

«Sans visa»

Le Monde

★★

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14705 – 6 F

SAMEDI 9 MAI 1992

Ecologie : l'effet de Rio

TEMPÊTE aux Nations unies à propos de la préparation du «Sommet de la Terre», nom donné à la conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement qui s'ouvrira à Rio-de-Janeiro le 3 juin : le projet de convention internationale contre le réchauffement climatique provoque la colère des écologistes américains, qui le jugent «vidé de toute substance». Ils accusent le président Bush d'être responsable de ce texte vague qui n'engagera personne, et surtout pas les Etats-Unis.

Il ne s'agit pas d'une simple querelle d'experts. Si la vie existe sur la Terre, c'est que la mince et transparente atmosphère qui entoure celle-ci fait l'effet d'un vitrage et entretient une température propice à l'activité biologique. Modifier la composition de l'atmosphère en y lâchant, par exemple, des chlorofluoro-carbones (CFC), du méthane et du gaz carbonique, c'est s'exposer à accentuer le fameux «effet de serre», et donc à augmenter la température de la planète.

UN rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement vient justement d'évaluer les conséquences d'un éventuel réchauffement. La dilatation des océans et la fonte des glaciers provoqueraient un relèvement du niveau des mers mettant en péril des dizaines de millions de personnes à travers le monde. Qu'on pense au Bangladesh. Les littoraux européens et leurs villes seraient menacés, des pans entiers du patrimoine disparaissant sous les eaux. Quant à la désertification, elle s'accélérerait dans les pays subtropicaux.

La responsabilité humaine dans l'accentuation de l'effet de serre n'est plus contestée. On dispute seulement sur la vitesse et les conséquences du réchauffement. Le principe de précaution, qui devrait être adopté par le Sommet de la Terre, implique qu'à tout le moins l'humanité s'arrête de jouer avec le feu. Autrement dit, qu'elle réduise drastiquement les émissions de gaz carbonique (CO_2). Enjeu colossal, car celles-ci résultent pour une faible part de la déforestation (pays pauvres) et en majorité de la production d'énergie (pays riches). Un seul chiffre : les rejets de CO_2 sont, par tête d'habitant et par an, quatorze fois plus élevés aux Etats-Unis que dans les nations en voie de développement.

CONSCIENTS de leurs responsabilités, les Européens proposent que Rio adopte une convention internationale ramenant les émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990. Un simple coup de frein, en somme. Les Etats-Unis, pour lesquels les notions d'économie d'énergie et d'utilisation massive d'énergies renouvelables font encore figure d'extravagances, s'y refusent. Les pays du tiers-monde, de leur côté, s'indignent qu'on leur demande de renoncer aux instruments mêmes de leur développement.

Ce n'est pas un hasard si ce dossier, hautement symbolique, est déjà une pomme de discorde. Les peuples nantis sont-ils prêts à abandonner quelques-uns de leurs esclaves mécaniques? Telle est la question qui est posée par les «nations prolétaires». Le Sommet de la Terre va révéler ce nouveau fossé Nord-Sud, et l'écologie poser, de manière concrète, le problème d'un nouvel ordre mondial où les intérêts de quelques-uns devront s'effacer devant l'intérêt de tous.

M 0147 - 0509 0 - 6,00 F

La reprise du travail dans les services publics allemands

Le chancelier Kohl a cédé aux revendications salariales



Après onze jours de grève, qui ont paralysé l'Allemagne, les employés des services publics sont parvenus à un compromis avec leurs employeurs, obtenant 5,4 % d'augmentation salariale, ainsi que des primes. Le travail a repris sans attendre le vote des salariés. Ce succès syndical va influencer les négociations dans le secteur privé.

Le partage du fardeau

FRANCFORT

de notre correspondant

L'Allemagne voit s'achever l'une des grèves les plus longues de l'histoire de la République fédérale. Les 2,3 millions de salariés des services publics ont débrayé pendant onze jours. Cela faisait dix-huit ans qu'ils n'avaient aussi longtemps interrompu leur travail. L'affrontement a fêlé, à tout le moins, le consensus entre patronat et syndicats : *«L'Allemagne est réunie, mais les Allemands ne le sont pas»*, déplore l'hebdomadaire *Die Zeit* dans son édition du 8 mai. Le bilan de cette grève est un immense gâchis qui soulève de nombreuses interrogations sur le «modèle allemand».

Deux ans après l'unification, l'Allemagne voit ses équilibres financiers ébranlés.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite et nos informations page 13

Malgré des concessions du gouvernement

L'opposition durcit le ton sur Maastricht

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 7 mai, le projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, complété par trois amendements, dont l'un tend à mieux associer le Parlement français à la construction européenne. Toutefois, le RPR et l'UDF jugeant ce geste insuffisant, ont rejeté le texte. A quelques jours du vote en séance publique, le mardi 12 mai, l'opposition a donc durci sa position.

Hésitations et lenteurs

par Thierry Bréhier

La fin du film est déjà connue : sauf coup de théâtre, la France ratifiera le traité de Maastricht. Mais le scénario est loin d'être déjà écrit, et la suite de l'intrigue pourrait laisser éclater bien des surprises. La première semaine du débat parlementaire sur la révision constitutionnelle préalable à cette ratification a en tout cas confirmé qu'il était bien difficile de prévoir l'enchaînement des séquences, que les partisans de l'Union européenne doivent faire preuve de beaucoup de doigté pour parvenir sans drame à leurs fins, que les arrière-pensées de politique intérieure restent en permanence sous-jacentes dans les prises de position des uns et des autres.

Le gouvernement, ou plus exactement le président de la République, car c'est lui qui, en l'espèce, décide, dans les moindres détails, de la tactique parlementaire suivie par ses ministres, donne l'impression de ne pas avoir encore définitivement arrêté sa stratégie. A-t-il envie de passer en force, en se préparant à engranger pour la suite l'immanquable éclatement de l'opposition que cela produirait?

Lire la suite et l'article de FRÉDÉRIC BOBIN page 7

«Chahidan» contre «Ozodi»

Au Tadjikistan, l'opposition islamiste semble l'avoir emporté sur l'ancien pouvoir communiste

DOUCHANBÉ

de notre envoyée spéciale

Le Tadjikistan semble avoir vécu, jeudi 7 mai, ce que chacun ici espérait, ou craignait, depuis des mois : le renversement du pouvoir communiste par une opposition conduite par des islamistes. Certes, il ne s'agit encore officiellement que d'un simple «accord» sur la formation d'un gouvernement de coalition à l'issue de plus de six semaines d'affrontement entre le pouvoir et l'opposition. Et si, au sein de celle-ci, le Parti de la renaissance islamiste (PRI) a acquis un poids prépondérant, il sait que son intérêt commande le maintien de son alliance avec les autres partis laïcs et démocrates de cette petite République persanophone et sunnite, limitrophe de l'Afghanistan.

Le problème est que le président Rakhmon Nabiev, qui a ratifié l'accord, a quitté jeudi la ville, peu avant l'annonce de sa conclusion, avec les convois automobiles transportant ses partisans et leur armée protégés par des blindés. Ils abandonnent la place Ozodi (Liberté) entourant le Parlement d'où, depuis dix jours, ils ont vainement tenté de s'opposer à la manifestation que l'opposition organisait depuis plus de six semaines, à quelques centaines de mètres de là, sur la place Chahidan (Martyrs).

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 4

Cannes 92

Sous l'aile de l'ange

Le grand rendez-vous cinématographique de l'année s'est ouvert au lendemain de la disparition de Marlene Dietrich

CANNES

de notre envoyée spéciale

Dans la vie il y a des coïncidences. En art, il n'y a que le hasard. Le hasard a caressé deux fois de son aile imprévisible, le départ en beauté de Marlene, l'envol paisible de l'Ange bleu. D'abord, cette photo, choisie comme emblème du 45e Festival de Cannes, et qui a brusquement cessé d'être un simple salut à l'absente pour devenir icône, ex-voto, hommage religieux au mythe disparu.

Hasard encore, pour ouvrir le souper de 550 couverts offert dans la tiédeur de la nuit par M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, le maître de cérémonies, Alfredo Arias, avait prévu depuis des semaines, que Ute Lemper apparaîtrait dans la lumière et chanterait *Lili Marlene*, la complainte canaille de *Lola, des pieds à la tête faite pour l'amour*... Cette évocation programmée de Marlene prenait évidemment jeudi soir un tout autre sens. Mais rien de triste, de funèbre, une douce mélancolie consensuelle unissait simplement les convives, de A comme Abril (Victoria), à Z comme Zefirelli (Franco), en passant par Julie Andrews, Barbara Hendricks ou Mme Mitterrand.

Avant le souper, la cérémonie d'ouverture proprement dite s'était aussi brièvement placée sous le signe de la grande marraine qui venait de tirer sa révérence : la voix de Marlene, cette fois, chantant en allemand *Ne me quitte pas*, et une petite fille sur la scène fleurie faisant au revoir avec la main...

La montée des marches avait été paisible et presque villageoise. Le ministre, le président du Festival de Cannes, Pierre Viot, et son délégué général, Gilles Jacob, serraient des mains comme à l'entrée de la sacristie un jour de mariage : en bas, la foule, énorme, hiérarchisait par ses cris l'affection qu'elle porte à ses vedettes, puisque les stars se font rares.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 11

La Croisette banalisée
par GUY PORTE
page 11

Thaïlande : la parole à l'armée

Après une manifestation qui a réuni 100 000 personnes jeudi 7 mai à Bangkok, la crise thaïlandaise est parvenue à un point crucial. L'armée doit décider si elle continue de soutenir son ancien chef, le premier ministre, M. Suchinda. Ou alors elle devra trouver un accommodement avec l'opposition, dont le leader, M. Chamlong Srimuang, poursuit une grève de la faim *«à mort»* devant le Parlement.

Lire page 3 l'article de JEAN-CLAUDE POMONTI

M. Bush à Los Angeles

Le président des Etats-Unis a visité les quartiers dévastés de Los Angeles en compagnie du seul ministre noir de son gouvernement, mais n'a annoncé aucune mesure nouvelle.

Lire page 3 l'article d'ALAIN FRACHON et RÉGIS NAVARRE

Lire également dans notre page «Débats» deux points de vue sur les émeutes de Los Angeles : «Pourquoi ne se révoltent-ils pas plus souvent?», par SOPHIE BODY-GENDROT; «Sortir du piège», par APLOGAN BLAISE.

SANS VISA

Le sommaire complet se trouve page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Les émeutes de Los Angeles

Pourquoi ne se révoltent-ils pas plus souvent ?

par Sophie Body-Gendrot

CHAQUE année désormais, la violence fait irruption dans les quartiers populaires des villes américaines, qu'il s'agisse de Los Angeles (1992), de Crown Heights à Brooklyn (1991), de Liberty Town à Miami (1990) ou de Mount Pleasant à Washington (1990). Les émeutes opposent pendant quelques jours des manifestants à des acteurs appartenant à un autre groupe ethnique et aux forces de police.

Ces débordements révèlent tous une violence associée au paysage urbain et relèvent de la confrontation territoriale et raciale. Ils suggèrent, par ailleurs, que la violence est autant le fait des institutions légitimes qui l'amplifient que des masses révoltées qui en sont à l'origine. Il s'agit tout autant de la tyrannie de majorités et d'institutions (jurys, police composés de Blancs violant les lois de la justice la plus élémentaire ; municipalités se désintéressant du sort inique de minorités victimes de brutalités) que de révoltes de la part de ces dernières. On peut reprendre ici l'interrogation de Barrington Moore à propos de l'injustice : non pas pourquoi les hommes se rebellent-ils ?, mais *« pourquoi ne se révoltent-ils pas plus souvent ?* (1) » En 1980, la justice de Floride avait acquitté une dizaine d'officiers de police blancs qui avaient battu à mort pendant huit minutes un agent d'assurances noir, Athur McDuffie, à Liberty City, quartier noir de Miami. Comme dans le cas de Los Angeles, les avocats de la défense avaient obtenu, avec l'accord du juge, que le procès ait lieu non pas à Miami mais à Tampa. Là aussi, la puissante organisation de défense des Noirs, la NAACP, avait vainement protesté contre la manipulation du processus de justice. L'acquittement par un jury entièrement composé de Blancs ne fut donc pas une surprise (il y avait eu plusieurs « bavures » de ce type au cours des années précédentes suivies des mêmes verdicts). Les émeutes durèrent trois jours, faisant dix-sept victimes en majorité noires, 200 millions de dollars de dommages parmi les deux cent quarante commerces et entreprises touchés dans Liberty City et les quartiers adjacents.

Une ville non « tenue »

Pourquoi, dans le cas de Los Angeles, la violence est-elle allée aussi loin ? Contrairement à New-York, Washington, San-Francisco ou Miami, villes aux traditions reposant sur des machines politiques, la ville de Los Angeles n'est pas « tenue ». La configuration tant géographique que politique de Los Angeles apporte un premier élément d'explication. Los Angeles est en quête d'une ville, a-t-on coutume de dire, le pouvoir se cherche, deux cents juridictions différentes dans le comté sont responsables des divers services communaux et de leurs impôts. Contrairement aux autres villes qui ont des structures politiques étroitement imbriquées entre un maire, un conseil municipal de telle ou telle couleur politique et des quartiers quadrillés par les représentants des partis et de l'administration. Dans l'agglomération de Los Angeles, le pouvoir « flotte ».

Le maire noir, Tom Bradley, sur lequel glissent les « affaires », maire « Téflom», a la réputation de laisser agir ses adjoints et de se cantonner au rôle désormais classique d'entrepreneur et de promoteur : attirer les capitaux, cajoler les hommes d'affaires, favoriser la croissance, « oublier » les quartiers pauvres. Avec un déficit de 200 millions de dollars, les services les plus élémentaires – pompiers, nettoiement, réparation des rues – sont réduits au minimum surtout chez les mauvais contribuables des quartiers centraux.

L'Etat californien, lui-même fortement endetté et limité dans ses dépenses par la volonté des contribuables, se trouve dans les derniers rangs du peloton en matière de dépenses sociales. Seule exception, la police de Los Angeles, fief dans la ville, dont le chef depuis 1978, rival du maire, Darryl Gates, aspire à de plus hautes fonctions politiques en faisant régner la loi, l'ordre mais surtout la peur... En conséquence de ces politiques exclusivement tournées vers l'expansion économique, aucun investissement de l'Etat, ni des institutions financières, ni du secteur privé n'est venu revitaliser les quartiers peuplés exclusivement de Noirs et de Latinos. L'économie de la drogue est le seul employeur désormais légitime à maintenir les familles à la limite de la survie. Ceux qui avaient l'occasion de fuir ce quartier l'on fait depuis longtemps.

Dépacification sociale

Aussi les quartiers pauvres sont-ils tombés aux mains des bandes. Avec quatre-vingt mille jeunes enrôlés dans les gangs, la ville de Los Angeles bat tous les records. Les gangs ne sont pas, comme voudrait le faire croire l'imagerie hollywoodienne, le fait de chefs désaxés, drogués, faisant régner la terreur dans des quartiers apathiques et déstructurés.

Emanation des quartiers pauvres et des classes dites dangereuses, le gang entretient toutefois avec son environnement social des rapports complexes. Ses fonctions premières sont évidentes : défense du quartier contre les bandes, les prédateurs ou les spéculateurs ; apport de ressources : information et communication, bénéfices fructueux tirés du commerce de la drogue, de l'alcool et des armes.

L'organisation du gang elle-même repose sur le défi, le test de la vaillance, les rituels guerriers. Interviewés, les jeunes qui le composent se disent invincibles et immortels, évoquant à tout propos ceux des leurs qui sont « tombés » pour le gang dix ou vingt ans plus tôt, constituant de ce fait une histoire orale mythique qui anesthésie la peur de la mort et ses représentations.

A la faveur de la manifestation massive de protestation, l'action des gangs à Los Angeles a donc commencé par des mesures routinières de représailles contre des gangs voisins appartenant à d'autres ethnies, Coréens, Chicanos détenteurs de territoires et des ressources convoitées. Puis, la répression tardant à venir, leur violence a dépassé la limite des quartiers minoritaires, elle a pris un tour symbolique de portée « thérapeutique », visant la destruction des propriétés matérielles des Blancs, témoins d'un rêve inaccessible.

La période électorale, qui favorise l'écoute exceptionnelle de la protestation par les candidats de tous bords, a eu pour effet conjoncturel de décupler la violence et de donner le besoin aux délaissés des autres villes de se faire entendre eux aussi : tant de rancœur accumulée au cours des années républicaines, le sentiment d'être oubliés au fond d'une ornière, d'être pour 40 % des Noirs (sondage Gallup 1992) victimes d'un complot visant à éliminer leurs enfants. Les Blancs ne sont-ils pas les importateurs de la drogue et les producteurs des armes, y compris – dernière nouveauté – des armes semi-automatiques pour enfants, légères et ne retenant pas les empreintes digitales ?

Pourquoi les hommes ne se révoltent-ils pas plus souvent ? Il n'était pas possible à ces laissés-pour-compte de sortir du silence quand toute l'idéologie reaganienne ne célébrait que les gagnants, les plus riches qui venaient encore d'accroître spectaculairement leurs bénéfices en douze ans d'administration républicaine. Il aura fallu qu'un verdict scandaleux provoque un consensus d'indignation parmi une grande majorité d'Américains pour que les minorités s'autorisent à exprimer leur *« voice »*. Certains l'ont fait, animés par un sentiment d'injustice, mais pour la plupart des jeunes pillards et incendiaires jubilatoires et impénitents, la violence n'aura été que la réaffirmation d'une rupture, nouvelle stratégie d'expression nihiliste et anxiogène à laquelle on a recours lorsqu'on ne peut se faire entendre autrement qu'une kalachnikov à la main.

(1) B. Moore *The Social Bases of Obedience and Revolt. 1978.*

▶ **Sophie Body-Gendrot est politologue, coauteur des *Noirs américains aujourd'hui* et des *Villes des Etats-Unis*.**

Sortir du piège

par Aplogan Blaise

DANS son film *Do the Right Thing*, le cinéaste noir américain Spike Lee traduisait en images l'impossibilité de choisir entre violence et non-violence. Mettant sur le même plan les deux figures symboliques extrêmes et opposées du panthéon de la lutte de libération des Noirs que sont Malcolm X et Martin Luther King junior, Spike Lee suggérait que violence et non-violence au lieu de s'opposer se complètent, comme autant de moyens d'une seule et même fin : l'érosion de l'oppression des Noirs. Mais sans s'opposer à la générosité talentueuse du jeune cinéaste noir, quelques questions se posent et s'imposent tout de même.

Entre oppression et mélange racial, Tocqueville – qu'on peut difficilement qualifier de contempteur de l'expérience démocratique américaine – exprimait déjà un certain pessimisme à l'égard de tout moyen terme ; pessimisme qui, plus d'un siècle plus tard, continue de garder toute sa raison d'être ainsi que son actualité. Certes, la *« plus horrible des guerres civiles »* et cette *« ruine de l'une des deux races »* qu'il redoutait n'ont pas eu lieu, du moins pas encore... Mais l'histoire et l'espace américains sont émaillés d'une ribambelle de révoltes raciales aux styles évolutifs, et ce qui semble donner raison au pessimisme pourtant mesuré de Tocqueville est la tendance actuelle de cette évolution :

1. – La période d'avant la guerre civile où la violence était inhérente au rapport de forces entre Blancs et Noirs.

2. – La période de la reconstruction où le lynchage connut une recrudescence pour atteindre son maximum en 1892.

Un processus de décivilisation

3. – Enfin, la période d'avant et d'après la première guerre mondiale où les incidents raciaux eurent lieu dans des villes aussi diverses que Wilmington en 1896, Springfield dans l'Illinois en 1908, East Saint Louis dans l'Illinois en 1917, Washington D.C. en 1919, Tulsa en 1921 et plus notoirement à Chicago en 1919.

Le *new style riot* quant à lui caractérise les révoltes de la période allant de la seconde guerre mondiale jusqu'au milieu des années 60. Elles sont perçues comme des révoltes de la misère plutôt que comme des désordres d'ordre communal ou territorial. A l'instar des émeutes qui ont secoué le quartier de Watt à Los Angeles il y a vingt-sept ans de cela, et de celles qui ensanglantèrent Miami en 1980 faisant respectivement trente-quatre et dix-huit morts, la révolte de South Central, dont le nombre officiel des victimes s'élève à cinquante-huit est l'exemple même de ce que le sociologue américain blanc Loïc Wacquant appelle un *« mouvement autodestructeur »* (*le Monde* des 3 et 4 mai).

Selon Loïc Wacquant, ce troisième style est l'expression sporadique d'un *« processus de décivilisation »* que connaissent les ghettos noirs devenus de véritables *« réserves pour pauvres »*. Au confinement territorial de la révolte, s'ajoute ici le changement de la cible du mécontentement des Noirs. Comme dans un mouvement de désespoir à la mesure de la grande dépression qu'ils vivent depuis 1965, les émeutiers ne s'en prennent plus à l'establishment blanc incarné par les forces de l'ordre ; rarement s'en prennent-ils à la propriété des Blancs, mais de plus en plus, ils assaillent et détruisent leurs propres maisons ainsi que les quelques rares installations urbaines et sanitaires dont ils dépendent : supermarchés, bibliothèques, drugstores, etc.

La conséquence logique de ce *« mouvement autodestructeur »* est bien entendu le nombre élevé des victimes qui, un peu plus qu'à l'ordinaire et d'une manière quasi exclusive, se comptent parmi les Noirs. Avec l'apparition d'un facteur nouveau : l'offensive d'autodéfense des commerçants asiatiques, ce nouveau style de révolte des Noirs rassemble à lui seul les ingrédients d'une destruction endogène catalysée.

Cesser d'être noir

En effet, ce qu'il y a à faire pour les Noirs – Américains ou pas – est probablement de cesser d'être noir, c'est-à-dire de n'offrir à soi qu'une compréhension négative de son être au monde. Tant que ceux-ci ne sortiront pas du piège qui consiste à être « le Noir pour le Blanc » et rien que ça ; tant qu'ils en seront à exiger des Blancs – ou d'autres du reste – des choses qu'eux-mêmes en tant qu'êtres humains ne pourraient probablement pas garantir aux Blancs – eussent-ils été à leur place ; tant que leur bonheur sera suspendu à la possibilité de réalité d'asymptotiques et illusoires vertus humaines, alors continuera pour longtemps encore la déjà longue et riche série des révoltes noires en Amérique.

Les Noirs, pour sortir leur condition de son unidimensionnalité absurde et contraignante, doivent faire un saut synthétique dans l'histoire. Le vrai *right thing* à faire n'est pas pour la jeunesse de juxtaposer les posters de Malcolm X et de Martin Luther King junior sur les murs de leur chambre ou de leur ghetto. Mais c'est d'apprendre à sortir du piège de la définition négative de soi dans lequel les enferme implacablement la maligne volonté oppressive et perfide de la majorité blanche.

Agir, oui. Pour que, par exemple, demain, les épiceries et les boutiques des quartiers noirs soient tenues et gérées par les Noirs eux-mêmes. Voilà un exemple d'action parmi tant d'autres dont il serait difficile de croire qu'elle serait empêchée par la seule volonté oppressive et téléologique de la majorité blanche ; un exemple de ce que l'on pourrait appeler *« The very right thing to do. »* En tout cas, une telle action aurait l'avantage d'infléchir la nouvelle tendance autodestructrice qui se dessine dans l'évolution des styles de révolte des Noirs américains. Et, une fois n'est pas coutume, de nuancer les inquiétudes tocquevilliennes sur la question raciale qui n'est pas la moindre de celles qui se posent à la démocratie en Amérique aujourd'hui.

▶ **Aplogan Blaise est écrivain et sociologue, auteur de *la Kola brisée*, (éditions L'Harmattan).**

Haïti : la France doit saisir l'ONU

par Jean-Pierre Alaux, Eduardo Brisson, Milus Carey

LA situation créée, en Haïti, par le coup d'Etat militaire du 30 septembre 1991 reste sans solution véritable après la signature, le 25 février à Washington, sous l'égide de l'Organisation des Etats américains (OEA), de protocoles d'accord entre le président Aristide, d'une part, le premier ministre pressenti, René Théodore, et une délégation du Parlement haïtien, d'autre part. Il aura fallu cinq mois de médiations et de tentatives de compromis pour parvenir à un résultat extrêmement fragile, finalement invalidé en mars par la Cour de cassation haïtienne. Dans les faits, la communauté internationale a abandonné la gestion de la crise haïtienne aux Etats-Unis qui ont fait mine, pour se couvrir, de confier à l'OEA la mission de définir les conditions du retour à la démocratie dans le pays le plus pauvre du continent américain. De même que les sanctions économiques partielles n'ont pas fait céder la dictature, le compromis politique actuel risque fort de se solder par un nouvel échec.

Faudra-t-il que d'autres victimes s'ajoutent aux mille cinq cents déjà enregistrées, aux innombrables tortures et emprisonnements pour que la communauté internationale choisisse enfin clairement son camp : la démocratie ou la dictature ? A moins qu'il ne faille, pour la convaincre, que de nouveaux exilés s'ajoutent aux vingt mille boat-people refoulés par les Etats-Unis ou aux centaines de jet-people que la France s'efforce de bloquer à Port-au-Prince ?

Sous la pression du département d'Etat américain, l'OEA s'est engagée dans une politique de concessions réciproques qui place les différents acteurs de la crise sur le même plan. On demande aujourd'hui au président élu en décembre 1990 par 67 % du corps électoral, le Père Jean-Bertrand Aristide, de partager, pour prix de son retour, le pouvoir avec les militaires qui l'ont renversé, et avec ceux qui, dans la classe politique haïtienne, se sont félicités de son renversement. Cette condition implique évidemment qu'il mette, pour l'essentiel, en veilleuse de programme pour lequel il a été élu. A ce renoncement exorbitant s'ajoute la nécessité d'accorder aux putschistes des garanties propres à leur préserver une puissance qui les laisse maîtres du jeu dans l'avenir.

Cette conception des mécanismes destinés à assurer le retour du président élu en Haïti maintient en place tous les facteurs qui, depuis la chute de Jean-Claude Duvalier en 1986, ont constamment fragilisé la démocratisation, avant de provoquer sa brutale interruption. En ménageant davantage les intérêts des opposants d'Aristide que ceux de la majorité de la population, l'OEA semble vouloir éviter de prendre à bras le corps les données structurelles qui se situent à la base du coup d'Etat.

En se plaçant sur un plan strictement politicien, l'OEA a opté en faveur d'une solution qui maintiendra la démocratie haïtienne sous la double menace militaire et duvaliériste. Le simple rétablissement dans ses fonctions constitutionnelles d'un président élu ne saurait suffire à assurer le retour de la démocratie réelle, s'il reste l'otage de ses opposants.

En dépit des efforts d'autonomie de certains Etats membres, l'OEA bénéficie d'une marge de manœuvre réduite à l'égard des Etats-Unis. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'elle privilégie une solution purement formelle en Haïti. L'expérience de démocratie, à la fois représentative et participative, tentée depuis l'accession au pouvoir d'Aristide en février 1991, ne correspond guère aux conceptions de démocratie limitée qui convient aux dirigeants américains. Pour eux, le retour d'un Aristide neutralisé au pouvoir aurait le double avantage de sauver les apparences sans exposer la région à un « modèle » insolite, susceptible d'y faire école.

Les objectifs inavoués des Etats-Unis au sein de l'OEA impliquent que l'on s'oriente maintenant d'urgence vers des solutions nouvelles, capables de rétablir une démocratie effective en Haïti. L'Organisation des Nations unies pourrait utilement apporter son concours et contribuer à sortir le pays de la dictature dans des conditions à la fois plus indépendantes et plus objectives.

L'ONU a déjà montré, en 1990, au moment de la campagne électorale, ses compétences en terre haïtienne. Depuis lors, elle bénéficie sur place du crédit qui lui permettrait de proposer des solutions acceptables par la population. Par ailleurs, ses interventions au Salvador, et peut-être prochainement en Somalie, constituent des précédents qui l'autorisent à exercer un tel mandat.

Il revient au gouvernement français, qui estime, avec juste raison, avoir des responsabilités particulières à l'égard d'Haïti, d'user de sa position de membre permanent au sein du Conseil de sécurité, pour faciliter la discussion de cette question au sein de l'ONU. Le temps des bonnes paroles ne saurait durer d'avantage. La France doit cesser de se complaire dans la passivité et d'attendre béatement l'issue aléatoire et inquiétante que les Etats-Unis cherchent, par leur tutelle, à imposer en Haïti.

▶ **Jean-Pierre Alaux, Eduardo Brisson et Milus Carey sont membres du Collectif Haïti de France (45 *bis*, rue de la Glacière, 75013 Paris).**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS : essayant de calmer les esprits

M. Bush a mené au pas de charge sa visite à Los Angeles

M. George Bush devait achever, vendredi 8 mai, une visite de quarante-huit heures à Los Angeles menée au pas de charge. Il a essayé de calmer les esprits, mais n'a annoncé aucune aide matérielle supplémentaire en faveur des ghettos noirs dévastés par les émeutes.

LOS ANGELES

de nos correspondants

A l'heure où le candidat républicain George Bush comptait engranger les premiers bénéfices politiques d'une timide reprise économique, la révolte de South Central, le ghetto noir et hispanique de la «Cité des Anges», l'a renvoyé aux critiques les plus dures adressées à son administration. Celle-ci arrive en fin de mandat, accusée de s'être montrée pendant trois ans parfaitement indifférente, sinon insensible, à la misère urbaine et à l'exacerbation des tensions raciales.

D'un bout à l'autre de sa visite à Los Angeles, le président a pris soin de se montrer aux côtés du secrétaire au logement, M. Jack Kemp. Mais ce geste n'a fait que rappeler l'indifférence dans laquelle M. Kemp a été tenu depuis trois ans. Seul membre de l'administration à avoir constamment tiré la sonnette d'alarme sur la *«situation critique»* – c'est son expression – des ghettos urbains, M. Kemp n'a jamais été écouté – ou très peu. Toute la visite de M. Bush a été marquée par un extrême souci de dosage politique : rassurer sur le thème de la défense de «la loi et de l'ordre», faire preuve de compassion, promettre une aide à la reconstruction sans effrayer les contribuables. L'exercice, disait le *Los Angeles Times*, relevait de la haute voltige politique, pour un homme dont l'électorat est après tout plus à Simi Valley – la banlieue blanche où a eu lieu le procès des policiers qui ont brutalisé Rodney King (*le Monde* du 8 mai) – qu'à South Central.

L'exercice a commencé par une visite des quartiers du sud de Los Angeles, qui ont été les plus endommagés. A l'angle de Slauson et de Crenshaw Boulevard, c'est un président silencieux, visiblement consterné, qui a observé un supermarché réduit en cendres et plusieurs magasins calcinés. Il s'est déclaré plus qu' *«horrifié et scandalisé»* par les dégâts. Malgré l'heure très matinale, des centaines d'habitants étaient venus à la rencontre du président pour le huer, tout en ne cachant pas leur joie d'avoir réussi à faire venir M. Bush dans un quartier que, d'ordinaire, les officiels de Washington préfèrent éviter. Un homme a laissé éclater sa colère : *«Pas de travail, pas de maison, pas d'avenir!»* Une femme a regretté qu'il ait refusé de parler aux victimes et a remarqué qu'il n'avait même pas sali ses chaussures...

M. George Bush, accompagné par le seul membre noir du gouvernement, M. Louis Sullivan, chargé de la santé, le gouverneur, M. Pete Wilson, et le maire, M. Tom Bradley, a assisté ensuite à un service religieux dans une des nombreuses églises de South Central, la Mission baptiste du mont Sion.

«C'est un lieu de prières et non de promesses gouvernementales», a-t-il prévenu devant ceux qui attendaient l'annonce d'aides économiques. Après avoir entendu, silencieux, les doléances des dizaines d'habitants du ghetto, le président a glissé : *«Je ne voudrais pas vous contredire, mais comment pouvez-vous penser que je ne me préoccupe que de Beverly Hills?»* Un pasteur a demandé à M. George Bush d'accorder des facilités de prêts aux églises dont vingt-cinq ont été détruites dans Watts et les quartiers voisins. Le gouvernement a déjà décidé une aide de 600 millions de dollars (prêts et subventions) pour la nourriture, le logement, les vêtements et les médicaments.

L'après-midi de jeudi était consacré à la communauté coréenne, la plus touchée par les destructions. M. George Bush a pu s'en rendre compte en passant sur Pico Boulevard ou Vermont Avenue, où une entreprise sur deux a brûlé. Certains manifestants brandissaient des pancartes avec l'inscription : *«J'ai tout perdu.»* *«Nous ne voulons pas de promesses, nous voulons des actes»*, a lancé sans détour une femme d'affaires coréenne au président des Etats-Unis qui était assis sur une chaise. Les Coréens ont rappelé à M. George Bush que pendant les premières heures d'émeute, personne ne répondait au «911», le numéro de la police.

Cette démission des forces de l'ordre est inacceptable pour ceux qui ont parfois mis quinze ans à bâtir des entreprises pour lesquelles ils n'étaient pas toujours assurés. Le chef de la police, M. Daryl Gates, s'est montré discret tout au long de cette journée. Il passe pour avoir été largement responsable de l'inaction des forces de l'ordre durant les émeutes. Les voix qui demandent sa démission sont de plus en plus nombreuses. Une commission a été nommée pour enquêter sur des policiers qui se sont repliés, laissant ainsi toute liberté aux casseurs et aux pilleurs.

M. George Bush devait néanmoins, vendredi matin, féliciter les forces de l'ordre, remercier les pompiers, dont deux ont été blessés, et décorer les «bons Samaritains» qui ont sauvé des vies en s'interposant entre les émeutiers et certaines de leurs victimes.

ALAIN FRACHON et RÉGIS NAVARRE

□ **Exécution d'un condamné à mort en Arkansas après le rejet de son recours en grâce par M. Bill Clinton.** – Un condamné à mort âgé de vingt-cinq ans a été exécuté par injection, jeudi 7 mai, en Arkansas, quelques heures après le rejet de son recours en grâce par le gouverneur Bill Clinton, probable candidat démocrate à l'élection présidentielle de novembre. Depuis qu'il est gouverneur, M. Clinton n'a jamais fait usage de son droit de grâce. – *(AFP.)*

□ **L'ancien chef de la police de Detroit reconnu coupable de détournement de fonds.** – L'ancien chef de la police de Detroit (Michigan) a été reconnu coupable de détournement de fonds et de fausse déclaration d'impôts. William Hart, âgé de soixante-huit ans, a été convaincu d'avoir volé 1,3 million de dollars au département de la police. La condamnation sera prononcée le 4 août. William Hart est passible de vingt ans de prison. – *(Reuter.)*

CANADA : figure historique du Parti québécois

M. Claude Morin avoue avoir été un informateur des services secrets fédéraux

MONTRÉAL

correspondance

M. Claude Morin, une des figures historiques du Parti québécois (PQ-indépendantiste), ancien ministre du gouvernement de M. René Lévesque (au pouvoir à Québec de 1976 à 1985), a admis avoir, moyennant finances, servi d'informateur aux services canadiens de contre-espionnage entre 1974 et 1977.

M. Morin fut l'un des principaux responsables de la diplomatie québécoise de 1976 à 1981, en qualité de ministre des affaires intergouvernementales. Il fut aussi le grand architecte de la stratégie du PQ pour l'accession du Québec à la souveraineté, qui échoua lors du référendum de 1980. Il a reconnu, jeudi soir 7 mai, au cours du journal télévisé de Radio-Canada, avoir été recruté en 1974 par les services de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), pour les renseigner sur les agissements au Québec de ressortissants étrangers, notamment français, que la GRC soupçonnait d'espionnage.

Ces révélations font l'effet d'une bombe dans le délicat contexte politique des négociations constitutionnelles en cours au Canada et du référendum qui doit se tenir d'ici la fin octobre au Québec sur l'éventuelle souveraineté de la province.

«Agent double improvisé»

M. Morin se décrit comme une sorte d'agent double improvisé et affirme en avoir informé feu René Lévesque *«sans témoin»* dès 1975, quand la GRC lui a offert de le rétribuer. Le chef du PQ n'a, selon lui, pas pris l'affaire au sérieux et ne lui a donné aucune directive. M. Morin dit avoir alors décidé de poursuivre ses contacts avec la GRC *«pour apprendre des choses, en vertu du principe que si on doit être des quilles dans le jeu qui existe, mieux vaut savoir d'où la boule vient»*.

M. Morin, qui enseignait à l'époque – comme aujourd'hui – à l'Ecole nationale d'administration publique du Québec, dit avoir rencontré une quinzaine de fois ses deux officiers traitants successifs. *«J'ai appris des choses qui m'ont servi et qui ont servi au Québec»*, affirme-t-il : essentiellement les noms des personnes (consuls, ambassadeurs, journalistes étrangers, etc.) que la GRC soupçonnait d'être des agents «d'infiltration» pour le compte des services secrets français, soviétiques ou cubains. Ce qui l'a amené à être discret dans ses contacts avec ces suspects et lui a permis d'inciter ses amis à la même discrétion.

«J'en ai appris beaucoup et ils n'ont rien appris», soutient M. Morin, qui dit n'avoir jamais donné la moindre information sur le PQ ou sur son gouvernement aux agents de la GRC. Il reconnaît avoir reçu d'eux entre 500 à 800 dollars à chaque rencontre, mais affirme avoir reversé ces sommes aux œuvres de charité de sa paroisse ou aux campagnes de financement du PQ. Il dit avoir mis fin à ce jeu en 1977, quand il est devenu ministre du premier gouvernement Lévesque, après avoir consulté à ce propos son collègue du ministère de la justice, M. Marc-André Bédard. Ce dernier se refuse pour le moment à tout commentaire.

En outre, Radio-Canada cite des sources anonymes au sein du PQ – dont l'aile radicale a toujours considéré M. Morin comme trop modéré – selon lesquelles M. Lévesque n'aurait, en fait, été mis au courant de l'affaire, par un tiers, qu'à la fin de 1981, et aurait alors exigé la démission de son ministre. M. Morin soutient qu'il a remis sa démission de plein gré, parce que sa stratégie constitutionnelle avait échoué.

Les sources de Radio-Canada au sein de la GRC confirment les grandes lignes du récit de M. Morin pour la période 1974-1977. Mais elles ajoutent qu'il fut leur informateur épisodique dès les années 40, époque où il était étudiant et farouchement anticommuniste, puis vers le milieu des années 60. M. Morin, qui était alors haut-fontionnaire au Québec, aurait contribué à une enquête de la GRC sur l'infiltration présumée du PQ par les services secrets français. M. Morin n'a rejoint le Parti québécois qu'en 1972, soit cinq ans après sa fondation.

CATHERINE LECONTE

ASIE

THAÏLANDE : alors que l'armée hésite face à la crise

L'opposition a rassemblé à Bangkok une énorme manifestation contre le gouvernement

La campagne anti-gouvernementale a pris un nouvel élan dans la soirée du jeudi 7 mai, avec le rassemblement pacifique de quelque 100 000 personnes à Bangkok. Tout en prenant leurs dispositions pour intervenir, les forces armées ne s'étaient pas encore résolues à le faire vendredi matin, alors qu'un nouveau rassemblement était attendu dans la soirée. Jeudi, le premier ministre, le général Suchinda a de nouveau refusé, avec vigueur, de démissionner.

BANGKOK

de notre correspondant

Des dizaines de milliers de personnes – jusqu'à 150 000, selon certains observateurs – ont passé une partie de la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 mai à réclamer la démission du général Suchinda Krapayoon, premier ministre non-élu, avec lequel, jusqu'à nouvel ordre, l'armée fait bloc. En début de soirée, la foule s'est déplacée de l'Assemblée nationale vers la vaste place de Sanam Luang, au bord du Grand Palais, où le leader charismatique du mouvement populaire, M. Chamlong Srimuang, ancien général et ancien gouverneur de Bangkok, poursuit une grève de la faim depuis le 4 mai.

Ni la police anti-émeutes, ni les unités de l'armée envoyées en renfort dans la capitale ne sont intervenues pour contenir une foule pacifique mais apparemment déterminée. Les rumeurs les plus alarmistes ont eu beau circuler, les gestes de nervosité ont été rares et aucun incident sérieux ne s'est produit.

Il reste que l'épreuve de force se poursuit entre un pouvoir qui ne veut pas céder, estimant le gouvernement constitutionnel, et un mouvement populaire qui exprime son insatisfaction, au moins dans la capitale, du poids de l'armée dans la vie politique. La Thaïlande, qui se modernise rapidement, est un vaste chantier dont la gestion, nécessairement, doit se partager. Les chefs de l'armée ne peuvent plus, comme autrefois, faire la pluie et le beau temps. L'usage de la force, pour mettre un terme à un mouvement de protestation qui commence à gagner des villes de province, demeure cependant un ultime recours auquel les militaires n'ont pas osé se résigner pour l'instant.

Le général Chamlong a commencé lundi une grève de la faim qu'il entend poursuivre jusqu'à la démission du gouvernement. Le premier ministre a, jeudi, jeté de l'huile sur le feu, depuis la tribune du Parlement, en lançant de graves accusations contre les deux principaux dirigeants de l'opposition parlementaire.

Des appels au compromis

Tout en se gardant de les citer nommément, il a reproché à M. Chamlong de détourner à son profit le bouddhisme, religion de la majorité des Thaïlandais, et il a implicitement accusé le général Chaovalit Yongchaiyudh, un ancien patron de l'armée, de vouloir instaurer un régime de style communiste. Ces insinuations ont provoqué un tel tollé parmi l'opposition que le président de la Chambre a dû suspendre la session.

M. Suchinda a eu recours à des arguments datant d'une autre époque, où tout opposant pouvait être menacé de complicité avec un parti communiste alors insurgé, mais qui est aujourd'hui défunt. Après cette intervention, même l'attitude du maréchal Kaset Rojananil a paru plus mesurée. Au cours d'une conférence de presse télévisée, le successeur du général Suchinda à la tête des forces armées a demandé à la foule de se disperser et a averti qu'il prendrait des mesures appropriées en cas de désordre.

Mais il n'a pas décrété l'état d'urgence, une mesure à laquelle beaucoup ici s'attendaient. Les mises en garde des militaires, dont les avions et les hélicoptères ont survolé la foule, même de nuit, pour répandre des tracts réclamant sa dispersion, ne peuvent certes pas être prises à la légère.

Il reste que pas mal de gens, y compris parmi les alliés de la Thaïlande – notamment, dit-on, les Américains –, redoutent une répétition des affrontements de 1973 et 1976. Ils œuvrent en faveur d'un compromis. Depuis mercredi, plusieurs pétitions ont été adressées au roi, lequel jusqu'ici, selon son habitude, s'est gardé d'intervenir publiquement. Certaines de ces demandes viennent des deux camps. Les milieux d'affaires redoutent, de leur côté, une prolongation de la tension. La bourse et le baht, la monnaie locale, commencent à accuser le coup. Les investisseurs étrangers retiennent leur souffle.

Le coup d'Etat du 23 février 1991 avait eu lieu dans une quasi-indifférence, soulignant la désaffection de l'opinion à l'égard d'un gouvernement accusé d'être corrompu. Tout en nommant une Assemblée à sa botte, la junte avait alors eu l'intelligence de confier la gestion de l'économie à des technocrates qui ont, effectivement, fait du bon travail pendant plus d'un an. La promulgation d'une nouvelle constitution, partageant le pouvoir législatif entre un Sénat nommé et une Assemblée élue, avait déjà provoqué des mouvements divers. Ce sont les élections du 22 mars qui ont donné lieu au dérapage, fournissant des armes à une opposition bien représentée à la Chambre basse (165 élus sur 370).

Pendant un mois, les chefs de l'armée et la majorité parlementaire pro-militaire ont peiné à former un gouvernement. Après l'échec d'un premier candidat à la direction du cabinet (il était fortement soupçonné de trafic de drogue), leur choix s'est reporté sur le général Suchinda, qui ne s'était pas présenté aux élections. L'officier a dû composer, non sans peine, avec une coalition parlementaire de cinq partis, qui se sont disputés postes et privilèges.

Ce pénible spectacle a contribué à l'éveil d'un mouvement populaire qui, lui, s'était trouvé un vrai leader en la personne de M. Chamlong Srimuang. Le chef du Palang Dharma (Parti de la force morale) a placé la barre très haut en entreprenant une grève de la faim «à mort» pour obtenir la démission du général Suchinda.

Depuis, les chefs de l'armée, pressés de ne pas recourir aux méthodes brutales du passé, se concertent. Leur solidarité avec le général Suchinda ne s'est pas démentie jusqu'alors. Mais que faire, si l'on n'entend pas reculer? Même si Bangkok n'est pas la Thaïlande, le temps presse, comme la manifestation populaire reprend de plus belle.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **ARGENTINE : les États-Unis continuent d'accuser le Djihad islamique de l'attentat de Buenos-Aires.** – Pour Washington, le groupe pro-iranien du Djihad islamique reste le principal suspect dans l'attentat du 17 mars contre l'ambassade d'Israël à Buenos-Aires, a indiqué, jeudi 7 mai, Mme Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'État américain. Un rapport de la gendarmerie argentine publié la veille tendait à écarter la responsabilité de ce groupe basé au Liban (*le Monde* du 8 mai). Des diplomates iraniens en poste en Amérique latine auraient aidé à planifier l'attentat, qui a fait 28 morts et 252 blessés, selon une source du département d'Etat qui a tenu à garder l'anonymat. – *(Reuter, AFP.)*

□ **PÉROU : la police assiège des prisonniers mutinés.** – La prison de Lima, où une mutinerie a coûté, mercredi 6 mai, la vie à trois policiers et à huit détenus appartenant à la guérilla du Sentier lumineux (*le Monde* du 8 mai), a été le théâtre de nouveaux affrontements sporadiques jeudi. Les forces de l'ordre ont assiégé les mutins privés d'eau et d'électricité. – *(Reuter.)*

□ **VENEZUELA : visite officielle de M. Kiejman.** – M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères, a remis, jeudi 7 mai, *«un message d'amitié et de solidarité»* du président Mitterrand au chef de l'État vénézuelien, M. Carlos Andres Perez, contre lequel une tentative de putsch avait eu lieu début février. Au cours de sa visite officielle à Caracas, M. Kiejman a par ailleurs rencontré le président haïtien Jean-Bertrand Aristide, en exil au Venezuela depuis son renversement, fin septembre. Le ministre français a salué la volonté du Père Aristide de ne pas *«restaurer son pouvoir dans un bain de sang»*. – *(AFP.)*

EUROPE

Alors que les combats reprennent à Sarajevo

Les Serbes et les Croates discutent d'un nouveau « partage ethnique » de la Bosnie-Herzégovine

De violents combats se déroulaient, vendredi matin 8 mai, à Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, en dépit de l'accord de cessez-le-feu signé par les autorités bosniaques et l'armée serbo-yougoslave. Au cours des affrontements qui ont eu lieu jeudi dans Mostar, chef-lieu de l'Herzégovine (sud-ouest de la République), un observateur de l'ONU a été blessé à la jambe par un éclat d'obus.

BELGRADE

de notre correspondante

L'émissaire spécial des Nations unies, M. Marrack Goulding, qui vient d'achever une visite de deux jours à Sarajevo, a déclaré à son retour à Belgrade, jeudi, qu'il était *« trop tôt pour dire si une opération de maintien de la paix peut être envisagée en Bosnie-Herzégovine. »*

A l'issue d'un entretien qualifié d'*« amical et intéressant »* avec M. Goulding, le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, a souhaité que *« les Nations unies jouent un plus grand rôle politique »* dans la crise yougoslave, estimant que *« l'impartialité et l'objectivité »* de l'ONU *« auraient une valeur inestimable en ces temps d'accusations partiales dues à des divergences d'intérêts »*. Dans un brusque élan de pacifisme et de modération qui se distinguait de son intransigeance habituelle, M. Milosevic s'est prononcé en faveur d'un *« cessez-le-feu inconditionnel et absolu »* en Bosnie-Herzégovine. Il a promis que la nouvelle Fédération yougoslave (réduite à la Serbie et au Monténégro) respecterait tout accord à condition que celui-ci soit négocié et approuvé par consensus par les trois communautés ethniques de Bosnie.

Redécoupage sur le papier

De ce point de vue, M. Milosevic a jugé utile la rencontre des leaders serbe et croate de Bosnie-Herzégovine, mercredi 6 mai, dans la ville autrichienne de Graz. Les discussions ont porté sur un éventuel partage territorial de leur République, et seraient suivies par des pourparlers entre Serbes et Musulmans et Croates et Musulmans. *« Nous ne pourrions admettre un accord conclu par deux communautés aux dépens de la troisième »*, a-t-il affirmé. D'autre part, M. Milosevic a nié toute implication de la Serbie dans le conflit bosniaque et rejeté les accusations dénonçant *« l'invasion de la Bosnie-Herzégovine par la Serbie »*.

L'accord entre Serbes et Croates de Bosnie-Herzégovine, conclu dans le plus grand secret à Graz, a fortement inquiété la communauté musulmane qui s'oppose à un partage ethnique du territoire, arguant qu'il conduirait inévitablement au démembrement de cette République multinationale. M. Radovan Karadzic, leader de la communauté serbe, qui négociait dans la ville autrichienne, a en outre annoncé qu'une nouvelle carte de la Bosnie-Herzégovine serait dessinée d'ici au 15 mai.

Selon lui, Croates et Serbes sont convenus mercredi de la *« division ethnique »* de la Bosnie-Herzégovine et de l'interruption des hostilités aux *« frontières »* de leurs entités territoriales respectives, notamment le long de la rivière Neretva qui sépare l'Herzégovine occidentale – croate – de l'Herzégovine orientale – serbe – sur le plateau de Kupres, au centre-ouest, et enfin au nord, près de la Save. Dans ces trois foyers de crise qui ont été jusqu'à présent le théâtre de violents affrontements à l'arme lourde, le calme semblait être revenu, sauf à Mostar où les Serbes, qui sont minoritaires (19 %), prétendent à la moitié de la ville. Pendant ce temps, Derventa, dans le nord de la République, est passé jeudi sous le contrôle des milices serbes et de l'armée fédérale qui ont ainsi ouvert un corridor reliant les deux principales *« entités territoriales serbes »* : la Bosanska-Krajina, l'enclave du Nord-Ouest, et l'est de la République, jusqu'à la frontière avec la Serbie – « conquis » à l'issue d'une campagne d'un mois contre toutes les villes à majorité musulmane de la vallée de la Drina.

Pendant que les belligérants dessinent leurs cartes sur le papier, pour les tracer ensuite sur le champ de bataille, la population est contrainte de profiter de la moindre accalmie pour évacuer les morts et les blessés. A Sarajevo, les canonnades sporadiques continuaient jeudi d'empêcher l'évacuation normale des cadavres, que les habitants finissaient par ensevelir dans les parcs municipaux ou devant les immeubles d'habitation.

FLORENCE HARTMANN

CEI

Ambiguïtés autour de la création officielle de l'armée russe

M. Boris Eltsine a créé par décret, jeudi 7 mai, les Forces armées russes qui seront *« multinationales »* et composées d'*« appelés et d'engagés »*. La création de cette armée affaiblit les structures de la Communauté des Etats indépendants.

MOSCOU

de notre correspondant

Le président Boris Eltsine a choisi la veille de l'anniversaire de la victoire pour officialiser par décret la création d'une armée russe dont il devient, conformément à la Constitution, le commandant en chef. M. Eltsine était déjà provisoirement en charge du ministère de la défense de Russie, constitué un mois plus tôt. C'est le général Pavel Gratchev, premier vice-ministre de la défense et, pour la circonstance général d'armée, qui assume le commandement direct de cette nouvelle armée.

La création de l'armée russe consacre l'affaiblissement des structures de la Communauté des Etats indépendants, à huit jours d'un nouveau sommet, prévu pour le 15 mai à Tachkent. Les dirigeants de Moscou avaient longtemps tenté de jouer la carte d'une armée commune, étant bien entendu qu'elle serait, en pratique, sous le contrôle de Moscou. Mais la plupart des partenaires de la Russie, Ukraine en tête, avaient manifesté des réticences croissantes, et engagé le processus de formation de leurs propres armées nationales. M. Eltsine, qui avait affirmé à de multiples reprises que la Russie serait la dernière à créer sa propre armée, a donc fini par changer son fusil d'épaule, ce qui, à son tour, ne peut que contribuer à accélérer le processus en cours. Le jour même où était signé le décret portant création d'une armée russe, le Kazakhstan annonçait la constitution de son propre ministère de la défense.

Toutes les ambiguïtés sont loin d'être levées pour autant. D'abord, les « forces unifiées » de la CEI continuent, en principe, d'exister – avec à leur tête le maréchal Chapochnikov. Elles comprennent, en particulier, toutes les unités dites « stratégiques », notamment les forces nucléaires. Le général Gratchev est chargé de déterminer avec le maréchal Chapochnikov le partage des responsabilités entre le ministère russe de la défense et le commandement des forces unifiées. Il s'agit, de toute évidence, d'organiser la transition, mais il serait très surprenant que les autres Etats de la Communauté acceptent que tout soit réglé de cette manière entre militaires russes. Certains problèmes hautement litigieux n'ont toujours reçu aucun commencement de solution – à commencer par le partage de la flotte de la Mer noire (la Russie s'est attribuée d'autorité toutes les autres flottes ex-soviétiques, à l'exception de la flottille de la Caspienne, pour laquelle un accord de principe a été signé entre les Etats riverains).

Les unités déployées dans les pays baltes

D'autre part, les forces armées russes comprennent, aux termes du décret signé par M. Eltsine, toutes les unités déployées en dehors de la Russie mais que cette dernière avait préalablement placées, par décision unilatérale, « sous sa juridiction ». Il s'agit là de troupes encore présentes à l'extérieur des frontières des l'ex-URSS (Allemagne, Pologne, mais aussi Cuba), des unités déployées dans les pays baltes, mais aussi des unités présentes en Transcaucasie, et en Moldavie – la définition du statut des forces ex-soviétiques en Asie centrale, devant, selon les indications données au ministère russe de la défense, faire l'objet de négociations. Cela pose ou posera un problème évident aux Etats où sont stationnées ces troupes. Les généraux semblent par exemple déterminés à prendre tout leur temps pour retirer des pays baltes des unités considérées avec la plus grande méfiance dans ces Etats pressés d'effacer toute trace de l'« occupation » soviétique. La dernière séance de négociations avec la Lettonie n'a ainsi donné aucun résultat, un porte-parole russe répétant que le retrait ne serait pas achevé avant 1997, et *« que toute tentative d'exercer des presssions sur la Fédération de Russie était illusoire »*.

Dans les régions agitées par des conflits ethniques, la présence de ces troupes plus ou moins « étrangères » pose également de redoutables problèmes. Dans le Caucase, une partie du matériel militaire a déjà été récupérée par les combattants arméniens et azéris, et nombre de soldats ex-soviétiques, désormais sous juridiction russe, servent comme mercenaires ou volontaires, un phénomène qui risque de s'aggraver avec la démobilisation de nombre de soldats et les craintes de chômage en Russie. Même dans les cas où la discipline peut être préservée, certains Etats ont beaucoup à craindre du maintien dans la région d'unités russes : l'Azerbaïdjan par exemple, parce que les sympathies des Russes sont clairement du côté de l'Arménie, ou de la Moldavie, parce qu'ils ont une vocation naturelle à défendre la minorité russophone (les dirigeants de Kichinev accusent régulièrement les unités de la 14e armée, déployée en Trandniestrie, de faire le coup de feu pour le compte des autorités « sécessionnistes » de Tiraspol). A terme – mais il faudra sans doute au moins dix ans pour mener à bien la réduction des effectifs – l'armée russe devrait avoir des effectifs compris entre 1,2 et 1,5 million d'hommes, et être constituée pour une bonne part de soldats professionnels. L'Ukraine pour sa part envisage une armée d'environ 250 000 hommes, et la Biélorussie « moins de 60 000 hommes » *(voir l'interview du président Chouchkievitch dans* le Monde *du 22 février)*.

JAN KRAUZE

□ **Démission d'un conseiller de M. Boris Eltsine.** – M. Sergueï Chakhraï, un proche de M. Boris Eltsine, a offert, jeudi 7 mai, sa démission du poste de conseiller d'Etat chargé des questions juridiques. M. Chakhraï, âgé de trente-six ans, avait déjà démissionné de son poste de premier vice-premier ministre début avril, juste avant le dernier Congrès des députés du peuple. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Le SPD réclame la démission de M. Kohl

Pour la première fois depuis le début des turbulences politiques et sociales que traverse l'Allemagne, le Parti social-démocrate (SPD) a réclamé, jeudi 7 mai, la démission du chancelier, M. Helmut Kohl, accusé d'être responsable du *« malaise actuel »* du pays. *« La coalition gouvernementale est en miettes, le chancelier devrait se retirer »*, a affirmé le président du groupe parlementaire SPD, M. Hans-Ulrich Klose, lors d'une séance de questions d'actualité au Bundestag (Chambre basse du Parlement). *« Les citoyens se sentent trompés par un chancelier qui a promis une économie florissante à l'Est sans aucun sacrifice pour ceux de l'Ouest »*, a ajouté M. Klose. Le chancelier Kohl, pour sa part, a assuré, jeudi à Berlin, que sa coalition est *« stable »* et *« est là pour rester »*. – *(AFP.)*

Réunis à Téhéran

Les présidents azerbaïdjanais et arménien signent un accord de paix sur le Haut-Karabakh

Le président arménien, M. Levon Ter-Petrossian, et le président azerbaïdjanais par intérim, M. Iakoub Mamedov, ont signé, vendredi 8 mai à Téhéran, un accord en vue de mettre un terme au conflit et appelant notamment à un cessez-le-feu permanent au Haut-Karabakh, cette enclave, peuplée en majorité d'Arméniens, située en Azerbaïdjan. Une déclaration, signée jeudi à l'issue de plus de quatre heures d'entretiens entre les deux dirigeants, en présence du président iranien, M. Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani, demandait également la levée des embargos, notamment ferroviaires que les deux pays s'imposent mutuellement, et appelait à la poursuite des efforts de paix dans le cadre de la médiation iranienne. Les deux présidents se seraient aussi mis d'accord sur l'échange de prisonniers et l'envoi d'observateurs.

Si aucun représentant du Haut-Karabakh n'a pris part aux travaux, une telle participation dans le futur est *« acquise pour tous les participants »*, ses modalités et son niveau restant à déterminer. Aucune présence de la Russie à ces pourparlers n'a été annoncée. On relevait, en revanche, la présence à Téhéran d'un représentant de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), l'Italien Mario Rafaelli, qui a prôné une *« collaboration »* entre l'Iran et la CSCE pour le règlement du conflit. – *(AFP.)*

Tadjikistan : « Chahidan » contre « Ozadi »

Suite de la première page

La « bataille pour Douchanbé » s'est donc achevée, jeudi, par la victoire sur le terrain des « Chahidan » contre les « Ozodi », c'est-à-dire des « islamistes » contre les « communistes », comme le disent, généralement à regret, les habitants de la capitale dont une grande majorité n'a pas pris part à cette confrontation.

Celle-ci s'est déroulée, en effet, essentiellement entre des gens venus des provinces. Si beaucoup des « Ozodi » ont été amenés en bus par l'organisation du parti d'une ville du Sud où les positions de M. Nabiev sont particulièrement fortes, la majorité des « Chahidan » étaient des paysans des montagnes où, pendant soixante-dix ans de communisme, l'islam a représenté le refuge de l'identité tadjik, entretenue par des « mollahs » alors clandestins et devenus aujourd'hui dirigeants du PRI. Ces hommes ont été les principaux ordonnateurs du rituel qui s'était établi sur la place où, nuit et jour, les orateurs s'adressaient à des milliers d'hommes, jeunes et vieux, en calotte et caftan traditionnels, dormant dans des tentes tchaïkhanes et priant ensemble cinq fois par jour.

Irrégularités durant le scrutin

La *« révolution tadjik »*, dont on ne sait s'il faut la faire remonter aux graves émeutes de février 1990 ayant produit les « martyrs » de la place du même nom, a connu, depuis six mois, de nombreux renversements de situation. Mais, en définitive, les éphémères avancées d'une opposition peu avertie des rudiments du jeu politique se sont toujours consolidées à l'étape suivante.

M. Nabiev, qui dirigeait déjà le Parti communiste tadjik sous Brejnev avant d'être écarté en 1985, parvint à se faire élire président du Tadjikistan au suffrage universel en novembre dernier. Il est vrai que son score était très faible comparé à ceux atteints habituellement dans ces régions de tradition patriarcale et communiste conjuguée : 58 % des voix contre près de 30 % au candidat unique de l'opposition, un représentant de l'aile démocrate. Après avoir dénoncé de grossières irrégularités durant le scrutin, l'opposition se résigna et s'abstint de demander la démission du président dans le cadre de son nouveau mouvement de protestations lancé fin mars (*le Monde* du 24 avril). Jusqu'au jour où, après avoir obtenu – non sans avoir séquestré deux jours durant une vingtaine de députés – des concessions sérieuses du pouvoir, l'opposition se les vit, comme d'habitude, retirer dans les jours suivants. La démission du président Nabiev devint alors la première exigence des manifestants de la place Chahidan alors que ceux de la place Ozodi réclamaient celle du grand kazi Akbar Touranjonzade.

C'était reconnaître le rôle politique central joué par ce chef de l'islam officiel tadjik, nécessairement promu par les services du KGB alors en charge des administrations religieuses, mais qui, le premier parmi ses pairs, s'était opposé ouvertement aux autorités dès qu'il sentit que cela pouvait se faire.

Ami de longue date d'un des ex-mollahs clandestins qui dirigent actuellement le PRI (1), le grand kazi a néanmoins toujours prétendu se situer *« en dehors de la politique »*, refusant ainsi de se présenter à l'élection présidentielle de novembre où, dit-on, il aurait eu les plus grandes chances de succès. Ce sont pourtant les bureaux de sa grande mosquée de Douchanbé qui abritent les réunions entre dirigeants des divers partis d'opposition et il semble admis que ceux-ci n'agissent pas sans le consulter. Le grand kazi a aussi rencontré le commandant de la garnison militaire de Douchanbé au lendemain de la signature par le président Nabiev d'un décret instituant un état d'urgence et un couvre-feu dans la capitale à dater du 5 mai, le jour où tout semble avoir basculé en faveur de l'opposition. Celle-ci y obtint en effet ses premiers martyrs, trois hommes tués lors d'une fusillade à un barrage dressé pour empêcher l'arrivée de nouveaux renforts pour le rassemblement communiste.

Peu après, les manifestants islamistes entraient dans le bâtiment du gouvernement qu'ils se contentaient jusque-là d'assiéger, et où était retranchée une partie de la garde nationale créée il y a six mois par le président Nabiev. Non seulement celle-ci n'a pas résisté, mais son commandant a confié aux islamistes quatre cents kalachnikovs et quatre blindés pour, a-t-il dit devant la foule en annonçant son ralliement, *« que le peuple puisse se protéger »*. Le « peuple » – celui de la place Chahidan – était en effet menacé par la nouvelle garde nationale mise sur pied et armée sur la place Ozodi par le président Nabiev qui savait ne plus devoir faire confiance à la première.

Spectateurs réprobateurs

Les deux camps se trouvaient ainsi armés, et, inévitablement, des tirs ont commencé à se faire entendre dans une ville rapidement quadrillée par des barrages. Mais la garnison militaire, dont le commandement dépend de la CEI à Moscou, n'est pas venue au secours du président Nabiev et n'a pas appliqué son ordre d'imposer l'état d'urgence. Les haut-parleurs de la place Chahidan ont résonné plus fort que jamais durant les deux premières nuits de couvre-feu alors que de nouveaux accrochages armés faisaient encore au moins quatre morts et une vingtaine de blessés en divers points de la ville.

Les habitants de celle-ci avaient assisté en spectateurs, largement réprobateurs, à l'afflux des manifestants. Et une partie d'entre eux organisa une troisième manifestation, sur une troisième place, pour condamner les deux premières. Lorsque éclatèrent les premiers incidents, le 5 mai, ils se sont dirigés vers la télévision et s'en sont emparés sans qu'aucun de ses occupants n'objecte. Par affinité culturelle sans doute, ils ont fait appel à des journalistes membres du parti de l'intelligentsia rastohrez qui sont venus improviser les premières émissions de la *« télévision tadjike libre »*. Les gens du PRI ont suivi et la télévision libre est devenue celle de l'alliance de l'opposition. Mais celle-ci laissa la parole à beaucoup de russophones et Ouzbeks, qui sont à Douchanbé plus nombreux que les Tadjiks.

Cette « majorité silencieuse » de la ville, qui soutenait M. Nabiev comme un moindre mal face au « péril fondamentaliste » tadjik (thème constamment évoqué par la télévision officielle), a peut-être été très légèrement rassurée. Toujours est-il que ces minoritaires n'ont pas rejoint les manifestants de la place Ozodi dont le nombre baissait, et qui étaient jeudi totalement démoralisés, constatant que le « plein » des forces prêtes à soutenir le vieux régime avait déjà été fait et qu'il avait été insuffisant pour réduire l'opposition. M. Nabiev et ses adjoints, dont certains avaient cherché à jouer leur propre jeu, ne pouvaient qu'arriver à la même conclusion.

« Comité révolutionnaire »

Deux nuits de négociations avec les représentants de l'opposition ont abouti à la lecture, jeudi, d'un communiqué laconique à la télévision « libérée ». Outre la prochaine formation d'un gouvernement de coalition, il annonçait que les comités de la défense, de la sécurité et des médias, dont les trois anciens dirigeants sont limogés, doivent échapper désormais au contrôle du président ; que la « garde nationale présidentielle » de la place Ozodi est dissoute et que les détenteurs *« non autorisés »* d'armes doivent les remettre avant le 12 mai.

Le président Nabiev a aussi signé, selon le communiqué, des décrets annulant ceux qu'il avait pris deux jours plus tôt sur l'état d'urgence. Le texte fait aussi état d'un accord sur la création d'un *« comité révolutionnaire »*, mot qui a fait sursauter plus d'un téléspectateur mais qui n'a toujours pas reçu d'explication. Il était question auparavant d'un plus anodin *« conseil de conciliation » ou d'un « conseil d'Etat »* conçu comme ersatz de parlement en attendant de prochaines élections législatives avant la fin de l'année. Mais le climat restait « révolutionnaire » sur la place Chahidan après la lecture du texte de l'accord, salué par des salves de kalachnikov en signe de victoire. Une partie des manifestants ont crié leur refus d'un maintien du communiste Nabiev à son poste, même privé de tout pouvoir. La chute de ce dernier, si elle devait se confirmer, ne pourra, en tout cas, qu'inquiéter fortement les républiques voisines d'Asie centrale dont les régimes – le qualificatif de communiste en moins – sont fort semblables à celui qui vient de s'écrouler à Douchanbé et où le fondamentalisme gagne aussi du terrain. Leurs dirigeants se seraient en tout cas volontiers passés du spectacle des opposants tadjiks faisant irruption dans l'immeuble du Parlement, que M. Nabiev et ses hommes venaient d'évacuer en abandonnant de nombreuses caisses d'alcool, soigneusement filmées par les caméras des vainqueurs. La récente déclaration du grand kazi affirmant qu'il n'imaginait pas voir une *« République islamique »* s'instaurer dans son pays *« avant un quart de siècle »* suffira-t-elle à les rassurer ?

SOPHIE SHIHAB

(1) Olivier Roy en dresse un portrait dans *la Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 59-60, intitulé « Des ethnies aux nations en Asie centrale », (éd. Edisud).

de la Bosnie-Herzégovi

hahidan »



EUROPE

POLOGNE : la crise politique

M. Lech Walesa veut renforcer les pouvoirs présidentiels

Pour sortir la Pologne d'une grave paralysie institutionnelle, Lech Walesa a proposé aux *députés polonais* vendredi 8 mai un renforcement des pouvoirs du président.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

M. Lech Walesa est réputé donner le meilleur de lui-même dans les situations particulièrement impossibles. Plus que jamais, depuis qu'il est président, il va avoir besoin, ces jours-ci, de faire appel à ce talent légendaire, s'il en est encore temps.

Le gouvernement minoritaire de M. Jan Olszewski est paralysé depuis l'échec, il y a quelques semaines, des pourparlers visant à l'élargir à une «*grande coalition*». Le Parlement, fragmenté en vingt-neuf partis depuis les élections d'octobre 1991, est pratiquement incapable de faire son travail législatif. De plus en plus isolé entre une Assemblée pour laquelle il a peu d'estime, et un premier ministre dont il ne voulait pas, le président Walesa a d'autant plus de mal à trouver sa place que ses compétences sont limitées – et assez mal définies – par un arrangement constitutionnel provisoire.

La situation s'est encore détériorée mercredi 6 mai, avec le vote de la Diète qui a rejeté d'importantes restrictions budgétaires demandées par le gouvernement, sur les retraites et les salaires du secteur public, vote qui a entraîné la démission du ministre des finances, M. Andrzej Olechowski. Ce dernier est le second ministre des finances à démissionner en moins de trois mois pour des raisons de fond, plongeant le gouvernement, qui n'a que six mois, dans un état semi-comateux.

Une solution «à la française»

Certes, il faut toujours faire la part en Pologne d'une certaine dramatisation, et, déjà jeudi soir, l'impact de ces derniers événements sur les négociations en cours avec le FMI paraissait plus nuancé. Dans la journée en effet, le premier ministre et le ministre des finances démissionnaire s'étaient employés à convaincre la délégation du FMI, actuellement à Varsovie pour discuter du renouvellement d'importants crédits, que le gouvernement n'entendait en aucune façon accroître le déficit budgétaire et que le Parlement n'aurait qu'à se débrouiller pour trouver le moyen de financer son vote de la veille. L'accord avec le FMI ne pourra certes pas être conclu dans les délais prévus, c'est-à-dire d'ici mardi, a reconnu M. Olszewski mais les négociations ne sont pas rompues pour autant.

La crise institutionnelle reste cependant entière. *«Nous avons un gouvernement qui ne réussit pas à gouverner mais qui n'est pas non plus capable de tomber*, nous déclarait jeudi Jaroslaw Kaczynski, chef d'un des principaux partis de la coalition gouvernementale, l'Entente du centre. *Le premier ministre est décidé à ne pas démissionner ; la coalition est décidée à ne pas le pousser à démissionner car on ne sait pas quoi faire d'autre... et l'opposition n'est pas sûre de réunir une majorité pour un vote de défiance. Donc, c'est l'impasse.»* Pour M. Kaczynski, cette situation peut encore se prolonger *«quelque temps, surtout si le président ne donne pas le coup de grâce»*.

Apparemment, le président ne souhaite pas être celui qui donnera le coup de grâce, du moins si l'on en croit son porte-parole, M. Andrzej Drzycimski. Mais, conscient de la gravité de la situation, il a pris l'initiative exceptionnelle de s'adresser à la Diète vendredi.

M. Walesa a proposé aux députés une *«solution à la française»* qui permettrait au président de *«nommer et démettre»* le premier ministre. De telles propositions, reconnaît le porte-parole, requièrent un *«pacte entre forces politiques»* et l'élaboration d'une *«petite Constitution»* régissant les relations entre le président, le Parlement et le gouvernement. Reste à savoir si le président, le Parlement et le gouvernement ont encore assez de force pour conclure un tel pacte.

SYLVIE KAUFFMANN

GRANDE-BRETAGNE : lors des élections locales

Les conservateurs remportent leur plus grande victoire depuis 1979

Les travaillistes ont essuyé un sévère échec lors des élections locales qui se sont déroulées *jeudi 7 mai (le Monde du 7 mai)*, en Grande-Bretagne. Ils perdent plusieurs centaines de sièges au profit des conservateurs – et, dans une moindre mesure, des démocrates-libéraux. Ces élections ont été marquées par une très forte abstention.

LONDRES

de notre correspondant

Les Britanniques ont choisi de confirmer le choix qu'ils avaient exprimé lors des législatives du 9 avril. Ils ont aussi choisi, pour la plupart d'entre eux, de... rester chez eux. Les responsables du Parti travailliste expliquaient, jeudi soir, la large défaite subie par leur formation lors de ces élections locales par la faible participation de l'électorat, conséquence de sa lassitude après la très longue campagne précédente. Le taux de participation habituel pour ce type de consultation (environ 40 %) ne sera pas atteint. Dans certains centres urbains, moins de 25 % des électeurs ont voté, selon des indications provisoires.

Sur les quelque 3 700 sièges dont les résultats étaient connus vendredi matin (3 800 environ étaient soumis à renouvellement), le Parti travailliste perd 364 sièges, les conservateurs en gagnent 309 et les démocrates-libéraux 63. Ces résultats, qualifiés de *«formidables»* par M. Chris Patten, le président du Parti conservateur, et de *«décevants»* par M. John Cunningham, le porte-parole du Labour, marquent la plus large victoire des Tories lors d'élections locales depuis leur retour au pouvoir en 1979. La déroute des travaillistes est encore plus sensible par rapport aux résultats de 1988. Elle est cependant limitée, dans la mesure où ce scrutin concernait moins d'un tiers du total des sièges municipaux. Au niveau national, les travaillistes conservent la majorité de ces sièges.

Le Labour perd le contrôle de villes importantes comme Cambridge, Dudley, Milton Keynes, Rochdale, Wolverhampton, et enregistre des pertes sévères à Brighton, Bristol, Manchester, Newcastle-upon-Tyne et Peterborough. En Ecosse, il reste majoritaire, perd la majorité absolue à Edimbourg, tout en s'imposant à Aberdeen. Les conservateurs, de leur côté, l'emportent, notamment, dans la ville-test de Basildon et à Stratford-on-Avon.

LAURENT ZECCHINI

IRLANDE : en raison de mystérieuses relations avec une Américaine

L'évêque de Galway démissionne

Mgr Eamonn Casey, l'évêque catholique de Galway, à l'ouest de la République d'Irlande, a annoncé jeudi 7 mai à Dublin sa démission – acceptée par le pape – *«pour raisons personnelles»*. Agé de soixante-cinq ans et connu pour son engagement en faveur du tiers-monde et des déshérités, cet évêque était un personnage très populaire, qui intervenait souvent à la radio et à la télévision, familier de prises de position, parfois controversées, et de coups d'éclat. Passionné par l'Amérique centrale, il avait appelé, en 1981, le gouvernement irlandais à rompre ses relations avec les Etats-Unis, auxquels il reprochait leur politique au Salvador. En 1984, il avait refusé de rencontrer le président Ronald Reagan en visite en Irlande.

Selon la presse irlandaise, les *«raisons personnelles»* invoquées par l'évêque seraient en rapport avec des paiements faits depuis les années 70 par Mgr Casey à une femme, résidant aux Etats-Unis et mère d'un enfant. – *(AFP.)*

ITALIE : nouvelles arrestations dans les milieux politiques et industriels

Le scandale des pots-de-vin de Milan prend de l'ampleur

Le scandale des pots-de-vin de Milan, lié à l'attribution de marchés publics locaux, qui a déjà éclaboussé le Parti socialiste italien (PSI) et le monde des affaires (*le Monde* du 7 mai), a encore pris de l'ampleur, jeudi 7 mai, avec cinq nouvelles arrestations, touchant les partis démocrate chrétien, socialiste et ex-communiste (PDS).

Après l'arrestation, mercredi, de M. Massimo Ferlini, membre du PDS, ex-responsable municipal des travaux publics, trois notables démocrates-chrétiens, MM. Maurizio Prada, membre de la direction nationale du parti, président de la Société des transports publics milanais, Stefano Frigerio, secrétaire régional, et Augusto Rezzonico, ancien sénateur, ont été arrêtés, ainsi que M. Sergio Radaelli, membre du PSI et président de la société gérant les aéroports de Malpensa et Linate. Du côté des entreprises, l'administrateur délégué de la société de construction Cogefar-Impresit (groupe Fiat), M. Enzo Papi, a été également arrêté alors qu'il se présentait à la justice devant le magistrat pour éclaircir sa position.

Ces dernières arrestations portent à vingt-six le nombre de mandats d'arrêt émis par le juge d'instruction milanais depuis que l'affaire a commencé en février, avec l'arrestation du président d'un institut d'assistance sociale milanais, M. Mario Chiesa, surpris alors qu'il empochait un pot-de-vin. A Rome même, le secrétaire de la démocratie chrétienne, M. Arnaldo Forlani, a proposé l'envoi d'un commissaire spécial pour «assainir» la situation milanaise. – *(AFP.)*

□ **M. Carlo Vizzini nouveau secrétaire général du Parti social-démocrate.** – *Le ministre italien des postes, M. Carlo Vizzini, a été élu, jeudi 7 mai à Rome, secrétaire général du Parti social-démocrate (PSDI). Il prend la succession de M. Antonio Cariglia, à la tête du PSDI depuis quatre ans. Sicilien, âgé de quarante-quatre ans, juriste, M. Vizzini est le plus jeune ministre du gouvernement démissionnaire de M. Giulio Andreotti. Le PSDI a recueilli 2,9 % des voix aux dernières élections du 6 avril (3 % en 1987). – (AFP.)

AFRIQUE

MALAWI : au cours d'émeutes sans précédent

L'armée a tiré sur la foule faisant au moins dix-sept morts

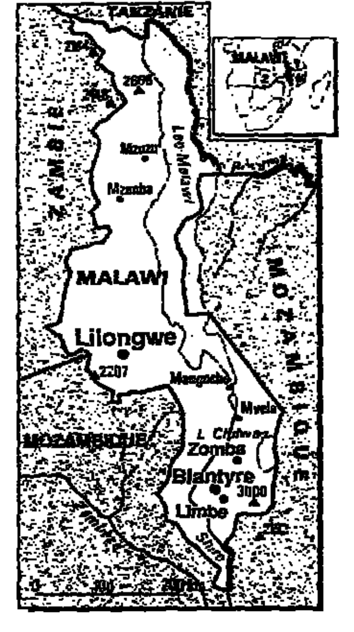
Le calme était revenu, vendredi 8 mai, dans les principales villes du Malawi – Lilongwe, la capitale, Blantyre, la capitale économique, et Limbe – après deux jours d'émeutes sans précédent depuis l'indépendance de l'ancienne colonie britannique, en 1964. Des diplomates ont indiqué que l'armée avait tiré sur la foule à Blantyre, où dix-sept à trente-quatre manifestants – selon les sources – ont été tués.

«Dans l'histoire des nations, il arrive un moment où il faut reconnaître que le temps des changements est non seulement attendu mais inéluctable.» Cette phrase, M. Chakufwa Chihana, opposant notoire, a failli la prononcer il y a un mois, en descendant de l'avion qui le ramenait dans son pays. Les forces de l'ordre l'en ont empêché. Arrêté dès son arrivée, il n'a pas pu, comme prévu, se faire le porte-parole de l'opposition en exil.

La phrase eût-elle été prémonitoire ? Le *«temps des changements»* est-il effectivement venu au Malawi ? Sous la férule de Kamuzu Banda, au pouvoir depuis 1964, président à vie depuis 1971, les huit millions de Malawites subissent une dictature apparemment inébranlable. Il y a dix ans, on parlait de *«fin de règne»*. Mais le règne a tenu bon. Logique... Dans ce pays «quadrillé» par un parti unique omnipotent – le Parti du congrès du Malawi (PCM) –, critiquer publiquement le docteur Banda se paie d'un séjour en prison ; tortures et exécutions sont régulièrement dénoncées par Amnesty International.

Deux facteurs risquent cependant d'ébranler l'assise du vieux président (il est officiellement âgé de quatre-vingt-sept ans, mais on lui en attribue plus de quatre-vingt-dix) : le rôle des Eglises et la pression des bailleurs de fonds. Le fait que des milliers de personnes aient participé aux émeutes de mercredi et jeudi traduit un nouveau sentiment au sein de la population. L'homme de la rue aurait-il outrepassé ses craintes, encouragé dans *la voie du changement* par les ecclésiastiques ?

Début mars, huit évêques publiaient une lettre très critique à l'égard du régime. Des représailles s'en sont suivies (arrestations, expulsion d'un *prélat irlandais*). Quelques jours plus tard, des troubles sans précédent avaient lieu sur le campus universitaire de Zomba. Puis, début avril, M. Chihana, qui est secrétaire général du Comité de coordination syndical pour l'Afrique australe (SATUCC), «osait» débarquer à Lilongwe dans le but de lire un appel en faveur de la démocratie, au nom d'un Front uni pour l'instauration du multipartisme et de la démocratie au Malawi, créé fin mars à Lusaka (Zambie) par l'opposition en exil.



Revendications salariales

Ce sont finalement des revendications salariales qui ont mis le feu aux poudres. Mercredi, les employés d'une société textile qui manifestaient à Blantyre depuis deux jours ont été rejoints par d'autres salariés, puis par des chômeurs. La manifestation a tourné à l'émeute et aux pillages (*le Monde du 8 mai*). Le lendemain, à Lilongwe, des milliers de personnes s'étaient rassemblées devant le palais de justice, afin de voir M. Chihana, qui devait être jugé après avoir passé un mois en prison. Après avoir chanté *«Timajuna kumuona olimba mutima»* (Nous voulons voir l'homme courageux), frustrée de ne pas voir l'opposant – son procès aurait été reporté à la demande de ses avocats pour vice de forme – la foule s'est déchaînée.

Selon des diplomates, l'armée a tiré sur les manifestants à Blantyre. Jeudi soir, le chef de l'Etat a lancé un appel au calme à la radio, et la police a diffusé un communiqué annonçant qu'elle ne s'opposerait pas au droit de grève, à condition que son application ne provoque pas de violences. Est-ce à dire que le régime lâche du lest ? Reconnu dans les textes, le droit de grève n'avait jamais été considéré comme un acquis jusqu'à présent.

Certains observateurs attendent d'autres mesures, sachant que le Malawi devra adopter des réformes s'il veut obtenir les grâces des pays occidentaux qui l'aident. Une réunion de ses bailleurs de fonds doit avoir lieu le 14 mai à Paris. Il est évident que la répression des émeutes influera sur l'état d'esprit des donateurs. A moins que, d'ici là, des réformes soient annoncées...

MARIE-PIERRE SUBTIL

ALGÉRIE : démocratisation et relance économique

M. Merbah, ancien premier ministre, reproche au pouvoir de faire cavalier seul

Le ministère algérien des affaires étrangères a qualifié *«d'ingérence»* dans des *«questions relevant de la souveraineté des Etats»* les propos de M. Bernard Kouchner recueillis par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, dans lesquels il exprimait l'intention de visiter les camps de détention au Sahara où des milliers d'islamistes sont rassemblés depuis plusieurs mois (*le Monde* du 7 mai). Si une telle demande devait être faite, les autorités algériennes *«ne prendraient même pas la peine de l'examiner»*. Elles ont invité le ministre de la santé et de l'action humanitaire à *«faire preuve de plus de retenue et de responsabilité»*.

«Non seulement la population doute de la capacité du pouvoir à améliorer sa vie quotidienne, mais encore elle craint de voir les choses empirer», a déclaré au *Monde*, jeudi 7 mai, à Paris, M. Kasdi Merbah, qui eut à gérer le pays comme premier ministre, pendant dix mois, au lendemain des sanglantes émeutes d'octobre 1988. A son avis, *«il faudrait qu'économiquement parlant, les gens voient que ça bouge. Or, les nouveaux systèmes mis en place sont inefficaces et, du coup, le déversement de crédits mettra du temps à produire ses effets»*.

A en croire M. Merbah, le pari sur les hydrocarbures – la vente de certains champs pétroliers à des compagnies étrangères – engagé par M. Sid Ahmed Ghozali, le chef du gouvernement, *«ne tient plus»* et n'apportera donc pas les recettes en devises escomptées : 6 à 8 milliards de dollars. *«Pour préserver notre liberté de manœuvre, peut-être aurions-nous dû accepter de rééchelonner notre dette extérieure au lieu de déguiser cette opération sous les traits d'un «reprofilage»*, s'interroge l'ancien premier ministre. *Ce qui nous aurait notamment permis de disposer d'argent pour relancer l'économie.»*

Cette relance est, à ses yeux, l'un des préalables à la reconquête du terrain gagné par les intégristes. Il refuse, à cet égard, de se prononcer sur le bien-fondé de la toute récente dissolution du Front islamique du Salut (FIS) aussi longtemps que n'auront pas été publiés les attendus de l'arrêt de la Cour suprême afin de s'assurer que, *«comme il convient dans un Etat de droit, cette décision judiciaire est sans coloration politique»*.

Programme commun

Pour ce transfuge du FLN, ancien chef de la puissante sécurité militaire et aujourd'hui président du Mouvement algérien pour la justice et le développement (MAJD), regagner le terrain perdu par les démocrates oblige aussi à modifier les procédures de vote et le mode de scrutin en vue des prochaines échéances électorales. Et de souligner que, le 26 décembre dernier, *«moins de 5 % des émigrés ont participé au premier tour des législatives»*.

Cette riposte aux intégristes passe encore par la lutte contre la corruption, tant la population est convaincue que ses gouvernants ont puisé dans les caisses de l'Etat pour leurs besoins personnels. *«Il n'est pas suffisant de s'en prendre à des hommes*, avertit M. Merbah, *il faut aussi moraliser la vie publique, par exemple en procédant à un choix judicieux des responsables, en instituant un strict contrôle des dépenses, en publiant les rapports de la Cour des comptes, etc.»*

L'ancien premier ministre juge le pouvoir incapable de résoudre, seul, tous ces problèmes. Il lui reproche de chercher vainement à créer un «Rassemblement patriotique» au lieu de «faire appel à la population par l'intermédiaire des partis». La solution consisterait, d'après lui, à *«former un gouvernement d'union nationale pour gérer, autour d'un programme minimum, la phase de transition»* qui doit conduire, en principe d'ici à la fin de 1993, à la remise en route du processus électoral. Mais, celui qui fut l'un des plus proches collaborateurs du colonel Houari Boumediene, craint, aujourd'hui, que ne se bâtisse en Algérie *«une démocratie de façade à la marocaine ou à la tunisienne»*.

JACQUES DE BARRIN

□ **AFRIQUE DU SUD : le gouvernement accepte la venue d'une mission de l'OUA.** – Le gouvernement sud-africain, qui avait jusqu'alors publiquement exprimé ses réticences, a finalement accepté la venue d'une mission de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) chargée d'enquêter sur la violence dans le pays, a-t-on appris jeudi 7 mai. Cette mission, qui doit arriver le 13 mai, sera composée d'observateurs originaires d'Algérie, du Congo, du Nigéria, d'Ouganda et du Zimbabwe, selon un responsable du ministère des affaires étrangères. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SIERRA-LEONE : cent morts dans un accident minier.** – La police a annoncé, jeudi 7 mai, qu'une centaine de personnes avaient été tuées dans l'effondrement d'une mine de diamants clandestine, mardi, à Nyeya, à environ 300 kilomètres à l'est de Freetown. Des mineurs dépourvus de licence auraient percé un tunnel d'une dizaine de mètres de profondeur qui s'est effondré. – *(Reuter.)*

□ **TANZANIE : le Parlement s'est prononcé pour le multipartisme.** – Le Parlement tanzanien a mis fin, jeudi 7 mai, au régime de parti unique en adoptant un projet de loi instaurant une démocratie pluraliste. Les nouveaux partis pourront être enregistrés à partir du mois de juillet dans la perspective d'élections qui auront lieu avant la fin de l'année. – *(Reuter.)*

□ **TOGO : le gouvernement souhaite que l'ONU enquête sur l'attentat contre M. Olympio.** – Le gouvernement a décidé, jeudi 7 mai, d'adresser une requête au Conseil de sécurité de l'ONU pour que soit constituée une commission internationale chargée d'enquêter sur l'attentat commis contre M. Gilchrist Olympio. L'état de santé du dirigeant politique, hospitalisé au Val-de-Grâce à Paris, *«n'inspire pas d'inquiétude»*, a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay. Jeudi, l'ensemble du pays a été paralysé par la grève de protestation lancée la veille par les syndicats et six partis politiques.

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

L'écrivain arabe Emile Habibi reçoit le plus prestigieux prix littéraire du pays

Le prix d'Israël a été décerné jeudi 7 mai à l'écrivain arabe israélien Emile Habibi pour l'ensemble de son œuvre littéraire en arabe, lors d'une cérémonie officielle à Jérusalem pour le 44e anniversaire de la création de l'Etat d'Israël.

C'est la première fois que ce prix, le plus prestigieux du pays, est attribué à un écrivain arabe israélien. Doté de 8 000 dollars, le prix a également été décerné à neuf autres personnalités israéliennes du monde des arts, des lettres et des sciences. La cérémonie a été troublée par des ultra-nationalistes israéliens qui accusent M. Habibi, soixante-dix ans, de soutenir l'OLP et d'avoir obtenu en 1990 le prix littéraire Al-Qods de la main de Yasser Arafat.

M. Habibi a été critiqué par des écrivains palestiniens. *« Ce n'est pas pour honorer la littérature palestinienne qu'on lui décerne le prix, mais pour le récompenser d'avoir pris position contre l'Irak durant la guerre du Golfe »*, a déclaré le secrétaire général de l'Union des écrivains de Cisjordanie et de Gaza, M. Assad al Assad. M. Habibi a annoncé qu'il verserait les 8 000 dollars à une œuvre de réhabilitation pour enfants palestiniens blessés durant l'Intifada. – *(AFP.)*

□ **L'OLP fait le point des négociations de paix israélo-arabes.** – Le Conseil central de l'OLP (CCOLP) a entamé jeudi 7 mai à Tunis une session de trois jours à huis clos, destinée à faire le point des négociations de paix israélo-arabes et à examiner d'éventuelles réformes au sein de la centrale. Le CCOLP devrait notamment annoncer les noms des Palestiniens de la diaspora qui participeront à une partie des pourparlers de paix.

□ **LIBYE : nouvelle mission de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU.** – M. Vladimir Pétrovsky, envoyé spécial de M. Boutros Boutros-Ghali, a quitté New-York, jeudi 7 mai, pour Tripoli où il devait remettre un message du secrétaire général de l'ONU au colonel Kadhafi, dans lequel il tente de convaincre ce dernier de se conformer aux résolutions 731 et 748 du Conseil de sécurité. *« Nous ne pouvons pas dire non à une solution arabe de cette affaire qu'on peut régler en sauvant la face de toutes les parties concernées*, a répété le numéro un libyen, dans un entretien accordé au quotidien jordanien *Al-Destour. Mais, les pays occidentaux ne veulent pas car ils ont d'autres visées. »* – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Dernier Etat d'Asie à entretenir des rapports gouvernementaux avec Taïwan

La Corée du Sud s'apprête à nouer des relations diplomatiques avec Pékin

La Corée du sud, dernier pays d'Asie à entretenir des rapports gouvernementaux avec Taïwan, et la Chine populaire, engagée aux côtés du Nord lors de la guerre qui a ravagé la péninsule de 1950 à 1953, semblent près d'établir des relations diplomatiques.

TAIPEH

de notre envoyé spécial

Il fut un temps où une bonne part du budget de propagande de la République de Chine – nom du régime nationaliste réfugié à Taïpeh après la victoire de Mao sur le continent en 1949 – était consacré à l'impression de brochures au sigle de la « Ligue anticommuniste mondiale ». Au sein de cet organisme, très en pointe dans la guerre froide, Taïwan et la Corée du Sud semblaient des alliés indéfectibles, faisant face, respectivement, aux régimes staliniens du continent chinois et de Kim Il-sung. Or, une redéfinition des rapports entre ces quatre pays semble désormais près d'aboutir.

Le 1er avril, le religieux américain Billy Graham se rendait auprès du « Grand Leader » de Pyongyang pour lui remettre un message verbal du président Bush. On venait d'apprendre qu'une autre figure associée à ce monde interlope des sectes religieuses d'inspiration américaine, Moon Sun-Myung, chef spirituel de « l'Eglise de l'unification » (« secte Moon »), s'était rendu en décembre dans son village natal, situé du côté nord-coréen. Voyage symbolique pour un croisé de l'anticommunisme...

Tandis que le dialogue inter-coréen se poursuivait tant bien que mal, succéda à ces deux visites, à la mi-avril, le voyage à Pyongyang du chef de l'Etat chinois, M. Yang Shangkun, pour les cérémonies du 80e anniversaire du maréchal Kim Il-sung. De nombreux diplomates occidentaux pensent que Pékin avait chargé M. Yang d'expliquer aux Nord-Coréens que la Chine populaire allait finalement reconnaître Séoul, après avoir promis que ses rapports avec le sud de la péninsule se borneraient aux relations économiques.

« Nous voyons un signal clignoter »

Lors de la venue à Pékin, en avril, du chef de la diplomatie sud-coréenne dans le cadre d'une réunion internationale, le premier ministre chinois, M. Li Peng, avait tenu des propos interprétés à Séoul comme le souhait d'une prochaine rencontre au sommet entre les deux pays. Pékin avait démenti, mais ce démenti était plutôt apparu comme destiné à éviter que le protocole n'anticipe sur les événements.

« Nous voyons un signal clignoter » dans les rapports entre Chines et Corées, déclare au *Monde* M. Ma Yingjeou, « patron » de la politique de Taïwan pour tout ce qui touche aux relations avec le continent communiste. Façon de dire que Taïpeh ne se fait plus d'illusions : pour le régime nationaliste, la normalisation entre Pékin et Séoul n'attend plus qu'un créneau diplomatique. Le président sud-coréen M. Roh Tae-woo a souhaité que la normalisation avec Pékin se fasse avant la fin de son mandat, en février 1993. Entre le gouvernement chinois communiste et la partie capitaliste de la péninsule coréenne, *« l'affaire paraît entendue »*, estimait pour sa part M. Jacob Ma, vice-président de la commission des affaires étrangères de la Chambre législative de Taïpeh.

La prévisible reconnaissance mutuelle sino-sud-coréenne fournit au régime nationaliste l'occasion la plus importante à ce jour de tester sa nouvelle *« diplomatie souple »*. Jadis, il rompait immédiatement ses relations diplomatiques avec le pays qui ouvrait une ambassade à Pékin. Cette fois, le secrétaire général de la présidence de la République de Chine, M. Tsiang Yiensi, s'est rendu dans la capitale sud-coréenne pour tenter, selon la presse de Taïpeh, de convaincre le président Roh Tae-woo de conserver des liens formels avec l'île.

Taïwan est conscient que son souhait se heurte à l'exigence habituelle de Pékin : que le pays concerné rompe ses rapports gouvernementaux avec l'île nationaliste. Toutefois, la manière modérée, inhabituelle, avec laquelle la Chine populaire a réagi en février à un accord entre la Lettonie et Taïwan sur l'ouverture réciproque de consulats généraux, ouvre des perspectives nouvelles d'arrangements.

M. Jacob Ma ajoute qu'à son sens, *« les relations* [entre Taïpeh et Séoul] *se maintiendront substantiellement en l'état »*. M. Ma Ying-jeou, pour sa part, est plus circonspect : *« Voyons ce qu'il adviendra »*, se contente-t-il de dire.

FRANCIS DERON

En visite à Paris

M. Genscher souligne la « continuité » de la politique extérieure allemande

Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a déclaré, jeudi 7 mai, à Paris, que la politique étrangère de son pays sera marquée par la *« continuité »* après son départ du gouvernement le 17 mai.

« Nous avons une ligne droite. Pour la politique extérieure allemande, elle est prévisible, elle sera caractérisée par la continuité et par l'engagement de l'Allemagne pour l'unité de l'Europe, pour l'union de l'Europe et pour le rôle central que jouera l'amitié franco-allemande », a-t-il dit à la presse à l'issue d'une visite d'adieux au président François Mitterrand. Quelques heures auparavant, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, avait souhaité que le départ de son homologue ne marque pas un *« tournant »* de la politique étrangère allemande.

CORRESPONDANCE

M. Peyrefitte et « la Vision des Chinois »

Nous avons reçu de M. Alain Peyrefitte la lettre suivante :

Votre collaborateur Francis Deron, dans *le Monde* du 13 février, a rendu un hommage mérité aux traducteurs des 276 documents parus dans *la Vision des Chinois.*

En revanche, il a cru devoir assortir ces vifs éloges d'allégations à mon encontre que je ne peux laisser passer sans réagir :

1) Il affirme : *« Pour la première fois dans un ouvrage de M. Peyrefitte sur la Chine* [des sinologues] *sont remerciés nommément. »* C'est le contraire qui est vrai. Dès le premier de mes ouvrages sur la Chine, *Quand la Chine s'éveillera...*, une page entière était consacrée à mes remerciements ; vieille habitude anglo-saxonne qui n'était guère encore pratiquée en France. De même, pour *l'Empire immobile*, deux pages de remerciements. Je n'innove donc pas dans *la Vision des Chinois.*

Si je n'ai pas cité de sinologues pour *la Tragédie chinoise*, c'est que je ne voulais pas compromettre ceux qui m'avaient informé (et je savais qu'ils ne le souhaitaient pas). Je me devais de ne pas les associer à une analyse qui était hautement controversée parmi les sinologues – et pour cause, certains d'entre eux s'étant, tout comme M. Deron, lourdement trompés dans leur interprétation du printemps de Pékin, ainsi que la suite l'a montré et le montre.

2) Cette différence d'appréciation paraît bien, en effet, être la cause de l'hostilité que me porte M. Deron : j'avais été un des rares en Occident à annoncer la fin désastreuse de ce printemps. M. Deron, lui, annonçait la chute du gouvernement Li Peng, la fuite et la mort de Deng Xiaoping, l'effondrement du PCC, etc.

M. Deron croit devoir interpréter mon attitude en avançant que j'aurais *« pris fait et cause pour les auteurs de la répression du Printemps de Pékin »*.

Etre lucide n'est pas être complice. Prévoir n'est pas souhaiter. Personne ne souhaite plus que moi que notre idéal de liberté et de démocratie pénètre peu à peu en Chine. Mais j'estime qu'en contribuant à la perte de face infligée au pouvoir chinois à compter du 15 mai 1989, jour de l'arrivée à Pékin de M. Gorbatchev, la « surmédiatisation » du Printemps de Pékin en Occident a gravement retardé la libéralisation démocratique qui depuis plusieurs années était en train de s'accomplir tant bien que mal par le jeu de la libéralisation économique.

3) Rien n'autorisait M. Deron à porter, en raison de notre divergence de vues, un jugement de nature à discréditer ma contribution à *la Vision des Chinois*, dans lequel pas une ligne ne se réfère au printemps de Pékin.

4) Le terme de *« mécène »*, qu'il emploie pour caractériser ma participation à ce livre, est également de nature à me discréditer. Je suis en effet :

– l'« inventeur », selon l'expression consacrée en recherche historique, de ces 276 pièces authentiques (ainsi que des pièces authentiques d'origine anglaise et d'origine ecclésiastique qui donneront matière aux deux ouvrages suivants de la série *Un choc de cultures*) ;

– le rédacteur unique de l'introduction générale de 120 pages, de la présentation de chacune des 276 pièces et des notes infrapaginales.

Je n'ai fait aucun apport d'argent pour rémunérer les traducteurs ou autres collaborateurs de ce travail d'équipe (ce qu'insinue l'expression de *« mécène »*). En revanche, comme le disent mes Remerciements : *« Les longs et onéreux travaux préparatoires, investigations, déplacements, traductions, qui ont abouti à cette édition dite « savante », ont été intégralement rémunérés par les droits d'auteur... à l'exclusion de toute subvention de quelque organisme public ou privé. L'équipe qui a réalisé cette œuvre collective a la fierté de ne rien devoir qu'aux lecteurs. »*

[Il est effectivement arrivé à M. Peyrefitte de remercier des sinologues, mais il n'était jamais allé, avant cet ouvrage, jusqu'à admettre que certains de ceux-ci – l'intéressé ne parlant ni ne lisant le chinois – avaient fourni bien plus que les avis éclairés dont les auteurs anglo-saxons créditent les noms qu'ils citent dans leurs avant-propos. Au sujet de *la Vision des Chinois*, nous aurions pu écrire que ce sont des noms de collaborateurs qui apparaissent sur la page de titre d'un livre de M. Peyrefitte.

***Le Monde* n'a pas *« annoncé »*, en 1989, la *« chute »* du gouvernement Li Peng, la *« fuite et la mort »* de Deng Xiaoping, ou *« l'effondrement »* du PCC. Nous avions alors fait état de plusieurs faits :**

1) le fait que le premier ministre chinois, artisan d'une consternante répression, s'était enfermé dans une impasse : la suite, précisément, l'a montré ;

2) le fait que la population de Pékin, qui n'avait pas l'habitude d'observer des mouvements de chars en pleine ville, s'interrogeait légitimement sur l'état de santé de Deng Xiaoping, homme qui incarnait à ses yeux un début de normalité de la vie politique en Chine, disparu de la scène pendant vingt-quatre jours au pire moment de la crise.

Il est avéré que le patriarche chinois, au lendemain de sa rencontre avec Mikhaïl Gorbatchev, le 16 mai 1989, s'est rendu en province, conformément à une vieille tradition impériale déjà ravivée par Mao Zedong, afin d'y rechercher des soutiens auprès de grands satrapes militaires. Il ne fait guère de doute, en outre, qu'il ait été victime d'un malaise d'une gravité non déterminée, compréhensible chez un homme de quatre-vingt-cinq ans ;

3) le fait que le Parti communiste chinois, tel qu'il a été conçu par ses fondateurs, léninistes imbus d'une tradition centralisatrice bi-millénaire, avait perdu, le 3 juin 1989, par la décision de ses chefs opérationnels de faire tirer sur la foule, les leviers de pouvoir qui lui avaient permis de régner jusque-là sans partage sur un pays facilement enclin à l'éclatement. Là encore, la suite a montré que les provinces ont largement profité de l'affaiblissement du « centre » au point que celui-ci ne peut plus imposer sa volonté au pays.

La thèse de M. Peyrefitte est que la libéralisation politique suit nécessairement celle de l'économie. Le caractère intangible de cette translation reste autant à démontrer que celui de la thèse inverse, fallacieuse, dont Mikhaïl Gorbatchev a fait les frais – même si *« personne ne souhaite plus »* que M. Peyrefitte qu'il se révèle exact. L'idée représente un pari tellement risqué pour les intéressés, en l'occurrence un bon milliard de personnes, que rien n'autorise M. Peyrefitte à l'engager sur leur dos. – F. D.]

□ **Sommet franco-allemand à La Rochelle.** – Le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl se rencontreront à La Rochelle les 21 et 22 mai à l'occasion du 59e sommet franco-allemand.

□ **Visite de la présidente de la République d'Irlande en France.** – Mme Mary Robinson, présidente de la République d'Irlande, se rendra en France du 25 au 28 mai pour une visite d'Etat à l'invitation de M. François Mitterrand.

□ **La Russie candidate à l'adhésion au Conseil de l'Europe.** – La fédération de Russie a déposé, jeudi 7 mai à Strasbourg, sa demande d'adhésion au Conseil de l'Europe. Cette candidature, déposée par le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, a été qualifiée d'« historique » par le président en exercice du comité des ministres, le Suisse René Felber. – *(AFP.)*

□ **M. Roland Dumas à Washington.** – Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas fera, lundi 11 mai, une visite aux Etats-Unis écourtée en raison des débats parlementaires, en France, sur le traité de Maastricht. Au cours de ce voyage, il devrait s'entretenir du calendrier international des semaines à venir avec le président George Bush, le chef de la diplomatie américaine James Baker, ainsi qu'avec le secrétaire à la défense Dick Cheney et le conseiller de M. Bush pour les affaires de sécurité nationale Brent Scowcroft. – *(AFP.)*

Le débat sur le traité de Maastricht à l'Assemblée nationale

L'UDF et le RPR votent contre le projet de révision constitutionnelle à la commission des lois

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 7 mai, le projet de révision de la Constitution, préalable à la ratification du traité sur l'union européenne, après l'avoir amendé sur trois points *(nos dernières éditions du 8 mai)*. Le RPR et l'UDF ont voté, néanmoins, contre le texte. L'UDC et le PCF n'étaient représentés par aucun député au moment du scrutin. La discussion des articles du projet reprendra en séance publique le 12 mai.

S'il est une question qui se pose à l'issue du réexamen, jeudi, du projet de révision de la Constitution par la commission des lois, c'est bien celle de la majorité des trois cinquièmes dont le gouvernement aura besoin, au Congrès, une fois le texte adopté en termes identiques dans les deux Assemblées. Le vote négatif émis non seulement par le RPR, secoué par les turbulences de l'«effet Séguin», mais – plus inattendu – par l'UDF elle-même, hypothèque les chances du gouvernement. Tout dépend, désormais, des effets d'annonce que M. Pierre Bérégovoy saura ménager avant le vote final.

Les députés socialistes estiment avoir fait preuve de bonne volonté, *«d'une immense patience»*, ajoute même M. Gérard Gouzes (PS), rapporteur du projet. Après s'être associés à la demande de renvoi en commission déposée, au nom du groupe RPR, par M. Pierre Mazeaud, ils ont accepté de reprendre à leur compte trois des quatre amendements communs présentés par les groupes UDC, RPR et UDF.

Le premier est purement formel, puisqu'il consiste à réécrire le titre que le projet insère dans la Constitution. *«De l'Union européenne»* devient, ainsi, *«De la Communauté européenne et de l'Union européenne»*.

Le deuxième amendement, chargé de symbole, insère la phrase : *«Le français est la langue de la République»* dans l'article 2 de la Constitution, où il est déjà précisé que l'emblème national est le drapeau tricolore, l'hymne national, *la Marseillaise*, et la devise de la République, *«Liberté, égalité, fraternité»*. La commission a rejeté l'amendement de M. Xavier Deniau (RPR) visant à faire de la langue française *«la langue de l'Etat et des collectivités territoriales de la République»*.

Quatre-vingt-quatre amendements rejetés

Le troisième amendement formalise le souhait, partagé sur l'ensemble des bancs de l'Assemblée, de mieux associer le Parlement au processus de prise de décision communautaire. Jeudi matin, Mme Elisabeth Guigou, ministre chargé des affaires européennes, avait annoncé que le gouvernement était disposé à faire preuve d'un *«esprit d'ouverture»*, sous réserve de respecter une triple contrainte : *«la distinction constitutionnelle entre la loi et le règlement»*, *«les prérogatives de l'exécutif dans les négociations internationales»* et *«la prise en compte des procédures communautaires existantes»*. *«A partir de là, tout est possible»*, avait-elle précisé, adoptant ainsi une attitude légèrement plus souple que la veille, lorsqu'elle s'était contentée d'exprimer sa préférence pour une *«meilleure organisation de notre travail en commun à partir de la législation existante»*. Elle faisait référence à la possibilité de mieux valoriser l'actuelle délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes.

Les membres de la commission des lois l'ont si bien entendue qu'ils ont décidé de «constitutionnaliser» cette délégation, qui ne devait son existence, jusqu'à maintenant, qu'à une loi ordinaire, alors que les commissions permanentes sont, elles, reconnues par l'article 43 de la Constitution. L'amendement adopté à l'unanimité est ainsi rédigé : *«Le gouvernement soumet à l'Assemblée nationale et au Sénat, dès leur transmission au Conseil des communautés, les projets d'actes communautaires comportant des dispositions de nature législative. Selon des modalités déterminées par la loi, chaque Assemblée émet un avis sur ces projets au sein d'une délégation constituée à cet effet ou en séance.»* Cette dernière précision vise à hiérarchiser les projets de directive ou règlement communautaires : les plus importants d'entre eux seraient examinés en séance publique, tandis que la délégation se prononcerait sur les moins importants. Il reviendrait donc à la loi de fixer ces critères.

Le consensus s'arrête là. Les quatre-vingt-quatre autres amendements ont été rejetés par les députés socialistes, majoritaires au sein de la commission. Tel est le cas de l'amendement commun de l'opposition précisant que *«la République participe à la Communauté européenne et à l'Union européenne, dont les Etats membres ont choisi librement d'exercer en commun certaines compétences»*, rédaction qui avait le mérite, selon M. Alain Lamassoure (UDF), de *«définir l'Union européenne»*. M. Lamassoure a échoué, aussi, à faire accepter son amendement visant à *«lier droit de vote et citoyenneté»*, qui aurait permis, selon lui, de *«verrouiller toute tentative d'octroyer le droit de vote à des ressortissants non communautaires»*.

Du côté du RPR, la principale source de crispation, en dehors du refus du droit de vote et de l'éligibilité des ressortissants communautaires, touche au «compromis de Luxembourg». Les députés RPR avaient multiplié les questions à Mme Guigou, en séance publique, sur la validité de cet arrangement politique, conclu le 29 janvier 1966 à Luxembourg afin de permettre à un Etat de refuser le principe de la majorité qualifiée lorsqu'il s'agit de statuer sur des intérêts qu'il juge unilatéralement *«très importants»*. Au grand dam du RPR, Mme Guigou avait répondu, le 6 mai, que le compromis de Luxembourg était *«tombé en désuétude»* et qu'il convenait donc de *«laisser ce texte là où il est»* et d'*«éviter d'avoir à y recourir»*. *«C'est une déclaration très grave»*, s'était insurgé M. Alain Juppé.

Jeudi matin, le ministre des affaires européennes a réajusté ses formules afin d'apaiser les passions. *«Le compromis de Luxembourg existe et demeure, mais sa mise en œuvre est devenue exceptionnelle»*, a-t-elle souligné. *«Nous prenons acte des rectifications qui vous venez d'apporter»*, lui a répondu M. Jean de Lipkowski, ajoutant que son groupe souhaitait que *«plus de solennité soit donnée à cet engagement»*. En fait, le RPR voudrait que le gouvernement s'engage formellement, devant la représentation nationale, à recourir au compromis de Luxembourg dès lors que des intérêts jugés *«très importants»* par la France sont en cause.

«Pour nous, c'est un casus belli*»*, a même précisé M. Jacques Toubon, qui a qualifié l'attitude du gouvernement sur le sujet d'*«incompréhensible»*. *«A ce train-là*, a-t-il ajouté, *le gouvernement n'aura pas les trois cinquièmes au Congrès.»* Il est vrai que dans l'épreuve de force qui est engagée, où chacun joue sur toutes les ficelles de la négociation, les mises en garde et les menaces voilées sont de bonne guerre.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le compromis de Luxembourg

Adopté par les ministres des affaires étrangères des six pays membres de la CEE le 29 janvier 1966, le compromis de Luxembourg permit de dénouer la «crise de la chaise vide» qui avait été provoquée en juillet 1965 par la décision de la France de ne plus siéger au Conseil des ministres européen. Aux termes de ce texte, qui modifia les règles du jeu communautaire, la CEE faisait largement droit à la demande française souhaitant que les Six votent à l'unanimité chaque fois que l'un d'entre eux estimait que, pour lui, un «intérêt vital» était en jeu. En conséquence, l'hostilité d'un seul pays membre à un projet de texte communautaire devait suffire à en ajourner l'adoption.

LES RÉACTIONS

M. Juppé : l'opposition va «mal»

M. Alain Juppé a affirmé, jeudi 7 mai sur RTL, que l'opposition va *«mal»*. Le secrétaire général du RPR a ajouté que, si cela ne changeait pas, elle allait *«continuer à perdre trois ou quatre points dans les sondages toutes les semaines»*. Commentant les divisions de l'opposition dans le débat sur la révision constitutionnelle, il a indiqué : *«Je regrette tout à fait le spectacle que nous donnons. M. Mitterrand a tendu un piège, on est tombé dedans. Il faut qu'on se ressaisisse. Ça fait quatre ans que je rame avec d'autres pour construire patiemment l'union de l'opposition, et sur cette affaire européenne où chacun aurait pu assumer ses différences (...) on s'est emballé, enflammé. J'espère que, le mois de juin passé, on retrouvera la raison et qu'on pourra recommencer à construire un bon programme pour sortir la France de ses difficultés actuelles»*.

□ **M. Devedjian (RPR) déplore «l'attitude ambiguë» de M. Chirac.** – Seul député RPR à avoir voté contre l'exception d'irrecevabilité défendue par M. Philippe Séguin, M. Patrick Devedjian, maire d'Antony (Hauts-de-Seine), déplore, dans un entretien au *Quotidien de Paris* du vendredi 8 mai, *«l'attitude ambiguë»* sur l'Europe de M. Jacques Chirac qui, selon lui, *«a voulu temporiser pour tenter de trouver une unanimité de façade». «Non seulement il n'a donné aucune consigne de vote mais il est resté muet lors de la réunion du groupe RPR quelques heures avant l'intervention à la tribune de l'Assemblée de Philippe Séguin, alors que Pierre Mazeaud mais aussi Bernard Pons* [président du groupe RPR] *prononçaient deux réquisitoires contre le traité de Maastricht»*, précise M. Devedjian.

□ **M. Philippe de Gaulle (RPR) dénonce une *«opération de politique intérieure»*.** – Evoquant ses souvenirs, dans *le Figaro* du vendredi 8 mai, à l'occasion du quarante-septième anniversaire de la capitulation allemande, M. Philippe de Gaulle, sénateur (RPR) de Paris, estime qu' *«il n'y a aucun rapport entre le 8 mai 1945 et l'actuel brouillon de Maastricht qu'on prétend nous interdire de modifier et qui est, en réalité, une opération de politique intérieure et contre la Constitution, sous couvert de l'Europe qui n'a nullement besoin de cela, bien au contraire»*. Le fils du général de Gaulle dénonce la *«marotte répétitive de l'actuel président de la République : le droit de vote à des étrangers, fussent-ils nos alliés britanniques»*, ajoute-t-il.

Hésitations et lenteurs

Suite de la première page

Le gouvernement est-il prêt, au contraire, à faire les concessions nécessaires pour dissiper les hésitations des plus tièdes des Européens et ainsi confirmer le vrai consensus qui entoure en France la construction européenne depuis quarante ans, toutes les majorités successives y ayant apporté leur pierre et, peu ou prou, dans le même sens?

Tout au long de cette première semaine il a semblé souffler le chaud et le froid. Un discours presque «fédéraliste» de M. Roland Dumas, des propos d'inspiration «nationaliste» de M. Michel Vauzelle. Des déclarations pour le moins nuancées, pour ne pas dire ambiguës, de Mme Elisabeth Guigou sur le compromis de Luxembourg, qui ne devraient pas satisfaire ceux qui, au RPR, sont ravis de trouver cette occasion pour justifier leur réserve, et qui, sur ce seul point, ont reçu l'appui de M. Raymond Barre, alors qu'à l'UDF, comme à l'UDC, on aurait préféré que n'apparaisse pas cette nouvelle pomme de discorde au sein de l'opposition. Une concession sensible sur le temps laissé aux députés pour débattre de ce projet important, alors que, la semaine dernière, le gouvernement avait manifesté sa volonté de clore le dossier le plus vite possible.

Une stratégie qui n'est pas claire

L'hésitation paraît surtout grande sur la façon dont il convient de répondre aux demandes de l'opposition en faveur d'une modification du projet de révision constitutionnelle. Les ministres sont, il est vrai, aidés par les divisions de la droite. Malgré ses propositions d'amendements communs, il apparaît clairement que ses différentes composantes ne les défendent pas tous avec les mêmes convictions, et que certains d'entre eux sont même, en fait, en contradiction avec la pensée profonde de ceux qui font mine de les soutenir.

La seule vraie concession déjà faite par le gouvernement concerne, en réalité, l'amélioration de l'association du Parlement français aux travaux des instances européennes. La demande est trop justifiée, même si députés et sénateurs seraient mieux armés pour se montrer exigeants s'ils utilisaient réellement toutes les possibilités d'intervention dont ils disposent déjà, pour qu'elle puisse être accueillie par une fin de non-recevoir. Mais une fois le principe acquis, reste à le mettre en forme, et cela est autrement plus compliqué. Accorder à l'Assemblée nationale et au Sénat le droit de voter, en séance publique, un avis sur les projets d'actes européens concernant des matières qui sont, en France, de nature législative, serait une véritable révolution par rapport à la tradition française et à l'esprit des institutions de la Ve République. Sur ce point-là, le gouvernement a reçu le soutien de M. Barre qui ne conçoit pas que des ministres puissent participer à une négociation internationale en étant liés par un vote parlementaire. Le long week-end du 8 mai ne sera pas de trop pour que puisse être mise au point une solution acceptable par les élus et par les gouvernants actuels, comme par ceux qui ambitionnent de leur succéder.

Si la stratégie du gouvernement n'est pas encore claire, celle de l'opposition ne l'est pas plus. Au RPR comme à l'UDF, mais pas forcément à l'UDC, l'obsession était de privilégier l'unité. La réussite de M. Philippe Séguin a fait éclater cette union de façade, et rend bien difficile sa reconstruction. Ceux des chiraquiens qui espéraient que le dossier de Maastricht, dont ils connaissent tous les risques pour eux, pourrait être clos rapidement, savent maintenant qu'il n'en sera rien. Aujourd'hui, ils paraissent donner la priorité à l'unité de leur mouvement. D'où le durcissement de M. Alain Juppé, pourtant personnellement favorable à la ratification de Maastricht. D'où aussi l'attitude de M. Edouard Balladur, qui souhaite, lui aussi, que ce traité soit ratifié mais qui, maintenant, envisage de ne pas voter la révision de la Constitution si M. Mitterrand ne fait pas des gestes sensibles.

Chez les giscardiens aussi, les hésitations sont grandes. Ils voulaient mettre en lumière les ambiguïtés des chiraquiens devant la construction européenne. Cet objectif est parfaitement atteint. Mais il leur faut aussi ne pas trop se couper d'alliés dont ils auront, dans les mois à venir, le plus grand besoin. Ce second objectif est autrement plus difficile à réaliser. Il explique probablement l'attitude de M. Alain Lamassoure qui a voté contre l'état actuel du projet, jeudi 7 mai, à la commission des lois.

En fait, la droite a compris que, ne serait-ce qu'à cause de l'attitude prévisible de la majorité sénatoriale, la procédure de révision constitutionnelle sera longue. Elle ne veut donc pas donner l'impression de passer, d'entrée de jeu, sous les fourches Caudines qu'elle accuse le président de la République de lui imposer. Avant de l'aider à réussir son grand dessein européen, elle veut montrer qu'elle ne le fait pas sans obtenir des concessions du chef de l'Etat. D'où aussi la course de lenteur du gouvernement. Il sait que, puisqu'il lui faut obtenir un vote conforme des deux chambres du Parlement, le moment le plus délicat sera la discussion au Sénat. Il ne peut donc pas céder tout ce qui est négociable dès la première lecture à l'Assemblée nationale. Il lui faut se garder des munitions pour la suite et déterminer le moment où il lui sera le plus profitable de les utiliser. Le processus de la ratification du traité de Maastricht n'en est vraiment qu'à son tout début.

THIERRY BRÉHIER

POINT DE VUE

Sans nostalgie ni illusion

par Michel Barnier

VOULONS-NOUS, oui ou non, engager le pays dans une *nouvelle étape* de la construction européenne? Pour les uns, héritiers naturels des pères fondateurs de la CEE ou sociaux-démocrates ralliés à l'économie de marché, la question est résolue dans l'instant car l'idéal communautaire est au cœur même de leur projet politique. Pour les autres, socialistes jacobins et communistes, mais également gaullistes, cruel est le dilemme entre le refus, qui signifierait l'isolement, et l'acceptation, qui semble sceller la liquidation de cette «exception française» orgueilleusement revendiquée et jalousement préservée.

Qu'importe ! Il est des moments où l'on doit tracer le chemin. Se dérober ici serait une lâcheté. C'est donc sans états d'âme que je dirai «oui» à Maastricht. A ceux qui invoquent contre ce traité les mânes du général, je réponds qu'en *1958 de Gaulle, sitôt revenu* aux affaires, accepta le Marché *commun, avant* de proposer en 1963 à l'Allemagne de l'Ouest d'ambitieux projets de coopération et d'inaugurer en 1966 une politique de la main tendue aux peuples d'Europe de l'Est dont chaque jour qui passe nous rappelle la nécessité et la pérennité. La France de de Gaulle n'a jamais été une France recroquevillée sur elle-même.

Ainsi le renforcement des liens entre les Etats d'Europe, notamment des Douze, se situe dans le droit fil de l'action de tous les présidents de la Ve République. Le traité de Maastricht n'est pas l'acte fondateur d'une nouvelle *entité politique. Il constitue plus* sûrement un texte de compromis, *encore imparfait. Il demeure, et* c'est à mes yeux un gage fondamental de sa réussite, appuyé sur le principe que seule une entente entre les gouvernements des Douze, principaux détenteurs de la légitimité politique, est aujourd'hui en mesure de faire progresser la construction européenne.

Alors, de grâce, pourquoi le président de la République, qui sut en décembre faire prévaloir le renforcement du Conseil européen, en *résistant aux sirènes du fédéralisme*, laisse-t-il entendre que les accords de Maastricht sont un événement comparable à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb? L'emphase, qui sert la dramatisation de l'enjeu, est un piège dans lequel nous ne devons pas tomber.

Il faut dire aux Français qu'après 1992 l'Europe n'est pas édifiée, *mais qu'elle reste à construire.* Il faut cesser de faire croire qu'un *espace sans frontières*, libre de tout affrontement, préservé de toute lutte d'influences, naîtra comme par enchantement. Comme hier, la CEE continuera d'être un lieu de négociation permanente, un champ clos où chaque pays luttera pour que ses propres conceptions de l'organisation sociale triomphent.

Loin de dissoudre la communauté nationale, la construction européenne doit nous conduire à approfondir notre réflexion sur les raisons qui nous font vivre ensemble. Si nous sommes sûrs de nos valeurs et de notre héritage culturel, si nous sommes décidés à *maintenir un Etat respecté, résolus* à favoriser la prospérité de notre *économie, alors nous pourrons,* avec l'Europe de demain, peser d'un poids suffisant pour éviter toute hégémonie et préserver *notre identité*. Si au contraire nous nous abandonnons à une Europe aussi angélique qu'anesthésiante, nous risquons les lendemains qui déchantent.

Il faut dire «oui» aux accords de Maastricht. Notre adhésion doit être vigilante, sans nostalgie aussi, car le saut à effectuer est moins important qu'on veut nous le faire croire ; sans illusion enfin, car le traité laisse une place suffisamment large à la coopération entre les Etats pour trancher, au cours de la décennie qui vient, les vraies questions. C'est alors que la France devra faire preuve de la plus grande fermeté pour défendre sa conception de l'Europe. Une *Europe qui ne laisse pas derrière* un nouveau mur de l'argent les peuples de l'Est. Une Europe qui sache s'appuyer sur les Etats et les nations pour l'essentiel des politiques à mener. Une Europe qui favorise des coopérations concrètes à géométrie variable prouvant aux Européens l'utilité et la légitimité de la construction communautaire.

Maastricht laisse grands ouverts les choix décisifs. C'est à nous gaullistes de nous y préparer sereinement pour faire partager au bon moment nos convictions.

► **Michel Barnier est député RPR de la Savoie, président du conseil général.**

Dans l'Aude

Le maire de Castelnaudary est mis en difficulté

CARCASSONNE

de notre correspondant

En même temps que Carcassonne *(lire page 16)*, le hasard veut que Castelnaudary, l'autre ville du département de l'Aude gérée par le RPR, soit à son tour secouée par une crise politique qui atteint son premier magistrat, M. Bernard Embry. M. Embry est «attaqué» sur deux fronts : le front judiciaire, à la suite d'une plainte déposée en décembre 1989 par M. Gérard Ardhuin, alors chef de file de l'opposition socialiste au conseil municipal ; et le front politique avec la démission, vendredi 17 avril, de six conseillers municipaux, dont M. Daniel Arata, conseiller général RPR, premier adjoint au maire.

La plainte déposée par M. Ardhuin, après plus de trois ans de procédure, a finalement été acceptée *«dans son principe»* le 30 avril par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier qui va ouvrir une information contre le maire de Castelnaudary sous le chef d'inculpation de délit d'ingérence. M. Gérard Ardhuin, qui milite à présent sous les couleurs de France unie, accuse M. Embry d'avoir vendu, en 1987, des terrains communaux destinés à être aménagés en lotissements à une société immobilière, la Lauragaise d'aménagement, créée par des membres de sa famille. Cette affaire, déjà ancienne, revient sous les feux de l'actualité au moment où le maire est déstabilisé par six élus de sa majorité qui lui reprochent un *«exercice solitaire du pouvoir»*.

M. Bernard Embry, qui a succédé à Jean-Pierre Cassabel, ancien député RPR, décédé en 1987, se trouve dans une position périlleuse. Après être resté pendant des années dans l'ombre de Jean-Pierre Cassabel, il a assuré la relève avec une certaine réussite. Mais son étoile s'est ternie au fil du temps. Battu aux dernières élections cantonales, il trouve aujourd'hui sur sa route M. Arata qui fut son plus proche compagnon et qui risque d'être désormais son plus redoutable adversaire.

B. R.

SOCIÉTÉ

Après la catastrophe du stade de Furiani

Une enquête judiciaire a été ouverte

Une enquête judiciaire a débuté, jeudi 7 mai, pour déterminer les responsabilités dans la catastrophe du stade de Furiani survenue mardi 5 mai à Bastia. Alors que les membres de la commission administrative, mise en place par le Premier ministre, ont quitté l'île en annonçant le dépôt de leurs conclusions *«dans les délais les plus brefs»*, la polémique sur le manque de sécurité dans le stade reste vive.

Le président du Sporting Club Bastiais, M. Jean-François Filippi, a annoncé qu'il déposait une plainte contre X avec constitution de partie civile. Dans un entretien qu'il nous a accordé il rejette la responsabilité sur l'entreprise qui a bâti la tribune provisoire. Selon un bilan publié jeudi soir, le drame a fait 12 morts, deux personnes étant décédées jeudi des suites de leurs blessures. Il y a plus de 750 blessés, dont 526 étaient encore hospitalisés jeudi.

Les experts ont confirmé que la partie supérieure de la tribune provisoire était constituée d'une structure tubulaire différente et *«certainement incompatible»* avec celle de la base de l'installation. Trente gendarmes vont entendre les blessés, les dirigeants de Sud Tribune, de la société de contrôle technique (SOCOTEC) et du bureau de contrôle agréé qui avait donné un avis favorable sur «le sol d'assise». Il semblerait en effet que les contrôles de sécurité aient été quasiment inexistants. Aucune expertise de montage et aucune vérification de la stabilité de l'ensemble n'ont été effectuées avant l'arrivée des spectateurs. Dans la soirée de jeudi, l'évêque de Bastia, Mgr Sauveur Casanova, a célébré une messe pour les victimes à la cathédrale Sainte-Marie en présence de centaines de personnes. Les obsèques de plusieurs victimes auront lieu samedi matin dans une ville en deuil : les commerces seront fermés, toutes les rencontres sportives du week-end sur l'île ont été annulées ainsi que les manifestations commémoratives du 8 mai 1945.

Moins de 48 heures après le drame, un premier fonds d'urgence de 40 millions de francs a été mis à la disposition des familles des victimes pour couvrir les premiers frais. Un fonds commun de solidarité et d'aide aux victimes a été ouvert afin de percevoir les dons qui affluent (les chèques sont à adresser à la Trésorerie générale de Bastia 20200 BP113, à l'ordre du «Fonds commun de solidarité aux victimes du 5 mai 92», numéro de compte 1218110) .

Polémique pour une «finale»

Après de longs pourparlers, la Fédération française de football (FFF) a décidé, jeudi 7 mai, que la finale de la Coupe de France entre l'Olympique de Marseille et l'AS Monaco, qui devait avoir lieu dimanche, serait disputée le mardi 12 mai au Parc des Princes à 20 heures et serait considérée comme un match de solidarité au profit des victimes de la tragédie de Furiani. *«Cette finale entre l'OM et Monaco sera donc considérée comme un match de solidarité, sans aucun protocole ni cérémonial, et dont les recettes seront intégralement versées à un fonds d'aide aux familles des victimes et des blessés de Furiani»*, indique la FFF. Cette décision a été prise *«d'un commun accord et en parfaite identité de vues entre la Fédération, la Ligue nationale et les deux finalistes»*.

Toutefois, M. Bernard Tapie, président de l'OM, précisait jeudi soir que l'Olympique de Marseille n'avait pas encore donné son accord pour disputer cette rencontre. Le club phocéen souligne qu'il a posé plusieurs conditions pour jouer ce match : *«Les joueurs olympiens, dans leur ensemble, refusent d'être qualifiés pour la finale autrement que par une demi-finale effective remportée sur le terrain ou à la demande expresse des joueurs de Bastia. L'OM s'est seulement engagé à laisser l'intégralité des recettes réalisées par la finale de la Coupe de France au profit des familles des victimes de la catastrophe de Furiani.»* Pour disputer cette finale, les dirigeants et joueurs de l'OM souhaitent que, par l'intermédiaire de leur capitaine, les joueurs de Bastia demandent aux champions de France de les représenter dans le match contre Monaco. *«Il est hors de question que l'on dispute une finale au bénéfice du forfait insulaire*, a déclaré Didier Deschamps, joueur de l'OM.

Les joueurs devaient consulter M. Tapie et prendre vendredi une décision sur leur participation. *«La réaction des dirigeants de l'OM est indécente*, a déclaré Yves Canarella, vice-président du Sporting Club Bastias, vendredi. *Jamais nous ne cautionnerons une finale, et si des gens la cautionnent ce sera simplement pour des raisons humanitaires. Aujourd'hui à Bastia, on ne parle plus de football. On a de la peine. Il y a des centaines de blessés, il y a des morts. Le football est si loin. Les dirigeants de l'Olympique de Marseille qui ne parlent qu'en leur nom essaient de se dédouaner en demandant l'aval des joueurs de Bastia et éventuellement de leurs dirigeants. C'est une réaction qui n'est pas très digne. Il ne faut pas nous renvoyer la balle alors qu'aujourd'hui on a d'autres soucis en têtes.»*

La colère de Jean-Michel Larqué

«Je suis écœuré, dégoûté. Il y a une dérive incontrôlée du monde du football.» Jean-Michel Larqué, ancien capitaine de Saint-Etienne, aujourd'hui commentateur sportif à TF1, a commenté mardi le drame en direct.

Aujourd'hui, il ne cache pas sa colère. *«Quand Le Graët* [le président de la Ligue] *dit que c'est un accident malheureux, je dis non, c'est un accident scandaleux. C'est une accumulation d'erreurs. Il n'y a qu'à voir les incidents qu'il y a eu au tour précédent de cette Coupe de France. Tout est lié, cela va se terminer comme cela se termine toujours – on ne saura rien. La polémique sur la rencontre Monaco-Marseille de mardi ? Tout cela me semble nul, dérisoire...»*

Un entretien avec le président du Sporting Club Bastiais

«J'ai loué une tribune clé en main. C'était à Sud Tribune de faire les vérifications», nous déclare M. Jean-François Filippi

BASTIA

de nos envoyés spéciaux

«Pourquoi avoir construit dans le stade de Furiani une tribune de 10 000 places?

– D'abord, pour des raisons de sécurité. Pendant le match des quarts de finale contre Nancy, le 22 avril, on avait assisté à des débordements à la limite d'un problème grave. Et Marseille, ce n'est pas Nancy. On a pensé que cela devrait attirer beaucoup plus de monde. Donc, il fallait trouver une solution. Soit on ne changeait rien et c'était un danger. Soit on jouait à l'extérieur *(NDLR : proposition de Marseille)*. Soit on se demandait comment agrandir la capacité du stade. Ce que nous avons fait. C'est pourquoi on a fait appel à Sud Tribune.

– Pourquoi cette entreprise et dans quelles conditions? Avez-vous travaillé avec elle?

– Elle avait déjà installé chez nous 2 600 places. Ça avait l'air fiable. Des contacts avaient été pris avec d'autres entreprises. Ainsi, une société bordelaise nous avait proposé ses services mais les délais d'acheminement du matériel étaient trop longs. Nous voulions rapidement une tribune clés en main. Sud Tribune nous a dit que pour avoir 10 000 places de plus, il fallait raser l'ancienne tribune. On nous demandait alors environ un million de francs avec les taxes pour construire la nouvelle tribune. Il y avait un prix et une qualité de service. Voilà pourquoi nous l'avons choisie. Une entreprise corse a gratuitement effectué la démolition et des bénévoles nous ont aidés. Nous avons payé 200 000 F à Sud Tribune, le reste devait être réglé après le match.

– Quel contrat avez-vous passé avec l'entreprise Sud Tribune?

– Il n'y a pas eu de contrat. Cela s'est passé par téléphone : un accord verbal entre personnes, à savoir le secrétaire du club qui rend des comptes au conseil d'administration, et le directeur commercial de l'entreprise. Il y a des contrats moraux qui valent beaucoup plus que des contrats signés. On nous a fourni une documentation générale et un descriptif de ce qui devait être construit à Furiani.

– Etait-ce un cahier des charges, y avait-il un plan?

– Non, c'était seulement un descriptif, pas grand. Deux pages.

«Un sentiment de révolte»

– Comment la sécurité a-t-elle été contrôlée?

– Par une commission composée de plusieurs services dépendant de la préfecture et du département : pompiers, sécurité civile, Samu, etc. Il y a eu quatre réunions suivies de visites auxquelles le directeur du cabinet du préfet a toujours assisté. Aucune réticence n'a été notée sur les procès-verbaux de la commission. Il y a eu des observations qui ont été prises en compte ou ne l'ont pas été par la commission. Mais on n'a pas parlé de la tribune. On s'est occupé de questions de supporters, de sécurité générale. Le lundi matin, on a décidé de poser la tribune à cet endroit-là. Nous avons demandé des garanties à l'entreprise. Elle a fait effectuer des sondages du sol par la SOCOTEC. Je ne sais pas ce qu'ils ont fait, des carottages peut-être. En tout cas, on a eu l'accord de la commission dès le lendemain matin.

– Qui a monté la tribune?

– Sud Tribune est venue du Continent avec six monteurs et un chef de chantier qui est le fils du PDG. Sur place, vingt à vingt-cinq personnes ont été invitées pour la manutention à nous aider.

– Avez-vous jamais eu un doute sur la fiabilité de cette énorme construction? Le système d'appui au sol ne vous a-t-il pas paru un peu «léger»?

– J'ai posé des questions sur le système d'appui. On m'a dit qu'ailleurs, cela se faisait comme ça. Je n'ai plus rien demandé. Moi, je vous dis que j'ai loué une tribune clé en main. Mon métier, c'est de louer des voitures. Quand je remets les clés à un client, il n'a pas à s'occuper de savoir s'il y a de l'huile dans le moteur ni si la voiture marche. C'est pareil. Tout devait se passer normalement. C'était à Sud Tribune de faire les vérifications.

– Avez-vous eu connaissance d'incidents remarqués par plusieurs témoins bien avant l'heure prévue du match, comme la chute d'une entretoise métallique qui avait déjà blessé un spectateur?

– Je n'ai pas été mis au courant de cet incident.

– Le juge d'instruction a versé au dossier un reportage de FR3 dans lequel deux membres de la Fédération française de football affirmaient avant le drame que la tribune ne leur paraissait pas solide. Vous ont-ils alerté?

– S'ils étaient inquiets, pourquoi ne sont-ils pas venus nous dire en tant que membres de la FFF au moins qu'ils étaient inquiets...

– Combien devait vous rapporter ce match?

– On s'attendait à une recette de trois millions de francs. Donc, deux millions environ, frais de tribune déduits. Cette somme devait être répartie entre Bastia, Marseille et la Fédération. C'est clair, on a majoré le prix des billets pour payer la tribune.

– Combien encaissiez-vous d'habitude pour un match de bon niveau lorsque le stade ne comptait que 9 000 places?

– 400 000 à 500 000 F.

– C'est une grosse différence. Agrandir le stade comme vous l'avez fait, était-ce pour servir l'intérêt du football corse ou celui des caisses du club?

– Pour moi, c'était, je l'ai dit, pour la sécurité et pour la fête. On nous avait dit, c'est vrai : venez à Marseille et on vous abandonnera la recette. Si on avait fait ça, on nous aurait dit qu'on le faisait pour l'argent. Et puis, sur le plan sportif, pour les joueurs et les supporters, ce n'était pas possible. Bastia aurait perdu la face. De plus, à Furiani, on avait peut-être une chance sur cent de gagner le match mais on avait une chance.

– Que ressentez-vous aujourd'hui?

– C'est un sentiment de révolte que j'ai. C'était pour moi, depuis deux ans que je m'occupe du club, le couronnement de mes efforts. C'était faire la fête du football corse. Et ça finit par le drame.»

Propos recueillis par MICHEL CODACCIONI et AGATHE LOGEART

Alors que la Cour de cassation est saisie du mémoire du parquet général

La publication d'un manifeste contre l'arrêt Touvier suscite une vive émotion à «l'Express»

La Cour de cassation est saisie depuis le 24 avril du mémoire du procureur général de Paris, M. Pierre Truche, par lequel le parquet général justifie son pourvoi formé après le non-lieu accordé, le 13 avril, à l'ancien milicien Paul Touvier.

Tandis que commence un long et discret processus judiciaire – la Cour de cassation risquant de ne rendre sa décision qu'en fin d'année, – la polémique publique se prolonge. Un manifeste signé par cent quatre-vingt-huit personnalités – écrivains, artistes et journalistes – met nommément en accusation les trois magistrats de la chambre d'accusation de Paris qui ont rendu l'arrêt de non-lieu en faveur de l'ancien milicien Touvier. Publié par l'*Evénement du jeudi* du 7 mai, ce texte les accuse de *«forfaiture, prévarication et falsification de l'histoire»*. Il a entraîné une polémique qui provoque une vive émotion à *l'Express*.

«Nous accusons» : sous ce titre, qui évoque évidemment le *«J'accuse»* de Zola dans l'affaire Dreyfus, le texte publié par l'hebdomadaire attaque avec virulence les trois conseillers à la cour d'appel de Paris, MM. Jean-Pierre Henne, Yves Chagny et Jean-Paul Dupertuys. Ceux-ci sont ainsi accusés *«d'avoir sciemment dénaturé la vérité historique»*, *«d'avoir mis la France au ban de l'ordre judiciaire international, la plaçant dans une situation scandaleuse vis-à-vis de l'Allemagne démocratique d'aujourd'hui, car on ne saurait condamner Klaus Barbie et absoudre Paul Touvier»*, et d'avoir enfin *«compromis l'autorité morale de la magistrature toute entière»*.

Parmi les signataires, issus d'horizons variés, on relève notamment les noms suivants : Isabelle Adjani, Josiane Balasko, Pierre Bénichou, Hector Bianciotti, Lucien Bodard, Pierre Boulez, Patrice Chéreau, Alain Corneau, Pierre Combescot, Catherine Deneuve, Jérôme Deschamps, Harlem Désir, René Dumont, Bernard Frank, André Glucksmann, Daniel Hechter, Jacques Higelin, Paul Lederman, Ivan Levaï, Jean-Luc Mélanchon, Pierre-Jean Remy, Jean-François Revel, Maurice Rheims, Angelo Rinaldi, Claude Roy, Françoise Sagan, Nathalie Sarraute, Claude Sautet, Anne Sinclair, Philippe Sollers, Bertrand Tavernier, Tim, Françoise Verny, Elie Wiesel et Lambert Wilson.

«Un texte d'injures publiques»

La parution de ce manifeste donne lieu à une polémique entre la rédaction de *l'Express* et *le Canard enchaîné* après la publication par l'hebdomadaire satirique, le 6 mai, d'un article intitulé «Non-lieu à *l'Express*». Selon *le Canard enchaîné*, ce manifeste, rédigé par certains journalistes de *l'Express*, n'a pu y paraître en raison de l'opposition de la nouvelle directrice de la publication, Mme Françoise Sampermans, par ailleurs membre du comité directeur du Centre national des indépendants (CNI). *«Dès l'annonce du non-lieu*, écrit *le Canard enchaîné*, *elle multiplie les aimables pressions sur le directeur de la rédaction, Yann de L'Ecotais, pour que* «son journal» *n'en fasse pas trop. Message reçu cinq sur cinq.»*

Dans une lettre adressée au *Canard enchaîné* le 6 mai, M. Yann de L'Ecotais dément cet *«amalgame d'insinuations»* : *«Je n'ai jamais subi la moindre pression de la directrice de la publication sur l'affaire Touvier. J'ai effectivement refusé de faire assumer par* l'Express *un texte d'injures publiques à l'égard de trois magistrats de la chambre d'accusation qui m'a été présenté par un journaliste de* l'Express, *texte dont la rédaction, dans sa quasi-totalité, a ignoré l'existence jusqu'à votre article. J'ai estimé que tant sa forme que son fond rendaient ce texte impubliable.»*

La Société des rédacteurs de *l'Express* renchérit, qualifiant l'article du *Canard enchaîné* de *«mise en cause inacceptable de notre intégrité»*, dans un texte daté du 6 mai : *«Nous pouvons attester qu'aucune pression n'a été exercée de la part de quiconque sur la rédaction dans le traitement de l'affaire Touvier.(...) Quelle que soit la dimension scandaleuse de la décision prise par les juges de la chambre d'accusation de Paris, nous considérons, comme Yann de L'Ecotais, que la tonalité inutilement injurieuse du manifeste en question et sa démarche inadaptée n'en permettaient pas la publication (...). La rédaction de* l'Express *ne peut pas être soupçonnée d'être soudain tombée sous l'influence d'une quelconque organisation politique ou des convictions du nouveau PDG, qui lui sont personnelles. La rédaction s'en tient à ce que Françoise Sampermans a déclaré à de nombreuses reprises, à savoir qu'elle n'interviendrait pas dans le contenu rédactionnel du journal. Rien à ce jour ne permet d'affirmer qu'elle ait enfreint cet engagement.»*

Tandis que Mme Sampermans, actuellement en voyage au Brésil, ne pouvait être contactée, M. Yann de L'Ecotais nous a affirmé que, depuis deux mois qu'elle est en place, la nouvelle «patronne» de *l'Express* n'est *«jamais intervenue et jamais venue me demander quelle couverture on faisait»*. *«Le procès diffamatoire qui nous est fait est humiliant pour moi et la rédaction. Le journal reste farouchement opposé aux extrêmes, à toute forme de direction autoritaire de l'Etat. Notre ligne ne varie pas : indépendante, libre, professionnelle, libérale et aronienne!»* Quant à M. Angelo Rinaldi, critique littéraire à l'hebdomadaire et présenté comme l'un des initiateurs du manifeste, signé par quatre autres collaborateurs de *l'Express*, il nous a déclaré n'être plus *«qu'un signataire parmi d'autres»* et s'est refusé à tout autre commentaire : *«Le manifeste se suffit à lui-même.»*

Cet imbroglio très parisien a quelque peu éclipsé une autre prise de position sur l'arrêt Touvier, plus inédite dans l'histoire de la République puisqu'il s'agit de celle du président du Conseil constitutionnel, M. Robert Badinter, qui, dans un article du *Nouvel Observateur* du 7 mai écrit à propos des magistrats de la chambre d'accusation de Paris : *«En innocentant le régime de Vichy de toute idéologie totalitaire et raciste et sa milice de tout crime contre l'humanité; en déclarant Touvier non punissable pour l'assassinat des sept otages juifs, qu'il avait ordonné et réalisé avec son équipe de tueurs, ils ne mesuraient sans doute pas qu'ils outrageaient, au-delà des victimes et de leurs parents, tous ceux que Vichy et ses agents de tous grades avaient arrêtés et livrés à leurs bourreaux, quand ils ne les avaient pas assassinés eux-mêmes.»*

E. P.

Le financement du PS sarthois

La procédure du juge Jean-Pierre est régulière

RENNES

de notre correspondant

Dans un arrêt rendu, jeudi 7 mai, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a jugé irrecevables les moyens de nullité de procédure soulevés par les avocats des sept inculpés de l'affaire Urba-Sages, instruite par le conseiller Renaud Van Ruymbeke (*le Monde* des 8 et 30 avril). Elle a cependant *«déclaré nulle et non avenue»* une note manuscrite rédigée le 9 janvier 1991 par le juge du Mans, Thierry Jean-Pierre, qui avait commencé l'instruction avant d'en être dessaisi. En précisant cependant que cette annulation était *«sans conséquence juridique»* et n'affectait donc pas la régularité de l'ensemble de la procédure.

En revanche, une autre note manuscrite du juge Jean-Pierre, datée du 5 janvier 1991 et ayant servi de base au réquisitoire introductif établi au parquet du Mans par le substitut Edouard Wawryniak, n'a pas été annulée. Dans cette note, le juge Jean-Pierre faisait état d'un appel téléphonique anonyme l'informant que le docteur Pierre Coïcadan, ancien secrétaire fédéral du PS dans la Sarthe, avait des révélations à faire sur des commissions versées au PS par des entreprises pour l'obtention de marchés.

Les avocats des inculpés ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation contre cet arrêt de rejet des moyens de nullité. La chambre d'accusation a, d'autre part, déclaré recevable la constitution de partie civile de M. Jean-Claude Boulard, député (PS) de la Sarthe, pour la Communauté urbaine du Mans dont il est président. Elle a par contre déclaré irrecevables celle de M. Jacques Bidalou en son nom personnel et au nom de la Ligue des contribuables, ainsi que celle du syndicat des justiciables.

CHRISTIAN TUAL

Directeur de la sécurité publique à Paris de 1983 à 1988

Un ancien haut fonctionnaire de police est inculpé dans l'affaire de la tour BP

M. Georges Le Corre, ancien directeur de la sécurité publique à la préfecture de police de Paris, a été inculpé, jeudi 7 mai, de recel d'abus de bien sociaux par M. Jean-Luc Delahaye, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé du dossier dit de la tour BP, où se croisent à la fois promoteurs immobiliers et policiers corrompus. M. Le Corre aurait bénéficié du paiement par la société Eurocen – dirigée de fait par le brigadier de police Daniel Voiry, qui s'est suicidé en décembre 1990 – d'une facture concernant des travaux effectués dans son pavillon. Ces travaux de serrurerie et de clôture porteraient sur une somme située entre 10 000 et 100 000 francs.

Ces accusations ne reposeraient cependant que sur les déclarations de Mme Voiry, inculpée dans le dossier de banqueroute, abus de biens sociaux, faux et usage et présentation de faux bilans. Mme Voiry était en effet dirigeante de droit de la société Eurocen et d'une autre société contrôlée par son mari, le cabinet Francine Leroux. A sa sortie du cabinet du magistrat instructeur, M. Le Corre a contesté formellement les accusations portées contre lui.

M. Le Corre, âgé de soixante-quatre ans, a été directeur de la sécurité à la préfecture de police de Paris de juillet 1983 à février 1986 et de juin 1986 à juillet 1988 et est parti à la retraite avec le grade d'inspecteur général. Il était depuis en fonction à la Banque de France, pour les problèmes de sécurité.

Un autre policier de moindre rang est déjà inculpé dans la procédure. Il s'agit de M. Jean-Marie Kelai, sous-brigadier à la direction de la sécurité publique. Il est reproché à ce dernier d'avoir encaissé sur son compte personnel des chèques émanant d'Eurocen et du cabinet Francine Leroux dont le montant d'environ 1 million était reversé en liquide à Daniel Voiry.

M. Le Corre est la treizième personne inculpée dans cette procédure.

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Cinquième et dernier modèle des vaisseaux spatiaux américains

La navette Endeavour a réussi son lancement inaugural

La navette spatiale Endeavour a été lancée de Cap Canaveral, vendredi 8 mai à 1 h 40 (heure française), emportant à son bord un équipage de sept astronautes. Cinquième – et sans doute *dernier* – modèle des navettes américaines, Endeavour devrait effectuer en sept jours une mission particulièrement ambitieuse. Trois sorties dans l'espace sont notamment prévues, dont la plus importante est destinée à réparer un satellite de télécommunications internationales, Intelsat 6-F3, égaré sur une mauvaise orbite depuis son lancement en mars 1990.

Cette fois, toutes les précautions avaient été prises. Prévu à l'origine pour le lundi 4 mai, le lancement avait finalement été reporté à jeudi pour être effectué à la lumière du jour, plus propice à un atterrissage d'urgence en cas de difficulté. Et la NASA, jusqu'à la dernière heure, était restée on ne peut plus prudente, ses responsables météo estimant à 60 ou 70 % les risques d'un nouveau report. Pour le vol inaugural d'Endeavour, la dernière-née de ses navettes spatiales, destinée à remplacer Challenger dont l'explosion entraîna la mort de sept astronautes le 28 janvier 1986, l'agence américaine n'avait le droit à aucune erreur.

La météorologie, en fin de compte, se montra plus clémente, et Endeavour ne quitta la Terre qu'avec trente-quatre minutes de retard sur l'horaire prévu. Moins d'une heure plus tard, les sept astronautes embarqués (six hommes et une femme) réussissaient leur première manœuvre orbitale. M. Daniel Goldin, nouvel administrateur de la NASA, pouvait à nouveau respirer et saluer *« le superbe travail et l'efficacité des équipes au sol »*.

Une mission ambitieuse

A première vue, le nouveau vaisseau spatial de l'Amérique ressemble trait pour trait à ses prédécesseurs, Atlantis, Discovery et Columbia. Durant sa construction (qui a duré cinq ans et coûté environ 11 milliards de francs) réalisée par la société Rockwell International, toutes les recommandations relatives à la sécurité et imposées par la commission d'enquête sur Challenger ont pourtant été respectées. Ses systèmes informatiques et ses appareils de navigation ont été perfectionnés, tandis qu'un parachute de freinage de douze mètres de diamètre est désormais prévu pour s'ouvrir à chaque atterrissage. Dernière amélioration : Endeavour pourra rester jusqu'à vingt-huit jours dans l'espace, soit deux semaines de plus que la plus longue mission effectuée à ce jour (par Columbia, en janvier 1990).

Aussi symbolique soit-elle, cette première mission d'Endeavour n'aura rien d'un vol d'essai. Bien au contraire. Sous le commandement de Dan Brandenstein, quarante-neuf ans, les astronautes auront à accomplir, en une semaine, l'une des plus ambitieuses missions effectuées par une navette depuis l'explosion de Challenger. Au programme : rien de moins que trois sorties dans l'espace, dont la première devrait permettre de réparer un satellite de télécommunications internationales, Intelsat 6-F3, égaré sur une mauvaise orbite depuis son lancement par une fusée Titan-3 en mars 1990.

Destiné à assurer des liaisons entre cent quatre-vingts pays, Intelsat 6-F3 se désintègre depuis deux ans dans l'atmosphère, à 550 kilomètres d'altitude. Aussi l'organisation internationale Intelsat a-t-elle versé 93 millions de dollars (plus de 500 millions de francs) à la NASA pour sauver ce satellite, dont la construction et le lancement lui avaient coûté 131 millions de dollars. En quarante-sept missions de navettes, ce sera la quatrième fois qu'une sortie dans l'espace est effectuée pour réparer ou récupérer un satellite. *« L'intérêt des vols habités sera particulièrement évident dans les jours à venir »*, a souligné M. Albert Sofge, directeur des essais à la NASA. Si tout se passe bien, Endeavour devrait rencontrer Intelsat 6-F3 dans la journée de dimanche. La capture du satellite, réalisée à l'aide d'un bras articulé, permettra aux astronautes de le ramener dans la soute de la navette. Il sera alors doté d'un nouveau système de propulsion très puissant, capable de le mettre sur orbite à 36 000 kilomètres d'altitude. *« C'est la première fois que sera effectuée une opération de ce genre, dont l'intérêt est de dépenser beaucoup moins de carburant pour corriger l'inclinaison d'orbite »*, précise M. Pierre Madon, responsable de la mission pour Intelsat, qui espère ainsi augmenter d'un an et demi la durée de vie de son satellite, prévu pour fonctionner durant douze ans.

Baptisée du nom du navire de l'explorateur britannique James Cook – vaisseau dont un fragment a été embarqué à bord de la navette, – Endeavour sera probablement la dernière des navettes américaines, puisque l'administration Bush n'a débloqué aucun des crédits demandés par la NASA pour la construction d'un nouvel engin. Son retour sur la base Edwards (Californie) est prévu pour le 14 mai. – *(UPI, AFP, Reuter.)*

ÉDUCATION

Après l'exclusion de deux syndicats

La FEN entre la justice et la recomposition

Au lendemain de l'exclusion de deux syndicats par la majorité de la Fédération de l'éducation nationale, la rupture est complète au sein de la FEN. Les exclus ont fait appel à la justice pour annuler la décision les concernant. Et les majoritaires accélèrent le processus de création d'un nouveau syndicat d'enseignants, de la maternelle au lycée.

Au lendemain de l'exclusion de deux syndicats appartenant à la tendance minoritaire Unité et action – le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), 72 000 adhérents, et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), 9 000 adhérents, – le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, M. Guy Le Néouannic, a indiqué, jeudi 7 mai, que la rupture était *« définitive »* et qu'il fallait *« tourner la page »*. Il s'évertuera désormais à *« construire une FEN rénovée, débarrassée des querelles historiques surannées et dépassées »*. *« Nous le ferons*, a ajouté M. Le Néouannic, *j'en suis sûr, avec la majorité des adhérents et s'il y a quelques retardataires de la guerre froide, ils verront rapidement que c'est une voie sans issue »*. Le congrès extraordinaire de la FEN, prévu en décembre prochain à Perpignan, sera consacré à une réforme des structures de l'organisation.

Cela sera nécessaire, car le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) a lancé un appel officiel à la constitution d'un nouveau syndicat unique d'enseignants de la maternelle à la terminale (*le Monde* du 8 mai). Il a été signé, à titre individuel, par M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI, mais également par M. Pierre Fayard, secrétaire général du SNEEPS (Syndicat national des chargés d'enseignement en éducation physique, tenu par les majoritaires de la FEN), par M. Claude Ritzenthaler, secrétaire académique du SNES Strasbourg (la seule académie contrôlée par la tendance socialiste dans le syndicat du second degré), et par M. Michel Ottavi, membre du SNETAA (Syndicat national des enseignants du technique). Ces deux derniers ne bénéficient pas du soutien de leurs adhérents.

Pour M. Barbarant, *« le temps est révolu où il existait, au sein de l'éducation nationale, deux cultures, celle des instituteurs et celle des professeurs. Il s'agit cette fois de ne pas être dépassé par les événements et de les devancer »*. Car, selon les signataires de l'appel, les réalités du monde enseignant se sont modifiées. Le recrutement, la formation et les carrières sont désormais sinon similaires, du moins comparables, entre les différentes catégories.

« Des méthodes de gangsters »

Le secrétaire général du SNI a manifestement l'intention de ne pas laisser traîner les choses. Un conseil national du syndicat des instituteurs devrait, dès le 12 mai, être appelé à entériner cette orientation. Puis, un congrès, probablement le 24 juin, devrait permettre d'engager la constitution de ce nouveau syndicat d'enseignants tout terrain.

Les minoritaires exclus ne partagent pas cette analyse et contestent le fait que leur éviction ait été décidée par 88 délégués du conseil fédéral, alors qu'elle engage les 350 000 adhérents de la FEN. Mme Monique Vuaillat, secrétaire général du SNES, n'a pas eu de mots trop durs pour qualifier la situation : *« Nous sommes victimes d'un véritable coup de force orchestré par des putschistes usant de méthodes de gangsters, indignes de syndicalistes. »*

Comme annoncé, deux recours ont été déposés, jeudi 7 mai, devant le tribunal de grande instance de Paris. Le premier, demandant la suspension de la décision d'exclusion, sera jugé en référé lundi 11 mai. Le second, portant sur le fond et visant à faire annuler la délibération du conseil fédéral de la FEN qui a prononcé l'exclusion, mercredi 6 mai, sera examiné par la même juridiction le 24 juin prochain.

La tendance Unité et action – à laquelle appartiennent le SNES et le SNEP – a indiqué qu'elle ne reconnaissait pas les décisions prises par le conseil fédéral extraordinaire du 6 mai, et que, sur le terrain, les sections départementales de la FEN devraient adopter la même ligne de conduite. *« Le risque*, a indiqué un des militants de ce courant, *est que plus personne ne se retrouve nulle part. A proposer un syndicat unique, composé dans le but d'exclure des adhérents, la majorité de la fédération pourrait bien récolter un sentiment de dégoût. »*

MICHÈLE AULAGNON

Après avoir été débouté dans l'affaire du Papagayo

Le maire de Saint-Tropez déclare que son combat contre la drogue « ne fait que commencer »

TOULON

de notre correspondant

Le tribunal de grande instance de Draguignan (Var), statuant, le 6 mai, en matière de référé, a débouté M. Alain Spada, maire de Saint-Tropez, qui estait afin que M. Philippe Cortichiatto, alias Corti, ne soit plus employé comme disc-jockey au Papagayo, une boîte de nuit huppée de la célèbre cité varoise.

Philippe Corti avait été condamné le 26 avril (*le Monde* du 27 avril 1991) par la même juridiction à quatre ans de prison pour cession de drogue, tout particulièrement des cachets d'ectasy (plus connus sous l'appellation de « pilules d'amour »).

L'animateur des nuits tropéziennes s'était pourvu en cassation après que sa peine eut été confirmée le 9 décembre 1991 par la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Prenant la tête d'une croisade antidrogue, à laquelle participaient quatre associations tropéziennes, M. Spada sommait M. François Malortigue, propriétaire de la boîte de nuit, de se séparer de M. Corti, avant de l'assigner en justice devant son refus d'obtempérer. Le maire estimait que sa présence pour animer la saison estivale constituait *« un dommage éminent pour l'ordre public et la préservation de la santé des adolescents »*.

M. Balou, avocat de la ville, renouvelait alors cette demande au juge en arguant de l'impérieuse nécessité pour ce dernier de ne plus *« paraître à Saint-Tropez »* sous astreinte journalière de 100 000 F.

Même s'il a été débouté, M. Spada estime que ce jugement constitue *« un grand pas en avant »* dans un combat contre la drogue, *« qui ne fait que commencer »*.

Outre sa volonté d'interjeter appel du jugement, il est persuadé que *« la population, désormais sensibilisée, manifestera sa réprobation de manière pacifique et silencieuse dans les jours à venir en défilant devant la boîte de nuit. Et, après étude de l'enquête de gendarmerie, il n'est pas exclu* [qu'il] *intervienne auprès du préfet du Var pour demander la fermeture du Papagayo »*.

JOSÉ LENZINI

DÉFENSE

L'Allemagne doute de l'utilité de l'avion de combat européen

Le nouveau ministre de la défense allemand, M. Volker Ruehe, a ouvertement exprimé ses doutes, vendredi 8 mai, sur l'utilité de l'avion de combat européen (ACE) développé par son propre pays, en coopération avec la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne. L'ACE est le rival du Rafale français. *« Je doute qu'on ait besoin d'un super-avion dans un monde où les problèmes de sécurité ont changé »*, a déclaré M. Ruehe dans un entretien avec le quotidien *Sueddeutsche Zeitung*. *« Le monde ne ressemble plus à celui de 1985 et il n'y a plus de course aux armements. Les Etats de la CEI ne feront pas d'avions militaires encore plus modernes »*, a-t-il expliqué.

L'Allemagne doit décider d'ici à l'automne si elle s'engage dans la construction en série de cet appareil, dont, pour l'instant, seul le développement est financé à hauteur globale – pour les quatre partenaires – de 90 milliards de francs. Le projet initial porte sur la construction de huit cents appareils (dont deux cent cinquante pour l'Allemagne). La semaine dernière, lors d'une rencontre à Bonn, M. Ruehe et son homologue britannique, M. Malcolm Rifkind, avaient réclamé des constructeurs une baisse des prix, sinon les commandes seraient réduites. En particulier, l'Allemagne menace de diminuer ses commandes d'une centaine d'avions.

EN BREF

□ **M. Michel Giraud propose de recouvrir l'autoroute A14 aux abords de la Terrasse de Saint-Germain (Yvelines).** – Le président (RPR) du Conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud a proposé, jeudi 7 mai, au ministre de l'équipement, M. Jean-Louis Bianco, de supprimer les nuisances visuelles et phoniques de la future A14 aux abords de la Terrasse de Saint-Germain (Yvelines) en recouvrant l'autoroute qui serait abaissée en dessous du niveau du sol. Il estime que *« le surcoût lié aux travaux pourrait être financé à parts égales par la Société des autoroutes Paris-Normandie, l'Etat et les collectivités territoriales »*.

□ **Des vapeurs explosives dans les égouts de Saint-Nazaire.** – A la suite d'une fausse manœuvre pendant le remplissage d'une cuve, 5 000 litres d'hexane, liquide très inflammable et dégageant des vapeurs explosives, se sont infiltrés, jeudi 7 mai, dans les égouts du port de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Cet épanchement, qui rappelle celui qui a provoqué la catastrophe de Guadalajara, au Mexique, a été jugulé en quelques heures par les sapeurs-pompiers de Saint-Nazaire, des renforts de Nantes et des spécialistes venus de la raffinerie de Donges. L'hexane a été retiré des égouts par pompage.

CARNET DU Monde

Décès

– Angers.

M. Jean Benoit,
son époux,
M. Dominique Benoit,
M. et Mme Jacques Briand,
ses enfants,
MM. Olivier, Arnaud et Geoffroy Briand,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline BENOIT,
née PLATIER,

survenu à Niort, le 14 avril 1992, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Selon ses volontés, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

« Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. »
Evangile de saint Matthieu,
« Les Béatitudes » (5, 6).

39, rue du Quinconce,
49100 Angers.

– Larmor-Plage. Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Guy Marcel ROY,

survenu dans sa soixante-treizième année.

De la part de
Mme Anne-Marie Roy,
née Le Floch,
son épouse,
Guy, Corinne et Fanny,
ses enfants et sa petite-fille.

La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 9 mai 1992, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Larmor-Plage, *suivie de l'inhumation au cimetière de* Quehello, à Larmor-Plage.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue des Fontaines,
56260 Larmor-Plage.

– Saint-Fargeau (Seine-et-Marne). Lyon (Rhône). Barjac (Gard).

M. Etienne et Mme Denise Sibert,
ses parents,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Marc SIBERT,

le 6 mai 1992, à l'âge de trente-six ans.

Messe de funérailles à Saint-Fargeau (Seine-et-Marne), le 11 mai, à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons pour la recherche médicale ou le tiers-monde.

Anniversaires

– Il y a trois ans, le 9 mai 1989, disparaissait le

docteur Charles BRISSET,
président de l'Association française de psychiatrie.

Sa famille, ses amis et tous ceux qu'il a aidés restent fidèles à sa mémoire.

– Il y a un an, le 9 mai 1991, disparaissait

Brigitte PIERRE.

Que tous ceux qui l'ont connue et *aimée aient une pensée pour elle.*

– Le 10 mai 1967,

Mme SAVOYE,
née Marcelle Dubois,

nous quittait, laissant en exemple son courage.

Pensons à elle avec ferveur.

69005 Lyon.

– Le 9 mai 1988, à Clermont-Ferrand,

Yvonne VALETTE

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Décoration

– Au cours d'une cérémonie intime à l'hôtel de Beauharnais, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. Jürgen Sudhoff, a remis, le 5 mai, à André Fontaine, ancien directeur du *Monde*, la croix de commandeur du mérite de la République fédérale qui lui avait été décernée par le président de la RFA, M. Weizsacker.

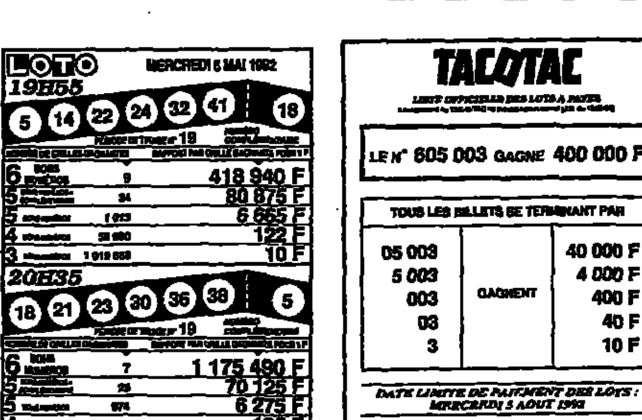
CARNET DU MONDE

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 95 F
Abonnés et actionnaires .... 85 F
Communications diverses ... 100 F
Thèses étudiants .... 55 F

Les lignes en capitales grasses sont *facturées sur la base de deux lignes.* Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. Rel. dim., lun. Courteline... Guitry! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Dépressions verbeuses : 22 h. Rel. dim., lun.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'il du ciel : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). L'Espace du souffle : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Staël ou la Communauté des esprits : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 16 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Avatar : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BERRY (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h ; sam. 15 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Les Bonnes : mar. 20 h 30. Le Guéridon : ven., sam. 20 h ; dim. 17 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : (en espagnol), ven., sam. 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'étau ; Je rêve (mais peut-être pas) : mar., mer., jeu. 21 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Dis, quel cinéma tu nous fais là? : mar., mer., jeu. 21 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Mars : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Joyzelle : 20 h 30. Rel. ven., dim.
CHAPELLE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-56-01-87). Noces de sang : ven., sam. (dernière) 21 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (48-05-95-95). Les Sept Jours de la Bible : ven. (dernière) 21 h ; ven. 15 h.
CITÉ INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE (45-67-87-74). La Frontière : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h ; ven., dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Voltaire's Folles : mer., jeu., ven., sam. 19 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : mer. 14 h ; dim., mar. 20 h 30. Le roi s'amuse : sam., lun., mer. 20 h 30 ; dim. 14 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : ven., sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h ; lun. 20 h. Le Livre d'heures : sam. 17 h ; lun. 18 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Souris blanche : 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
DEUX ANES (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : 21 h. Rel. dim., lun.
EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : ven. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Fouiste : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Et si je? : mar., mer., jeu. 20 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : ven., sam. 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nina : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Fausse alerte ; Villa à vendre : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 22 h. Rel. dim.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 21 h. Rel. dim.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30. Rel. dim., lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Palier : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Belle Age : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : ven. 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Le Nouveau Spectacle de Riaboukine : 21 h. Rel. dim., lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

LES AMOURS JAUNES. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 18 h 30 (6).
LE PALIER. Montparnasse (Petit) (43-22-77-30) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 18 h et dim. 15 h 30 (8).
GREEK (A LA GRECQUE). Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h 30 (9).
J'AURAIS TELLEMENT VOULU ÊTRE UN FAIT DIVERS. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.). 22 h 15 (11).
AU COEUR, LA BRULURE. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 19 h ; dim. 15 h (12).
DIS, QUEL CINÉMA TU NOUS FAIS LA?. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h 30 (12).
ET SI JE?. Essaïon de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (12).
L'ÉTAU ; JE RÊVE (MAIS PEUT-ÊTRE PAS). Cartoucherie Théâtre de l'Aquarium (43-74-99-61) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h (12).
GLADYS. La Vieille Grille (47-07-22-11) (dim., lun.), 20 h 30 (12).
LA RONDE. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (12).

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Lapin chasseur : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Solidataire : 19 h. Rel. dim. L'Homme changé en barque : 20 h 30. Rel. dim. J'aurais tellement voulu être un fait divers : lun., mar., mer., jeu. 22 h 15. Le Perroquet de Marilyn : ven., sam. (dernière) 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30. Rel. dim., lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Bec de gaz : 19 h. Rel. dim., lun. Les Silences du quatuor Conrad : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HOPITAL ÉPHÉMÈRE (46-27-03-28). Robe de mariée : 21 h. Rel. dim.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Les Gastronomades : 21 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. La Petit Prince : 18 h 45. Rel. ven., dim. L'Amérique, l'Amérique... : 20 h. Rel. dim. La vie n'est pas un film de Doris Day : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Amours jaunes : 18 h 30. Rel. dim. Comme une légère angoisse : 21 h 30. Rel. dim. La Journée du maire : sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 20 h 30. Rel. dim., lun.
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Cher Menteur : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Silence de Molière : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Clotilde et moi : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 17 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : 21 h. Rel. dim.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). La Grande Tentation de saint Antoine : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Naufrage : 20 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Amérique de Jean-Paul Martineau : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Carnaval : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Daniel Lemire dans Juste pour rire : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Conversation chez les Stein sur M. de Gœthe absent : jeu. 19 h ; mar., mer. 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Salle de Mai. Après l'amour : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h. Au coeur, la brûlure : mar., mer., jeu. 19 h. La Ronde : mar., mer., jeu. 21 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Lorsqu'un poète meurt... Federico Garcia Lorca : 18 h 45. Rel. dim. Le Libertinage : 22 h. Rel. dim. Les Bonnes : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Valises accompagnées : 19 h 15 ; dim. 17 h 15. Rel. dim. soir, lun. Les étoiles naissent à Santa Cruz : 21 h 15 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE MODERNE (48-05-69-69). Je vous demande plaît-il! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La vie est un songe : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Lectures hispaniques (en français) : mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30 ; mar., mer., jeu. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (A la grecque) : sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
THÉATRE TRÉVISE (42-73-10-66). Heures vives : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
THERMES DE CLUNY (43-31-85-80). Abelard et Héloïse : mar., mer., jeu. 21 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). L'Education d'un prince : 19 h. Rel. dim., lun. Agnès de Dieu : 20 h 30. Rel. dim., lun.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 20 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Gladys : mar., mer., jeu. 20 h 30.

RÉGION PARISIENNE

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). La Poudre d'intelligence : mar., mer., jeu. 21 h.
BATEAU-THÉATRE A COURBEVOIE (QUAI MARÉCHAL-JOFFRE) (40-51-84-53). Les Pieles ivres : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Le Petit Bois : mar., mer., jeu. 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Soirées bourgeoises : mer., jeu., ven., sam. 21 h.
NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Le Vent du gouffre : lun., mer., jeu. 21 h.
SAINT-CYR (CENTRE ELSA TRIOLET) (30-45-11-10). Klettomanie ou les Joies du velcros : mar. 21 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). Chat en poche : ven., mer., jeu. 21 h ; dim. 18 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 9 MAI

« L'architecture du dix-neuvième arrondissement », 10 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente.

« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 10 h 30, métro Rambuteau, sortie rue Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

« Le Marais. Hôtels et jardins, place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (Art et histoire).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle », 11 heures et 15 heures, devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition « Guimard et l'art nouveau » au musée d'Orsay », 11 h 15, sortie RER, côté quai (D. Bouchard).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des Saints-Simoniens au cimetière », 14 h 30, métro Pyrénées, devant Twenty (C. Merle).

« L'église Saint-Germain-des-Prés et son quartier. Un après-midi à la campagne », 14 h 30, devant le portail de l'église (Arts et caetera).

« Histoire du Palais-Royal : le palais, le jardin, les galeries couvertes », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps », 14 h 40, 19, rue Jean-Jacques Rousseau (Paris autrefois).

« Exposition *Clodion* au Louvre », 14 h 45, 2, place du Palais-Royal, sortie métro (D. Fleuriot).

« Le columbarium du Père-Lachaise : la crémation, son histoire, son avenir », 14 h 45, angle place Gambetta et avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« La Sainte-Chapelle : le rayonnement de l'art gothique à l'époque de Saint Louis », 15 heures, entrée de la Sainte-Chapelle (Monuments historiques).

« Institut de France, coupole, Académie française », 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 17 heures, métro Saint-Paul-le-Marais (Lutèce-visites).

« L'hôpital Saint-Louis », 15 heures, place du Docteur Alfred-Fournier (Paris et son histoire).

« L'hôpital Laënnec et le tombeau de saint Vincent de Paul », 15 heures, 42, rue de Sèvres (S. Rojon-Kern).

DIMANCHE 10 MAI

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Exposition Bonington au Petit Palais », 10 h 45, dans le hall (D. Bouchard).

« Mouffetard et ses secrets », 11 heures, 14 h 45 et 17 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Cités d'artistes et ruelles du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Sauvegarde du Paris historique).

« L'église Saint-Germain-des-Prés et son jardin, entre cours et jardins », 14 h 30, devant le portail de l'église (Arts et caetera).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le cimetière du Nord : Montmartre et ses tombes célèbres », 15 heures, entrée principale, avenue Rachel (Monuments historiques).

« Trésors de l'abbaye de Chelles », 15 heures, hall de la gare de Chelles, par Paris-Est (Art et histoire).

« L'île de la Cité : de la place Dauphine à l'enclos du cloître Notre-Dame », 15 heures, Pont-Neuf, statue de Henri IV (E. Romann).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Saint-Séverin et son vieux quartier », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie escalator (Lutèce-visites).

« Cent jardins à Paris et en Ile-de-France », 15 heures, entrée de l'exposition, musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Sous la coupole de l'Académie française », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 10 MAI

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Libre arbitre ou déterminisme », par P. Bouelle ; « Le symbolisme de la fleur de lys », par Netya (Conférences Netya).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Six et demi onze (1927), de Jean Epstein, 18 h 30 ; Hommage à Artavadz Pelechian, 20 h ; le Vent (1928), de Victor Sjöström, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : l'Œuf (1987, v.o. s.t.f.), de Danniel Danniel, Condamné (1976, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Trzos-Rastawiecki, 14 h 30 ; Transatlantic Fantôme (v.o. s.t.f.), d'Aleksander Sroczynski, les Métamorphoses (v.o. s.t.f.), de Zofia Mroz-Raynoch, Chambre avec vue sur la mer (1978, v.o. s.t.f.), de Janusz Zaorski, 17 h 30 ; le Guichet (v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, Tramway (1986, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, Concert des meilleurs vœux (1967, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, Brève Histoire d'amour (1988, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Le Ventre de Paris : le Pain quotidien : Encore un jour (1970) de J.-P. Bonneau, les Doigts dans la tête (1974) de Jacques Doillon, 14 h 30 ; la Cuisine du rire : le Plat du jour (1974) de Georges Spicas, Playtime (1967) de Jacques Tati, 18 h 30 ; Fantasmes culinaires : la Bergère en colère (1970) de Francis Warin, Sweet Movie (1974) de Dusan Makavejev, 18 h 30 ; la Ration du pauvre : Léon la Lune (1956) d'Alain Jessua, le Signe du lion (1962) d'Eric Rohmer, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (Taïwan, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
CÉLINE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DE JOUR COMME DE NUIT (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FACES (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
KAFKA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
SAM SUFFIT (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES GRANDES REPRISES

LA BALLADE DES SANS-ESPOIR (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
CAUGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
DERRIÈRE LE MIROIR (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE GRAND CHANTAGE (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
LOS OLVIDADOS (Mex.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MADAME DE... (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE PLAISIR (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
QUOI DE NEUF PUSSYCAT? (A., v.o.) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
REFLETS DANS UN OEIL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
SANS LENDEMAIN (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

BASIC INSTINCT - A PARTIR DE VENDREDI 8 MAI. (**) Film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DANSE AVEC LES LOUPS. Film américain de Kevin Costner, v.o. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).
ROBERT'S MOVIE. Film turc de Canan Gerede, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
SANS UN CRI. Film français de Jeanne Labrune : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Cannes 92

de nos envoyés spéciaux

Sous l'aile de l'ange

Suite de la première page

Dans la salle, dans un léger désordre, on mit un instant les producteurs à l'honneur, ce qui permit à Sophie Marceau, Hélène Bonham-Carter ou Charlotte Rampling de remettre quelques trophées à Nicolas Seydoux, David Puttnam ou Charles Joffé, et aux spectateurs de revoir une séquence irrésistible du Dernier Nabab d'Elia Kazan.

Alfredo Arias tenta alors une intrusion un peu osée mais réjouissante vers le second degré : sur l'écran un extrait de Banana Split de Busby Berkeley avec Carmen Miranda (1942), des pin-ups charnues dansant avec pour partenaires des bananes géantes; et, sur la scène du Grand Auditorium Lumière, l'arrivée en force de bathing beauties cannoises, mangeant des bananes de taille plus décente...

Les demoiselles en maillot de bain restèrent là, sympathiques et encombrantes, tandis que le président Depardieu, secouant sa crinière de découvreur du Nouveau Monde, présentait son jury. Homme ou femme, il embrassa chacun sur les deux joues, Almodovar comme Boorman, Jaimie Lee Curtis comme le producteur René Cleitman. Et Catherine Deneuve courut dans sa belle robe aux couleurs de la France pour venir, essoufflée, « déclarer l'ouverture ». Moment si insolitement chaleureux et bon enfant, que l'on se serait cru plutôt à la fin qu'au début, quand tout le monde s'aime, et se quitte, amis pour la vie. Pourvu que dans dix jours il en soit encore ainsi!

Il ne restait plus qu'à voir le premier film de la compétition : Basic Instinct de Paul Verhoeven, sexe, mensonges et gros godillots. On avait promis le scandale, comme une friandise vénéneuse. Sur ce plan-là seulement, on resta sur sa faim.

DANIÈLE HEYMANN

SÉLECTION OFFICIELLE

«Basic Instinct», de Paul Verhoeven

Chaud-froid de canailles

Pour son ouverture, le Festival a choisi un « thriller sexuel » mais le scandale attendu n'a pas eu lieu

C'est Nick, le flic,
Face à l'instinct basique
D'une belle hystérique
Dans un polar paroxystique
Plus exotique qu'érotique...

Quand on s'ennuie au cinéma, que les cadavres s'accumulent et qu'on s'en fout, on peut toujours se fredonner une petite comptine en «ique». On peut aussi déposer réclamation, se mettre en rogne, s'indigner : tant d'argent, d'énergie dévoyés, de si beaux seins (ceux de Sharon Stone), si bêtement exposés dans un psyshow de bazar, racoleur et malsain, quel gâchis!

Faut-il raconter l'histoire? L'ex-star du rock se fait trucider de trente et un coups de pic à glace dès le début. C'est la blonde qui a fait ça, enfin, une blonde, parce qu'on a vu sa croupe, pas son visage. On n'a pas vu non plus les trente et un coups de pic à glace, seulement dix, suffisamment pour faire gicler le sang. Après, les flics arrivent, énervés, l'inspecteur Nick Curran (Michael Douglas) en tête, trop bien habillé. Les autres, blasés, disent : il y a du sperme plein les draps. Et emploient un autre mot, plus cru.

La suspecte est blonde, bien sûr, bisexuelle, maîtresse du rocker lardé, auteur de polars tordus, dont un relatant les circonstances exactes du crime. Pour son interrogatoire, elle porte une minirobe blanche, et rien en dessous. Elle croise haut les jambes; en face, les flics, cinq, bavent. C'est une scène d'une assez violente vulgarité. La salle rit un peu.

Comme des visons

La suspecte (Sharon Stone) fouille dans la vie de l'inspecteur, c'est le monde à l'envers, mais l'envers vaut l'endroit, c'est-à-dire pas grand-chose. Ça se passe à San-Francisco, où les rues sont en pente, pour permettre de filmer quelques poursuites automobiles spectaculaires, on le sait depuis que Michael Douglas a débuté dans un feuilleton télé, intitulé justement *les Rues de San-Francisco*. Il était flic aussi, mais sympathique, alors. Notons que San Francisco est ici une ville quasi imaginaire, en tout cas très rétrograde, puisque le bac à glaçons n'y a pas encore été inventé, et que le pic à glace, récurrent, ne sert pas seulement à éliminer son prochain salement, mais aussi à attaquer par la face nord des banquises d'appartement au moindre whisky à rafraîchir.

Bon, revenons à l'instinct basique. Celui qui mène le monde, selon Paul Verhoeven qui était bien, autrefois, lorsqu'il était néerlandais, fauché, et cinéaste. Cet instinct basique fait que le passé de chaque personnage ressemble à une poubelle mal vidée. L'une a tué sans mobile apparent ses trois enfants et son mari, l'autre a découpé au rasoir ses deux petits frères, et le cher inspecteur lui-même, surnommé par ses collègues *«le flingueur»*, est un as de la bavure, sniffe, picole et a acculé sa femme au suicide. Il culpabilise, le pauvre, plus que la coupable qui ne l'est peut-être pas, à moins qu'elle ne le soit.

C'est toute la question posée interminablement, avec une froideur clinique. Gros plans anatomiques et acrobaties ostentatoires à la steadycam, la caméra-grue à la mode, alternent avec une régularité d'essuie-glace. De temps en temps, Michael Douglas se rue sur une femme (sa psy, la suspecte), tente d'en sodomiser une, arrache le corsage de l'autre, ça ne fait pas beaucoup progresser l'enquête. La musique de Jerry Goldsmith, qui est à la demi-teinte ce que Mike Tyson est à une libellule, recouvre tout, annonçant les dangers (fréquents) comme à Guignol. Emphatique et stridente, elle ne parvient pas, malgré tout, à masquer les dialogues, indigents.

« Elle : *Qu'est-ce qu'on fera plus tard?* (Ils sont au lit, après.)

Lui : *On va baiser comme des visons* (le sous-titreur a préféré «on va baiser comme des castors»), *pondre des lardons et être très heureux.*

Elle : *Je n'aime pas les lardons.*

Lui : *Alors on ne fera pas de lardons, on baisera comme des visons...* »

Michael Douglas, dans tout ça, montre beaucoup son torse, un peu ses fesses, et assez peu son talent d'acteur. Seule Sharon Stone, coupable ou pas, doit être absoute. Pour son visage, il y a douze ans, entrevu par Woody Allen, à travers la vitre d'un train, dans *Stardust Memories*. On était loin de *Basic Instinct*, qui, malgré ses halètements bavards et ses étreintes mortelles, n'est qu'un film inutile, malin et frigide.

D. H.

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS



JEAN-CHRISTIAN BOURCART/RAPHO

Une fable bunuélienne

C'est la cinéaste mexicaine Dana Rotberg qui devait ouvrir vendredi 8 mai la Quinzaine des réalisateurs, avec son film *Ange de feu*. Cet ange est une adolescente incestueuse, amoureuse de son vieux père, dont elle attend un enfant. Se balançant sur un trapèze, elle crache du feu et enflamme les spectateurs. Elle est bien la seule d'ailleurs dans ce cirque miteux, qui se transforme en casino-bordel après les représentations, quand la recette n'a pas été suffisante.

Hors de la morale ordinaire, mais victime d'une forme de catholicisme très païen – qui semble dominer tout le continent latino-américain – l'ange perdra son père, son enfant, et se vengera... Dana Rotberg filme avec retenue cette folle fable sur laquelle flotte l'esprit bunuelien, mais qui suit des préoccupations très actuelles à propos d'un mal de la jeunesse fait de désarroi, de vacuité, d'absence de repères, dans un monde où les adultes eux-mêmes, aveuglés par leur brouillard, errent et ne songent qu'à se sauvegarder.

Cette année est celle des nouveaux *Vitelloni*, plus durs que leur modèle, et plus désespérés, qu'ils viennent des Amériques, d'Afrique du Nord, d'Europe, de l'Est, du Sud...

C. G.

UN CERTAIN REGARD

«Et la vie continue», d'Abbas Kiarostami

Le voyage en Iran

En ouverture, une quête chaleureuse sur fond de catastrophe

En 1990, un tremblement de terre a dévasté le nord de l'Iran. Un homme venu de Téhéran en voiture parcourt, avec son jeune fils, la région dévastée. Il est à la recherche de deux garçons qui jouaient dans *Où est la maison de mon ami?* Ce film qu'Abbas Kiarostami tourna en 1987 et qui le fit découvrir en France, il n'y a pas si longtemps.

Le cinéaste brasse la réalité pour en faire un superbe constat cinématographique; il reprend le thème de l'errance pour la recherche, cette fois, de vies humaines. Trois jours après la catastrophe, il avait fait lui-même ce voyage en plein chaos. Et il n'avait pas trouvé les enfants. L'automobiliste est donc le double d'Abbas Kiarostami, et son fils, ce petit compagnon curieux de tout et ne comprenant pas très bien ce qu'il découvre, ressemble à ces gosses qu'on risque de ne jamais revoir. Lorsqu'il demande des renseignements aux habitants des villages sinistrés, fouillant dans les décombres, l'homme montre l'affichette française de *Où est la maison de mon ami?*

A la fois documentaire et fiction, cette chronique d'une région de fin du monde, d'un «nulle part» où l'on ne reconnaît plus les chemins, est filmée avec une pureté toute rossellinienne. On songe, à cause des passagers de la voiture regardant à distance un univers «étranger», à *Voyage en Italie*.

Admirables ces travellings latéraux du début, admirable cette traversée des ruines, le long d'une route nationale encombrée, bientôt impraticable. L'émotion n'est pas sollicitée. Elle naît du double regard – celui de l'adulte, celui de l'enfant – qui constate, des incidents du parcours. Elle vient de ces gens qu'on aperçoit, cherchant à récupérer quelques pauvres biens, partagés entre la résignation et les larmes. Et puis, l'automobiliste quitte la route principale. Désormais, la voiture grimpe sur des chemins de montagne, vers des villages qu'on ne sait plus comment atteindre. Ici, là ou ailleurs, se posent les mêmes questions, se disent les mêmes mots.

On retrouve un vieil homme qui jouait lui aussi dans *Où est la maison de mon ami?* Il habite une maison restée debout, mais ce n'est pas la sienne. Il peut offrir un peu d'eau. Le gosse, délivré de la voiture, se promène, ramasse des débris, parle avec une femme qui lave son linge. Des jeunes mariés qui ont perdu toute leur famille s'installent tant bien que mal. On remet la télévision en marche, pour assister à un match qui passionne tout le pays. Et l'homme, le visiteur, sent passer cette immense force de la vie qui continue. Laissant son fils devant la télévision des rescapés, il part seul pour la dernière étape, dans sa vieille voiture, sur une route de montagne où on lui a signalé les deux garçons, remontant vers ce qui reste de leur village, avec un poêle à pétrole. Ceux qu'il rejoint ne sont pas les bons. Mais il ne renoncera pas, malgré le sol crevassé, le moteur qui cale dans les pentes trop rudes. Au loin, tout en haut, deux petites silhouettes lui sont apparues.

La caméra fixe et balaie le champ de l'espace, la nature sauvage, la montagne escarpée, contemple le ciel, redescend vers la voiture qui réussit à monter la côte. C'est alors à *Stromboli* qu'on pense. Le «néoréalisme» humaniste de Rossellini renaît en Iran, chez un autre grand cinéaste, un autre grand auteur.

JACQUES SICLIER

La Croisette banalisée

Bilan d'une décennie de transformations urbanistiques et architecturales

CANNES

de notre correspondant régional

En une dizaine d'années, la Croisette a fait sa mue. Le 45e Festival international du film de Cannes marque, en effet, l'achèvement de plusieurs grands projets, publics et privés, qui ont sensiblement modifié l'un des sites les plus prestigieux de la Côte d'Azur. Sortie des limbes au milieu du dix-neuvième siècle – elle n'était alors qu'un chemin de terre qui devait son nom à une croix érigée à l'extrémité du cap séparant la baie de Cannes de la rade de Golfe-Juan – la célèbre promenade était devenue, peu à peu, un écrin précieux pour palaces et villas. Puis, dès la fin de la dernière guerre, avec la construction d'un palais des festivals, le lieu de rendez-vous annuel du cinéma mondial.

Première transformation majeure, vers 1960 : le doublement de la chaussée, en encorbellement sur les nouvelles plages artificielles, suivi, cinq ans plus tard, de la construction d'un port moderne, à l'est. Près de vingt ans plus tard, une nouvelle ère d'urbanisme est inaugurée avec la démolition de l'ancien casino municipal et la construction, achevée en 1982, sur l'emplacement de celui-ci, d'un second palais des festivals rendu nécessaire, à la fois, par la croissance du Festival du film et le développement des grandes-manifestations cannoises (MIDEM, MIP-TV, MIPCOM, etc.). Une réalisation d'envergure. Unanimement décriée...

De 20 000 à 76 000 mètres carrés

En raison de ses grandes façades avengles sur la Croisette et de son aspect massif, on a surnommé le bâtiment, dû à une équipe d'architectes dirigée – de loin – par l'Anglais Sir Hubert Bennet, le «bunker». *«Son histoire,* résume M. Claude Verrier, architecte des Bâtiments de France du département, *tient en quatre chiffres. Lancement du concours d'architecture : 20 000 mètres carrés de planchers. Premier permis de construire : 30 000 mètres carrés. Permis modificatif lié à l'application du décret sur la construction parasismique : 36 000 mètres carrés. Achèvement des travaux, dans la même enveloppe et avec un sous-sol en moins : 76 000 mètres carrés. Alors le bâtiment est forcément devenu un monstre!»* (1).

On ne devait pas, du moins, toucher à l'ancien palais, un bâtiment certes sans grande qualité architecturale, mais véritable «lieu de mémoire» de Cannes. Or le premier *«temple du festival»* a disparu et a été remplacé par un nouveau palace, le Noga-Hilton, qui vient d'ouvrir ses portes. Nouvelle désillusion. L'esthétique du bâtiment, c'est le moins qu'on puisse dire, n'a pas emballé les Cannois. A la décharge des architectes, il existait un faisceau de servitudes privées qui les obligeaient à respecter la volumétrie existante. Résultat : une construction lourde, de style international – c'est-à-dire sans style – aux façades boursouflées de balcons et de *bow-windows* d'une étrange couleur verte.

Mais le pire est que l'hôtel, s'il respecte à peu près l'alignement antérieur, avance largement jusqu'à la limite de l'emmarchement de l'ancien palais par le biais d'une «casquette» surmontée de terrasses, qui «casse» totalement la perspective de la Croisette. *«Jamais je n'aurais donné un pareil permis de construire»*, s'indigne l'actuel maire (PR) de Cannes, M. Michel Mouillot, qui a hérité, d'un projet conçu par la précédente municipalité. Une association, SOS Palais Croisette, a bien tenté d'obtenir l'annulation de ce permis. En vain : sa requête était trop tardive et l'instruction du dossier avait été régulière. L'un des principaux animateurs de l'association, M. Yves Micouin, aujourd'hui adjoint à l'environnement, ne décolère pas. *«Et en plus,* ironise-t-il, *les deux bâtiments les plus laids de Cannes, conçus selon des normes parasismiques, seraient les seuls à résister à un tremblement de terre...»*

M. Verrier est plus à l'aise pour évoquer le dernier projet réalisé au centre de la Croisette : la démolition et la reconstruction, sous la forme d'une résidence hôtelière de luxe, de l'ancien Hôtel Gonnet et de la Reine. Il s'agissait de l'ultime témoin sur la promenade – avec la villa de la Malmaison, annexe du défunt Grand Hôtel – de l'architecture composite du dix-neuvième siècle. Il en a refusé la démolition, mais le ministre de la culture a donné satisfaction à l'ancienne municipalité, soumise, elle-même, aux pressions des propriétaires de l'hôtel.

L'architecture du nouveau bâtiment, sorte de pastiche stylisé du précédent, est tout aussi critiquée que celle du Noga. Un architecte cannois, Pierre Fauroux la compare, méchamment, à celle d'Euro Disneyland. Et, comble d'infortune, les repreneurs de l'opération, un groupe à capitaux proche-orientaux, sont actuellement poursuivis par leur bailleur de fonds, la banque Indosuez, qui a provoqué la vente aux enchères de l'immeuble (prévue au tribunal de Grasse, le 15 mai). La Malmaison, qui est dans un piteux état, sera sauvée. Le charmant Gonnet aurait pu l'être si le Carlton, dans son voisinage, avait été inscrit plus tôt à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques (ce qui a permis la création d'un périmètre de protection de 500 m).

La métamorphose de la Croisette n'est pourtant pas terminée. La municipalité Mouillot soutient, en effet, deux autres projets. La transformation du casino Palm-Beach – fermé depuis six mois – à la pointe de la Croisette, en hôtel (un investissement de l'ordre de 1 milliard de francs prévu par la compagnie immobilière Phénix) et la restructuration du vieux port de Cannes, par la chambre de commerce et d'industrie des Alpes-Maritimes. Si le premier est actuellement bloqué par un contentieux sur la propriété des terrains, le second pourrait être réalisé dans un délai de trois ans et devrait permettre de prolonger la promenade en supprimant la verrue de la gare maritime. *«La Croisette,* conclut, avec optimisme, M. Mouillot, *a sans doute été banalisée. Mais elle reste encore un lieu magique...»*

GUY PORTE

(1) Le coût des travaux est passé de 150 millions de francs, au départ, à près de 1 milliard à l'arrivée.

CULTURE

MUSIQUES

La messe et le music-hall

Pour son retour, U2 fait le pari d'un grand show de rock'n'roll intelligent

U2
à Bercy

Bono arrive sur scène vêtu comme Elvis en 1968 : pantalon et blouson de cuir noir, lunettes noires qui s'étirent vers les tempes. En 1968, pour son *come-back*, Elvis voulait signifier qu'il était toujours un rocker. En 1992, Bono et U2 reviennent d'une longue absence et veulent affirmer qu'à part eux, il n'y a plus grand monde à transformer le rock en célébration, que – mis à part U2 – le rock n'a plus de stars.

Et qui d'autres ces temps-ci susciterait les manifestations d'adoration qui précédaient, qui ont accompagné ce concert ? Ni Bruce Springsteen, pas en Europe en tout cas, ni les vieux Rolling Stones, encore moins Dire Straits (à moins que l'on ne puisse pénétrer dans le secret du conseil d'administration du groupe Philips). Pour U2 le Palais omnisport de Bercy était plein à craquer, c'est fréquent. Mais cette fois, de la scène aux cintres, la salle était agitée de soubresauts, de lames de fond, le service d'ordre extrayait régulièrement les plus oppressés des spectateurs coincés contre les barrières. Le groupe est arrivé sur scène et pendant la première heure du spectacle, a joué la quasi-intégralité d'*Achtung Baby*, son dernier album, l'un des plus beaux de ces derniers mois. Le plus malin sans conteste, qui réussit à être à la fois un témoignage de fidélité, une mise à jour (en lorgnant du côté de la *dance music*) et un retour à la base, à la modestie, dans les textes comme dans le son.

« Jim Morrison m'a parlé »

Et U2, souci rare pour un groupe de rock, a mis en scène cette idée à trois étages. Pour l'anecdote, et pour rendre hommage à l'inspiration berlinoise d'*Achtung Baby*, une demi-douzaine de Trabant sont suspendues aux cintres. Autour de la scène, de grands écrans vidéo (de vrais tubes cathodiques) font un contrepoint à la musique. C'est une installation complexe, qui va bien au-delà du classique écran destiné aux derniers rangs qui ne voient rien.

Le groupe a rassemblé des images, des mots, des phrases (le mot *nigger*, qui apparaît à une vitesse quasi. subliminale leur a d'ailleurs attiré quelques ennuis aux Etats-Unis), des taches de couleurs. Tous les écrans ne montrent pas la même chose en même temps, et l'on perçoit clairement la dette que l'installation doit à l'avant-garde new-yorkaise.

Mais pendant ce temps, le spectacle continue, versant music-hall : une passerelle s'avance au milieu de la foule et mène à une estrade. De temps en temps Bono y déambule, agaçant les mains tendues, s'abandonnant le temps de donner une émotion au service d'ordre. Pendant *Mysterious Way* (mélodie parfaite et preuve que l'on peut faire danser sans une once de funk), l'estrade est occupée par une danseuse du ventre, seule intervenante extérieure de tout le spectacle. Car même s'ils ont souvent recours aux merveilles de la technologie (systèmes MIDI et autres séquenceurs), U2 a refusé d'embaucher du personnel intérimaire. Bono fait le spectacle, The Edge (guitare), Adam Clayton (basse) et Larry Muellen (batterie) font la musique.

A Bercy, manifestement, le son n'était pas tout à fait ce qu'il aurait dû être, un peu boueux, illisible par moments. Mais on comprenait bien l'idée générale : s'écarter des standards du rock, ramener ces chansons vers la dance music en mettant en avant la basse, si bien que par moment, on avait l'impression d'entendre Adam Clayton et U2. Après avoir joué *Achtung Baby*, Bono, profitant d'un passage sur la petite estrade, a repris un couplet de *Dancing Queen* d'Abba (pour la provocation, pour montrer qu'il n'y pas si loin de l'Eurovision au Panthéon du rock'n'roll) et surtout *Satellite of Love*, de Lou Reed, dont il a fait une complainte désespérée et retenue.

Ensuite est arrivé l'enchaînement obligatoire des hymnes : *When The Street Have No Name, In The Name Of Love, I Still Haven't Found What I'm Looking For*. Il n'y avait plus de risques à prendre, il s'agissait simplement d'emmener quelques milliers de pèlerins à bon port. Et Bono sait le faire depuis longtemps, au point de se moquer de son sacerdoce : « *La nuit dernière Jim Morrison m'a parlé*, a-t-il dit en ricanant. *Il m'a dit que si chacun d'entre vous achetait autant de disques de U2 qu'il peut se le permettre, le monde en deviendrait meilleur.* » Et quinze mille personnes ont acclamé le demi-dieu athée.

En première partie, Fatima Mansions dans des conditions difficiles (le concert de Paris était le premier que U2 donnait en Europe, et donc le premier de Fatima Mansions), a réussi au bout d'une demi-heure à prendre la mesure de la salle et à faire passer un peu de la rage surhumaine qui possède son chanteur, Cathal Coughlan.

THOMAS SOTINEL

► Le 11 mai à Lyon, Halle Tony-Garnier.

Une tournée éclair

A Los Angeles, lors de l'unique concert que U2 a donné au Sports Arena, les billets se sont vendus plus de 1 200 dollars au marché noir. Leur prix officiel était de 25 dollars. Le Zoo Tour, la tournée 1992 de U2, ne ressemble pas tout à fait aux grandes migrations qui ont suivi les sorties des derniers albums des Rolling Stones, de Dire Straits ou de Genesis.

Joint au téléphone alors que la partie américaine du Zoo Tour s'achevait, Paul McGuinness, manager du groupe depuis ses débuts, explique la stratégie mise en œuvre. Si le groupe a donné un nombre relativement restreint de concerts répartis sur tout le territoire américain, en ne s'arrêtant qu'un soir par ville, y compris à New-York, c'est que *« nous voulions jouer dans tout le pays aussi peu de temps que possible après la sortie du disque. Une tournée très rapide, avec des* one night stands [représentations uniques]. *Maintenant, nous savons que le spectacle fonctionne, nous prolongerons la tournée cet été avec des shows en plein air dans les stades de football américain aux Etats-Unis et au Canada. Nous jouerons en plein air l'été prochain en Europe ».* Annoncés très peu de temps à l'avance (*« pour limiter le plus possible le marché noir »*, dit Paul McGuinness), les concerts français ont été rapidement complets : en vingt-quatre heures pour Paris, en moins d'une semaine pour Lyon.

La technologie vidéo très pointue qu'utilise le groupe sur scène (il faut douze heures de travail à l'équipe pour monter le dispositif) permet quelques fantaisies : *« Nous avons organisé avec MTV un concours dont le gagnant recevra, grâce à une antenne satellite installée chez lui, la retransmission en direct d'un concert de U2. En même temps, le gagnant sera filmé chez lui, avec ses amis et le public du vrai concert le découvrira sur les écrans autour de la scène. »*

La technologie utilisée a été développée par le groupe Philips, maison mère de Polygram International, elle-même maison mère d'Island, le label de U2. Mais on n'est pas près de voir Bono marcher sur les traces de Mark Knopfler en faisant de la publicité pour le dernier gadget de la multinationale : *« Nous avons de bonnes relations avec Philips, mais ils ne nous ont pas fourni la technologie gratuitement*, explique Paul McGuinness. *Je trouve le sponsoring extrêmement embarrassant. Quand je vois Michael Jackson mettre son talent et ses réussites au service d'une boisson gazeuse, il me semble que c'est dégradant pour lui. Le rock'n'roll est une affaire d'indépendance. »*

T. S.



DANSE

Sculptures de lumières

Alwin Nikolaïs ou la danse comme art plastique

ALWIN NIKOLAIS-MURRAY LOUIS DANCE COMPANY
au Théâtre de la Ville

Alwin Nikolaïs crée des univers de formes en mouvement où la lumière est toute-puissante. A quatre-vingt-deux ans, souffrant, il n'avait pu faire le voyage de Paris, où sa compagnie (qui a récemment fusionné avec celle de Murray Louis) présentait le 6 mai un spectacle qui survolait les années psychédéliques. Les corps, totalement immergés dans l'espace, sont transformés en écrans vivants qui véhiculent des explosions de couleurs. Triomphe de l'illusion et de la métamorphose : Nikolaïs ne fut pas pour rien marionnettiste. Certains l'appellent « Nik l'enchanteur » : il ne démérite pas de ce surnom, que se soit avec d'anciennes pièces comme *Pound* (1982) ou *Temple* (1974), ou avec la création, *Aurora*. Les chorégraphies sont courtes, et, si certains procédés sont appuyés, le but – émerveiller ne serait-ce qu'un quart de seconde – est atteint, au moyen d'un art tout en surface et en émotions légères.

Pointillisme à la Seurat, tachisme et impressionnisme se partagent l'espace avec l'art psychédélique, le pop art et l'op art : on voyage dans une histoire de la peinture qui s'arrête aux années 70, accompagnée des musiques fluides de Jon Scoville, ou de Nikolais lui-même. Cet homme, décidément, sait tout faire. Il est l'artiste complet, le surdoué, qui a su inventer ses paysages de fantaisie à partir de l'enseignement expressionniste allemand, imprégné de l'influence du Bauhaus, qu'il reçut à New-York à l'école de Mary Wigman.

Murray Louis a donc rejoint Alwin Nikolaïs pour qui il avait dansé, avant de voler de ses propres ailes et de créer, à son tour, sa troupe. Aujourd'hui les deux hommes sont à nouveau réunis, et l'élève a soixante-six ans. Murray Louis, en short et en pleine forme a créé *Where Phantoms Gather*, qui paraissait, comparé aux chorégraphies de Nikolaïs, bien pâle. Et ce ne sont pas les quatre apparitions du chorégraphe, en solo, qui pouvaient faire monter la pression : corps de jeune homme, certes, mais gestuelle pauvre. Certains spectateurs applaudirent. En souvenir du bon vieux temps.

DOMINIQUE FRÉTARD

► Alwin Nikolaïs et Murray Louis Dance Company : le 9, à 20 h 30, et le 10 à 15 heures. Théâtre de la Ville, tél : 42-74-22-77.

VENTES

A petits prix

Les grandes enchères de printemps ont commencé à New-York

Le 5 mai, Christie's a inauguré la saison des grandes ventes aux enchères new-yorkaise. Le 6, Sotheby's a suivi. Les deux sociétés anglo-saxonnes avaient choisi de procéder d'abord aux ventes d'art contemporain avant d'en venir, la semaine prochaine et jusqu'à la fin du mois, aux œuvres impressionnistes et modernes. Le périlleux honneur d'ouvrir le bal est revenu à Twombly, Lichtenstein ou Jasper Johns et, si illustres soient-ils, ils n'ont pas fait très brillante figure ces soirs-là.

Les invendus d'abord, les toiles qui n'ont pas pu atteindre le prix de réserve fixé par le vendeur : un quart chez Christie's, un tiers pour Sotheby's. Ces chiffres sont meilleurs que ceux de l'an dernier, mais il faut ajouter que figurent parmi les invendus trois Jackson Pollock, deux Jasper Johns, des Rauschenberg et des Lichtenstein, malheur qui aurait paru inimaginable jadis. Il s'agissait il est vrai d'œuvres mineures, qui, pour certaines, n'avaient d'autre mérite que leur signature. Première leçon donc : le temps où tout se vendait, y compris les œuvrettes de troisième ordre, et à n'importe quel prix, ce temps-là est révolu.

Seconde leçon : le marché de l'art contemporain ne draine plus vers lui les sommes colossales qu'il attirait il y a trois ou quatre ans. C'est ce que révèle le montant total des ventes réalisées : chez Christie's, il s'est élevé à 11,26 millions de dollars cette année (environ 61,93 millions de francs), contre 15,35 millions de dollars (environ 84,42 millions de francs) pour la première soirée des ventes contemporaines en novembre 1991. Chez Sotheby's, même total à peu près, 12,3 millions de dollars (environ 67,65 millions de francs) et même observation. La plupart des prix demeurent moyens, inférieurs à 200 ou 300 000 dollars et les enchérisseurs se font étrangement rares dès que les sommes en jeu dépassent le million. Les commissaires-priseurs justifient cette tendance par l'absence d'œuvres de premier ordre sur le marché. Mais elles ne sont absentes que parce que les vendeurs potentiels préfèrent les conserver plutôt que les brader sur un marché déprimé... Ce genre d'enchaînement logique s'appelle un cercle vicieux.

Les artistes allemands ont la cote

Autre indice de faiblesse : le 5 mai, près de la moitié des œuvres vendues l'ont été pour des montants inférieurs à l'estimation basse établie par les commissaires-priseurs. Le 6, le même phénomène s'est répété dans les mêmes proportions. Il a affecté des artistes que leur réputation protégeait, aurait-on pu croire, de pareille mésaventure. Une *Jacky Kennedy* de Warhol estimée à au moins 500 000 dollars est partie pour 410 000 dollars. Roy Lichtenstein et Robert Rauschenberg ont fait les frais de ces réajustements sévères. Très sévères mêmes : un Rauschenberg estimé entre 500 et 700 000 dollars n'a pu monter plus haut que 225 000 dollars (environ 1,2 million de francs) et un Guston dont on en attendait 250 000 à 350 000 dollars, s'est arrêté à 160 000 dollars (environ 880 000 francs). Les enchères les plus élevées des deux vacations n'ont pas échappé à la règle : le 5, un grand Warhol s'est hissé jusqu'à 2,09 millions de dollars (environ 11,4 millions de francs), mais on en espérait autour de 2,5 millions de dollars. Le 6, un Twombly est parvenu à 1,6 million de dollars (environ 8,8 millions de francs) quand on en attendait jusqu'à 2,25 millions de dollars.

Ceux qui résistent à la dynamique de la baisse n'en ont que plus de mérite. Ces privilégiés sont très rares et se recrutent parmi les contemporains apparus dans les années 80. Parmi eux deux peintres américains, Julian Schnabel et Malcolm Morley. Le 6 mai, Schnabel a battu par deux fois son record de cherté en ventes aux enchères pour atteindre 319 000 dollars (environ 1,7 million de francs) pour une gigantesque toile enrichie d'assiettes cassées et de cornes estimée entre 250 000 et 350 000 dollars. Le même soir, un pastiche de Vermeer peint par Morley en 1968, dont on attendait au mieux 400 000 dollars, s'est élevé jusqu'à 627 000 dollars (environ 3,4 millions de francs) – succès qui confirme la place de premier rang que cet artiste à l'écart des modes éphémères à peu à peu conquise.

Chez Christie's, la faveur des enchérisseurs est allée aux artistes allemands. Un Kiefer de 1983 a atteint 638 000 dollars (environ 3,5 millions de francs), soit le double de son estimation et un Baselitz a atteint 440 000 dollars (environ 2,4 millions de francs). Si cette évolution se confirmait, il faudrait admettre que c'en est fini de la royauté financière de l'art américain des années 50 et 60.

PHILIPPE DAGEN

PHILATÉLIE

Disneymania

Pat Hibulaire, Géo Trouvetou, Pluto, Minnie, Donald, Dingo, Picsou, Riri, Fifi, Loulou, Mickey bien sûr, ainsi que Walt Disney (en compagnie de Mowgli), font leur première apparition philatélique à Saint-Marin en 1970. Walt Disney (1901-1966), quant à lui, avait déjà eu droit à son effigie sur un timbre paru en 1968 aux Etats-Unis. Anguilla, Antigua, Dominique, Grenade, Maldives, Sierra-Leone, Togo, Roumanie, Bhoutan, Belize, Redonda, Turks et Caicos, Saint-Vincent, Mongolie, entre autres, ont, depuis, émis des timbres par centaines à l'effigie des héros de bande dessinée créés par Walt Disney. Cette démesure singularise Disney au sein d'une thématique « dessins animés et bande dessinée » née en 1958, lorsque l'Allemagne et la Sarre rendirent hommage à Wilhelm Busch, créateur de Max und Moritz.



Scènes tirées des dessins animés des studios Walt Disney (*Robin des Bois, Bernard et Bianca, les 101 Dalmatiens...*), des bandes dessinées, ou créées spécialement pour célébrer un événement (les Jeux olympiques de Barcelone ou l'exposition philatélique Granada 92, par exemple), reproductions d'affiches, très peu de figurines comportent une bulle.

Les marques postales sont plus rares : les plus anciennes, Disney avant la lettre, datent des années 30, sous la forme de « fancy cancellations » (oblitérations de fantaisie) des Etats-Unis, représentant les trois petits cochons et le grand méchant loup.



Si la France n'a pas émis de timbre Disney, Mickey apparaît cependant sur une flamme d'oblitération de Vitry-le-François (1983), sur des timbres à date de Douai (1990, « Mickey l'ami public n° 1 ») et de Montevrain (1991 « Euro Disney Resort – Un an avant ») et sur l'empreinte de la machine à affranchir d'Euro Disney (BP 110, 77777 Marne-la-Vallée Cedex).

P. J.

► Pour en savoir plus : *le Monde des philatélistes* (n° 463, mai 1992, en vente en kiosque, 25 F), publie un dossier consacré aux timbres et cartes postales sur le thème « Les personnages de Walt Disney », avec un poster géant détachable en pages centrales.

► Un catalogue : Handbook of Disney Philately (23 dollars), Wonderful World of Stamps, PO Box 276, Yarville Station, Dept. HDP, Montréal, Québec, Canada H2P 2V5.

► Un négociant spécialisé : J. Silombra, 11, rue de Provence, 75009 Paris (tél. : (1) 47-70-64-44).

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres.

En filigrane

• **Décès du graveur René Cottet.** – René Cottet, dessinateur et graveur de nombreux timbres, qui avait signé sa dernière gravure pour la France en 1968 (série artistique *Auguste Renoir*), est décédé le samedi 25 avril à Rousset-les-Vignes, au pied du Ventoux, où il s'était retiré. Né en 1902 à Paris, ami d'Albert Decaris dès 1916, René Cottet passa par l'Ecole Estienne (classe de Dezarrois), où il enseigna à partir de 1934, et par les Beaux-Arts (ateliers de Laguillermie et Flameng). Grand Prix de Rome de gravure en 1932, il réalisa ses premiers timbres en 1938 pour les ex-colonies françaises, Monaco, la Sarre, le Luxembourg, et signa pour la France, en 1941, le blason de la ville de Marseille, prélude d'une longue carrière.

• **Ventes.** – Vu dans les promotions du mois des négociants en timbres... Offre spéciale de Marigny Philatélie (Paris, tél. : (1) 40-39-06-74), France complète en neuf, de 1940 à 1991, pour 10 995 F (cote 27 750 F) ; classiques oblitérés de France à prix compétitifs (n° 33 à 3 800 F), chez Actualité philatélique (Cormeilles-en-Parisis, tél. : (1) 34-50-64-15) ; 60 F et 200 F respectivement pour les n° 1 des TAAF (Poste et Poste aérienne), Wallis-et-Futuna complet à 5 600 F chez Drouot Philatélie (Paris, tél. : (1) 45-23-41-83).

Collections du passé (Jean Raux, 5, rue du Vieil-Abreuvoir, 78100 Saint-Germain-en-Laye) disperse plus de cinq cents lots autographes et documents historiques du Ier Empire, dont un ensemble exceptionnel de la campagne d'Autriche, deux cent vingt lettres de Berthier au général Bertrand (120 000 F).

• **Manifestations.** – Bureau de poste temporaire, les 8 et 9 mai, à L'Ile-Rousse (Corse) pour le 2e Festival du rire, place Paoli (souvenir philatélique, 15 F plus port : C. Pissard, BP 22, 20220 L'Ile-Rousse). Exposition philatélique départementale au Musée régional du timbre du Luc-en-Provence (83), les 10 et 11 mai, avec Bourse aux timbres et dédicace du premier-maître Schmidt de son ouvrage sur le courrier de la guerre du Golfe. Cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, avec bureau de poste temporaire, le 11 mai, de 12 heures à 19 heures, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e (renseignements : (1) 42-22-97-60).

• **Télécarte Diva 4.** – Le Club des amateurs d'anciennes Renault annonce pour fin juin l'édition d'une télécarte Diva 4 à l'occasion du troisième rassemblement national, à Lisle-sur-Tarn (81) organisé fin août (170 F port inclus, renseignements, commandes : C. Portal, Les Fédiés-Haut, 81600 Gaillac).

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 9 mai

Foire de Paris, vins et alcools.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 9 mai

Nogent-le-Rotrou, 14 heures : tapis.

Dimanche 10 mai

La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes. **Provins**, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient. **Sens**, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 9 mai

Cannes, 14 heures : franc-maçonnerie, instruments scientifiques. **Clamecy**, 14 heures : tableaux et gravures modernes. **Coutances**, 14 h 30 : mobilier. **Deauville**, 17 heures : atelier Henri Olive Tamari. **Honfleur**, 14 h 30 : mobilier, céramique. **Thonon-les-Bains**, 14 h 30 : livres. **Vitry-le-François**, 14 heures : sculptures, cuivres et étain.

Dimanche 10 mai

Blangy-sur-Bresle, 14 heures : vins. **Deauville**, 14 h 15 : vins, alcools. **Gourdon** (bourg Peyrignac), 10 heures et 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Mayenne**, 14 h 30 : bijoux, orfèvrerie. **Montauban**, 14 h 30, tableaux modernes. **Nancy**, 14 heures : mobilier, objets d'art. **Rouen**, 14 h 30 : Extrême-Orient. **Saint-Amand-Montrond**, 14 h 30 : mobilier.

FOIRES ET SALONS

Bordeaux Quinconces, Deauville, Montpellier, Argentan, Nancy, Orléans, Le Touquet.

BILLET

Crise chez les pétroliers

La contre-performance est humiliante. Pour la première fois de son histoire, la British Petroleum, l'une des plus importantes compagnies pétrolières du monde, affiche un déficit. La perte nette, annoncée jeudi 7 mai, a atteint 61 millions de livres (610 millions de francs) au titre du premier semestre 1992, à comparer avec un bénéfice d'une centaine de millions de francs un an auparavant. Pour une large part, ce déficit – sanctionné par la Bourse de Londres – est certes imputable aux médiocres résultats de la chimie du groupe (250 millions de francs de pertes) mais pas uniquement. La baisse des cours du brut durant les douze derniers mois a elle aussi pesé lourd.

«La situation n'est pas rose», a admis un responsable du groupe britannique. Maigre consolation pour la BP, les pétroliers américains ne sont pas logés à meilleure enseigne. Au fur et à mesure de leur publication, les résultats trimestriels s'orientent sans exception à la baisse. Chute sévère pour Exxon, le numéro un mondial – dont le bénéfice net a plongé de 40 %, – pour Chevron, Texaco, Amoco, et franchement catastrophique pour un autre géant, Mobil (– 82 %). Globalement, les profits des compagnies américaines auraient reculé de 56 % au cours du premier trimestre de l'exercice. A leur décharge, les pétroliers font valoir que les médiocres résultats depuis le début de l'année souffrent d'être comparés à ceux du premier semestre de 1991, une période marquée par la guerre du Golfe et par des prix du brut élevés. A vrai dire, l'explication n'est guère convaincante puisque, par rapport à 1990, une année sans histoire, les résultats des compagnies ne progressent guère.

La crise que traversent les compagnies pétrolières internationales résulte en réalité du bas niveau des prix du brut et de l'atonie générale de la demande. Un retournement de marché est-il prévisible? Les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), publiées en fin de semaine, ne sont pas encourageantes. Au cours du deuxième trimestre, la demande de pétrole dans les pays de l'OCDE ne devrait croître que de 0,5 % par rapport à la même période de 1991, du fait de la crise économique ambiante. Et sur l'ensemble de l'année la croissance attendue ne dépassera pas 1 %, pronostiquent les experts de l'AIE. Voilà qui n'augure rien de bon pour les compagnies pétrolières, qu'elles soient américaines ou européennes.

JEAN-PIERRE TUQUOI

□ **L'OPA de Hongkong and Shanghai sur Midland doit être approuvée par la CEE.** – Le projet d'offre publique d'achat (OPA) de la Hongkong and Shanghai Banking Corporation (HSBC) sur la banque britannique Midland Bank entre dans le cadre de la législation de la CEE sur les concentrations et doit donc recevoir le feu vert de la Commission européenne, a annoncé jeudi 7 mai un porte-parole de l'éxécutif européen. A l'issue d'une première enquête après l'annonce de cette OPA le 23 avril dernier, les services du commissaire à la concurrence, Sir Leon Brittan, ont estimé que cette opération devait être examinée par ses services, plutôt que par une commission britannique. Bruxelles a un mois pour faire connaître sa décision sur la légalité de cette opération au regard des règles de la concurrence en Europe. La Commission européenne s'est aussi penchée sur le projet d'OPA annoncé récemment par la Lloyd's Bank sur la Midland. Selon Sir Leon Brittan, ce projet, qui n'a pas été officiellement notifié à la Commission, n'entre pas dans le cadre de la législation européenne. – *(AFP.)*

La fin de la grève dans les services publics allemands

Le chancelier Kohl a consenti une hausse salariale de 5,4 %

FRANCFORT

de notre correspondant

Les grévistes des services publics allemands ont gagné au bout de onze jours de débrayages. Le chancelier Kohl, qui était intervenu publiquement dans le conflit pour dire que les hausses de salaires en 1992 ne devaient pas dépasser 4,8 % (chiffre de l'inflation sur un an au mois de mars), et qui intervenait directement auprès du chef de la délégation patronale conduite par le ministre de l'intérieur, a *cédé. Au bout du compte, il* accorde une hausse des salaires de 5,4 % ainsi que plusieurs primes.

Les salaires les plus bas seront relevés de 5,4 % le 1er mai, les autres le 1er juin. *Les primes sont différenciées* suivant la feuille de paie. Une «composante sociale» qui a été la clé de la reprise du dialogue. Les plus petits salaires toucheront une prime de 750 deutschemarks (2 600 francs), les salaires moyens de 650 marks (2 100 francs), tandis que la catégorie supérieure ne touchera rien. *En sus*, une prime de vacances de 200 marks a été accordée.

Ce compromis doit encore être *soumis au vote de la base des* 2,3 millions de salariés du secteur public, de la même façon que la grève avait été décidée. Mais leur réponse positive ne fait aucun doute, tant le succès du mouvement est net. Au départ, les syndicats demandaient 9,5 % d'augmentation. Puis ils ont accepté le chiffre de 5,4 % qu'avait proposé la commission de conciliation (consultée en cas de blocage) il y a un mois. Les employeurs avaient refusé, s'en tenant à 4,8 %.

La différence entre ce que M. Helmut Kohl accepte aujourd'hui et ce qu'il rejetait hier est très mince. Elle porte sur le début *de l'application de la hausse* (1er mai ou 1er juin et non plus le 1er janvier). Mais en revanche, les primes sont plus élevées. Les employeurs chiffrent l'accord à *l'équivalent en moyenne annuelle* d'une hausse de 5,12 %. Le syndicat des services publics avance, lui, le chiffre de 6,2 %.

Investissements et emplois

Les négociations salariales, qui s'effectuent branche par branche dans le secteur privé, vont reprendre dans la métallurgie, la construction et l'imprimerie. Le patronat y propose des hausses de 3,3 % ou 3,5 %. Les salariés de la sidérurgie avaient précédemment conclu leurs négociations par une hausse de 6,4 % et ceux des banques de 5,8 %.

Jeudi 7 mai, M. Kohl a rappelé que *«chacun doit être conscient que tout ce qui est adopté du côté des salaires au-dessus du niveau raisonnable, n'est plus disponible pour l'investissement et les emplois en Allemagne de l'Est comme de l'Ouest»*. M. Klaus Murmann, le président du patronat privé, a immédiatement déclaré que le compromis du secteur public *«ne peut pas servir de référence pour le secteur privé»*.

E. L. B.

Le partage du fardeau

Suite de la première page

Pourquoi les syndicats, que l'on dit parmi les plus raisonnables du monde, ont-ils choisi ce moment historique pour demander des hausses de salaires de près de 10 %? Cette montée des égoïsmes, cet inattendu manque de solidarité proviennent-il d'une mauvaise humeur conjoncturelle ou un changement de fond de la mentalité allemande?

Même si les conséquences économiques du conflit sont lourdes, même si les Allemands ne sont certainement pas vaccinés contre la montée de l'individualisme et du *chacun pour soi qui ont caractérisé* les années 80 en Occident, on est tenté de voir dans cette grève d'abord un gigantesque raté plutôt que la fin du modèle allemand. Pour trois raisons.

D'abord parce que, gêné par la promesse du chancelier Kohl affirmant en 1989 que l'unification ne coûterait rien aux Allemands de l'Ouest, le gouvernement a longtemps eu tendance à nier les difficultés du pays. Quand il les a exposées brusquement contre les grévistes, cela servait trop ses intérêts d'employeur pour lui permettre d'être complètement crédible.

Ensuite parce les salariés allemands ont l'impression d'être seuls à porter le fardeau de l'unification dont ils mesurent mal le poids. Et leur *sentiment d'être floués* trouve ses origines fort loin. Depuis 1985, la reprise mondiale a multiplié les profits des firmes mais les salariés allemands ont fait preuve d'une grande sagesse. Quand la réunification a ouvert une demande considérable à l'Est et que les bénéfices ont continué à monter en flèche, les salariés, cette fois, se sont montrés bien décidés à se rattraper. Voulant la paix avant tout pour servir leurs clients, les entreprises ont cédé en 1991, mais *«trop vite, sans expliquer qu'il s'agissait d'un moment inhabituel»*, comme le dit le Dr Axel Siedenberg, directeur des économistes de la Deutsche Bank.

D'ailleurs, rien ne laisse présager un dérapage général. *La croissance* aura été de 4 % au premier trimestre cette année en rythme annuel : un chiffre de «boom». Le chômage reste à un niveau très bas (5,7 % de la population active à l'Ouest) et il a même baissé en avril! Rien de catastrophique, sauf la hausse des prix du panier de la ménagère et... des taxes que M. Helmut Kohl a dû lever en juillet 1991. Le salarié a l'impression d'être le seul à payer. D'où sa combativité.

La politisation des salaires

D'où, surtout, l'absurdité manifeste de cette grève. Il faut se souvenir qu'au bout du long processus de négociations, les positions des uns et des autres étaient devenues très proches. Les syndicats avaient accepté une augmentation des salaires de 5,4 %, les patrons offraient 4,8 %. La différence de 0,6 % représente 20 ou 30 marks par mois par salarié (68 ou 102 francs) et, au total, 2,5 milliards de marks pour l'Etat. Pas de quoi renverser le budget ni des premiers ni du second. Mais les deux parties voulaient en découdre : les salariés, comme on l'a vu, et les employeurs décidés à se servir du conflit comme d'une explication économico-psychologique sur le coût de l'Est à destination de la population.

Ce fut une grève politique. Or – et c'est la troisième raison qui nourrit l'optimisme pour la suite – elle est, ce faisant, sortie du cadre du «modèle allemand». Ce modèle a un volet social de consensus et de partage. Mais il en a un second, plus fondamental, qui est celui du marché. Ainsi, sur le marché du travail, les conflits sont arbitrés par les syndicats et les patrons, mais *sans intervention politique. Or*, ces derniers jours, cette intervention a été double : les appels directs de M. Kohl et la volonté manifeste de faire des services publics un test pour l'ensemble de l'économie. Erreur funeste (elle a coûté le pouvoir aux sociaux-démocrates suédois) car le secteur public n'a pas de référence comme le profit ou la productivité. La détermination de ses salaires doit suivre celle des autres secteurs et non pas la précéder.

Si fin du modèle allemand il y avait, il faudrait davantage la voir dans cette «politisation» de la fixation des salaires que dans la durée et dans la force du conflit lui-même. Mais les contradictions du gouvernement, qui accepte aujourd'hui ce qu'il refusait hier, la paralysie des syndicats, prisonniers *de leurs demandes de 10 % faites* à l'automne (quand les signes du ralentissement étaient moins nets) laissent croire plutôt à une série d'erreurs qu'à une rupture du consensus allemand entre le capital et le travail. Reste, que le résultat de la grève n'est guère encourageant. Le recul des employeurs, c'est-à-dire de M. Kohl, sera lourd de conséquences.

Pour les autres secteurs, comme ceux de la métallurgie ou de l'imprimerie, il met la barre des hausses de salaires au-dessus de 5 %, ce qui renforcera les coûts de production au moment où, cette fois-ci vraiment, la croissance économique va stopper. Une spirale prix-salaires est à redouter. Les économistes avaient anticipé une hausse des salaires cette année de 5 % à 6 %. Le haut de la fourchette sera probablement atteint. Il n'y a pas de quoi s'alarmer, l'Allemagne peut le supporter. Mais la menace inflationniste est suffisamment *forte pour éloigner encore la perspective* de baisse des taux par la Bundesbank.

Reste surtout que la démonstration publique de la nécessité du partage du fardeau de la réunification a été ratée. Le chemin du redressement de l'Est en sera plus ardu.

ÉRIC LE BOUCHER

Salaires et prix en France et en Allemagne

(Variation en % par rapport à l'année précédente)

	Moyenne 1986-1988	1989	1990	1991	1992
PRIX :					
France	2,8	3,6	3,4	3,1	2,8
Allemagne	0,5	2,8	2,7	3,5	4,3
SALAIRES :					
France	4,6	4,6	5,4	4,7	3,9
Allemagne	3,2	3	4,7	6,2	6
SALAIRES RÉELS :					
France	2,8	1	2	1,6	1,1
Allemagne	2,7	0,2	2	2,7	1,7

Source : rapport des gouverneurs des banques centrales des Douze. 1992 : estimations.

La réunification : 35 000 francs reçus par chaque Allemand de l'Est

L'économie des cinq Lander de l'Est s'est effondrée. La production industrielle est au tiers du niveau de 1989. Un emploi sur deux a été supprimé. La productivité de ceux qui ont conservé leur travail n'est que le quart de celle des salariés de l'Ouest. La région représente 20 % des habitants et ne produit que 7 % de la richesse totale de la nouvelle Allemagne. Pour éviter misère et exode, l'Etat fédéral et les Lander de l'Ouest paient cher : entre 140 et 180 milliards de deutschemarks (entre 475 et 610 milliards de francs cette année), soit environ 35 000 francs reçus par personne à l'Est, enfants compris. Cet énorme effort commence à porter ses fruits : la chute de la production et de l'emploi s'est arrêtée. Mais la reconstruction durera au moins dix ans.

En attendant, il faut continuer à payer. Or, les versements ont déjà fait exploser les équilibres de l'Ouest. Limité à 1,2 % en 1989, le déficit public atteint, en 1991, 5 % du produit national brut selon le ministre des finances, 6 % selon d'autres. D'autre part, renforcée par la forte consommation, l'inflation a atteint 4,5 % en un an en avril.

Afin d'apaiser ses créanciers

Olympia and York ouvre son capital à hauteur de 20 %

Le promoteur immobilier canadien Olympia and York a proposé jeudi 7 mai à ses banques créancières de prendre une participation de 20 % dans son capital en échange d'un délai de cinq ans pour le remboursement d'une partie de sa dette de 12 milliards de dollars américains (65,8 milliards de francs). Outre un délai pour le remboursement des intérêts, le promoteur a également demandé un délai de grâce sur le principal de la dette.

Le groupe en difficulté, jusqu'à présent entièrement détenu par les frères canadiens Reichmann («le Monde de l'économie» du 28 avril), a tenu jeudi à Londres une réunion avec ses quinze principaux banquiers, auxquels il a présenté un plan de restructuration s'étalant sur cinq ans, période pendant laquelle ses propriétaires espèrent un retournement du marché immobilier mondial en plein marasme.

La réponse des banques n'est pas encore connue et les discussions pourraient encore durer plusieurs semaines, a déclaré M. Miller, conseiller financier d'Olympia and York. Selon M. Miller, les 20 % de titres offerts dans le capital de la maison mère (sans droit de vote) correspondent à l'équivalent de 4 milliards de dollars de dette, qui doivent être refinancés immédiatement.

Après le retrait de M. Berlusconi

Le consortium Thames TV/TV-AM «Daily Telegraph» bien placé pour acquérir Channel 5

Après avoir retiré sa candidature à La Cinq française, M. Silvio Berlusconi a décidé de ne pas acquérir Channel 5, la *future télévision* privée britannique qui devrait émettre en 1994. La volte-face de M. Berlusconi – qui avait pourtant promis, si sa candidature était retenue, *«d'investir des centaines de millions de livres»* dans la chaîne *«de haute volée»* qu'il voulait construire outre-Manche – s'expliquerait par une *«décision d'ordre stratégique»* et par les difficultés rencontrées sur le marché télévisuel italien. La récente loi italienne sur l'audiovisuel *devrait l'obliger à restructurer* ses activités dans la péninsule (télévision, presse, régie publicitaire).

Mais le retrait de *sua Emittenza* serait aussi dû au risque financier que constitue le lancement en Grande-Bretagne d'un troisième réseau privé, après celui des *stations de ITV et Channel 4*. La concurrence d'ITV, depuis la mise en vente aux enchères de ses stations à l'automne dernier, ainsi que celle de Channel 4 et de la BBC – qui envisagerait le recours à la publicité – incite les futurs acquéreurs de Channel 5 à la prudence, dans un marché publicitaire britannique *qui n'est pas encore sorti* de la récession. Le retrait de M. Berlusconi devrait laisser les coudées franches au consortium formé par Thames TV, TV-AM, *The Daily Telegraph* et le représentant britannique du géant américain Time-Warner.

□ **Les Publications Filipacchi ne disposent pas d'un droit de préemption sur le secteur presse Hachette.** – Le groupe Hachette a apporté jeudi 7 mai *«le démenti le plus formel»* aux *«rumeurs»* faisant état de l'existence d'une clause de préemption *accordée à M. Daniel Filipacchi* sur 66 % du capital de la future société Hachette-Filipacchi-presse (HFP). Lors de la fusion de Matra-Hachette (*le Monde* du 7 mai), Hachette a confirmé que les Publications Filipacchi avaient acquis 34 % du groupe presse Hachette en échangeant des titres qu'il détenait dans la holding Marlis (35 %) et en rachetant, pour 330 millions de francs, les 9,3 % qu'y possédait le groupe italien Rizzoli et, enfin, en acquittant une soulte.

Mettant fin à la présence de M. Parretti

Le Crédit lyonnais acquiert 98,5 % du capital de MGM-Pathé

Le Crédit lyonnais a acquis, jeudi 7 mai, 98,5 % des actions ordinaires de MGM Pathé Communications (MGM) lors d'une vente aux enchères, mettant ainsi fin à *«toute implication»* de l'homme d'affaires italien Giancarlo Parretti dans ces studios de cinéma.

La transaction est de 483,5 millions de dollars (environ 2,65 milliards de francs), payés en effaçant l'équivalent des dettes dues par Pathé Communications Corporation (PCC) au Crédit lyonnais. *«Nous allons travailler avec la direction de MGM, qui finalise un plan d'entreprise visant à revitaliser cette société légendaire»*, a indiqué un responsable de la banque.

Le Crédit lyonnais avait aidé M. Parretti à racheter MGM en 1990 et en avait ensuite obtenu le contrôle devant le tribunal de l'Etat du Delaware, en décembre 1991.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Les difficultés de l'électronique grand public

Le patron de Thomson Consumer Electronics se donne deux ans pour amorcer un redressement «à la Renault»

Nommé en janvier PDG de Thomson Consumer Electronics (TCE), M. Alain Prestat se donne deux ans pour mettre un terme au repli continu de son chiffre d'affaires, tombé de 36 milliards de francs en 1989 à 31,1 l'an dernier (– 14 %). L'entreprise, qui a perdu 2,4 milliards de francs en 1991, devra ensuite sortir de la seule production de téléviseurs pour, selon son PDG, *« conserver son quatrième rang mondial »*.

« Il a fallu huit ans pour redresser Renault : deux pour stopper le déclin du chiffre d'affaires, quatre pour que l'entreprise redevienne profitable et huit pour qu'en formule 1 les moteurs tricolores supplantent ceux de Honda ! » A la tête d'une entreprise véritablement sinistrée, le nouveau PDG de Thomson Consumer Electronics (TCE) a trouvé son modèle. Sa référence. Comme Renault en 1984, TCE accumule tous les symptômes du désastre : une chute de 14 % du chiffre d'affaires et des pertes cumulées de 5,2 milliards de francs en deux ans, un endettement de 12 milliards, une production centrée sur un marché «mûr», le téléviseur...

Mais, comme la Régie à l'époque, TCE conserve encore d'enviables bastides : ses 18 % du marché américain du téléviseur et ses 14 % du marché européen lui valent toujours le premier et le deuxième rangs sur ces deux continents. La société dispose d'un outil de production moderne, largement «délocalisé» dans les pays à faible coût de main-d'œuvre, Mexique et surtout Sud-Est asiatique : TCE n'est-il pas le premier employeur de l'Etat de Singapour ? Sa production de tubes cathodiques, qui vient de s'étendre à la Pologne, le place parmi les premiers mondiaux.

Comme Renault, TCE doit donc, d'abord, renouer avec la croissance. *« Enrayer l'érosion de ses parts de marché dans un marché lui-même en régression »*, comme le reconnaît M. Prestat, pour qui le décrochage date du milieu de l'année dernière. Remobilisation des troupes, reprise en main du management – des têtes sont tombées, – repositionnement des marques (de Telefunken à RCA, la firme en compte huit), réorganisation... Le PDG espère que dans deux ans, sa politique aura porté ses fruits. *« L'année 1992 est déjà jouée, les produits de 1993 sont déjà développés. Le premier vrai rendez-vous est pour 1994. »*

Pas avant l'an 2000

Le véritable redressement devrait venir ensuite, avec un retour aux bénéfices et *« à meilleure fortune »*. Mais ce n'est pas avant l'an 2000 que le groupe peut espérer recueillir les dividendes d'une politique de recherche et développement que M. Prestat veut renforcer contre vents et marées. *« Thomson ne doit plus être seulement un fabricant de téléviseurs, même si cela reste le cœur de son activité et si la société a prouvé, avec la norme D2 MAC et les postes en format 16/9, qu'elle était capable d'innover. Elle ne peut pas prétendre conserver son quatrième rang mondial sans être un minimum diversifiée. »* Terminaux multimédias, décodeurs pour chaînes payantes, magnétoscopes numériques, Caméscopes... Rien, *a priori*, n'est écarté. TCE n'en est pas encore là. D'abord parce que l'entreprise, malgré sa coopération privilégiée avec le laboratoire américain David Sarnoff, n'a jamais été particulièrement innovatrice, au contraire de Philips ou de Sony. Ensuite, parce qu'une part de son redressement passe par son désendettement, c'est-à-dire sa recapitalisation. Un paramètre sur lequel M. Prestat reconnaît *« n'avoir pas prise »*, pas plus pour son montant que pour son calendrier. Dans l'attente d'un éventuel dénouement du dossier Thomson-CEA Industrie, TCE ne peut aujourd'hui compter que sur l'augmentation de capital de 1,2 milliard de francs promise par sa maison mère Thomson SA. Une somme qui n'est jamais que la contrepartie de la cession de droits sur des brevets (*le Monde* du 2 mai). Une somme de très loin insuffisante pour assainir son bilan.

Renault, le «modèle», a vu une part de ses dettes effacée et a su nouer une alliance stratégique avec Volvo dont les deux partenaires attendent d'importantes économies d'échelle. Et pourtant, son redressement demeure fragile.

P.-A. G. et C. M.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 mai ↑

Reprise en fin de séance

Alors que la tendance était on ne peut plus hésitante à la veille d'un week-end de trois jours, la Bourse de Paris a immédiatement et positivement réagi, jeudi 7 mai, une heure avant la clôture, à l'annonce d'une baisse du taux de base bancaire (TBB) des trois grandes banques après la décision de la Banque de France d'abaisser les réserves obligatoires des établissements financiers (*lire ci-contre*). Ainsi, après une ouverture en léger retrait de 0,06 % et un recul de 0,3 % à la mi-journée, les valeurs françaises ont terminé la séance sur un gain de 0,79 % à 2 063,40 points, soit le plus haut niveau atteint depuis bientôt deux ans.

LONDRES, 7 mai ↑

Toujours plus haut

Après un départ ferme dans le sillage de Wall Street et de Tokyo et soutenu par les perspectives de reprise économique, les valeurs ont réduit leurs gains jeudi 7 mai au Stock Exchange mais ont toutefois terminé sur un nouveau record. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 3,2 points, soit 0,1 % à 2 701,9 points. Le précédent record avait été inscrit la veille à 2 698,7 points. En cours de séance, l'indice a établi un nouveau record absolu de 2 713,6 points avant de retomber sur des prises de bénéfices.

NEW-YORK, 7 mai ↓

Hésitation

La tendance a été très hésitante jeudi 7 avril à Wall Street, qui a légèrement reculé à l'issue d'une séance marquée par des fluctuations étroites, en raison de la prudence des investisseurs à la veille de la publication des chiffres du chômage. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 363,37 points, en baisse de 6,04 points soit un léger repli de 0,18 %. Le marché a été peu animé, 169 millions d'actions seulement ayant changé de mains. Les hausses et les baisses ont été aussi nombreuses : 812 contre 822 ; 594 titres ont été inchangés.

TOKYO, 8 mai ↓

Prises de bénéfice

Après deux séances de vive progression au cours desquelles l'indice Nikkei s'est apprécié de plus de 6 %, la Bourse de Tokyo a marqué un peu le pas vendredi 8 mai sous le poids des prises de bénéfice. Au terme des échanges, le principal indicateur du Kabuto-cho a abandonné 34,13 points à 18 375,96 points, soit un léger repli de 0,19 %. Selon M. Toanabu Sugai, de la firme Lehman Brothers, un véritable retour à la confiance n'interviendra que lorsque l'indice refranchira la barre des 19 000 points.

Après la diminution de leurs réserves obligatoires

Les banques ramènent leur taux de base de 10,35 % à 9,85 %

Vivement souhaitée par M. Pierre Bérégovoy, la baisse des taux d'intérêt en France a été limitée, de crainte d'affaiblir le franc, à celle du taux de base des banques, qui diminue d'un demi-point, revenant de 10,35 % à 9,85 % et retrouvant ainsi, à peu de chose près, son niveau de juillet 1989 (9,60 %) après une pointe à 11 % à partir du 20 décembre 1989. En octobre dernier, il avait été abaissé de 10,25 % à 10 %, grâce à la diminution des taux directeurs de la Banque de France, puis il était resté stable en novembre malgré le relèvement de ces taux directeurs, pour remonter à 10,35 % fin décembre après le nouveau relèvement des taux directeurs, portés à 9,60 %-10,60 %.

Puisque le coût du refinancement des banques sur le marché interbancaire, tributaire des fameux taux directeurs, ne change pas, il fallait trouver une compensation pour inciter les banques à réduire leurs taux de base. Cette compensation a été trouvée par la quasi-supression des réserves obligatoires, non rémunérées, qu'elles doivent constituer sur leurs dépôts et qui leur coûtent cher, puisque ces réserves amputent d'autant la liquidité destinée à financer les crédits, et doivent souvent être empruntées sur le marché (*le Monde* du 8 mai). Elles sont donc ramenées de 36 milliards de francs à 6 milliards de francs (compte non tenu des 12 milliards de francs de billets dans les caisses des banques, non astreints à réserve).

Trente milliards de francs de moins, au taux actuel de 10 %, représentent 3 milliards de francs d'économie pour les banques et un demi point de diminution sur les taux applicables aux 650 milliards de francs de crédits (30 % du total des crédits à l'économie) régis par le taux de base bancaire et accordés, le plus souvent, aux petites et moyennes entreprises. C'est donc une aide non négligeable apportée aux emprunteurs à court terme : le long terme n'est pas touché, notamment pour le logement.

FRANÇOIS RENARD

SOCIAL

La maîtrise des dépenses de santé

Les syndicats de médecins campent sur leurs positions

L'agrément donné par M. René Teulade, ministre des affaires sociales, à l'accord de maîtrise des dépenses de santé a provoqué la réaction des principales organisations syndicales de médecins. Signataire de l'accord du 10 avril approuvé le mardi 5 mai par le gouvernement (*le Monde* du 7 mai), la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) s'est félicitée de *« la victoire de la confédération »* concernant les valorisations tarifaires des consultations, tout en émettant des réserves sur les unions professionnelles. Approuvant leur *« caractère commun »* et *« unitaire »*, la CSMF a déploré le mode d'élection au sein de deux collèges électoraux distincts (généralistes et spécialistes), annonçant qu'elle *« agira auprès des parlementaires pour que le projet confédéral ne soit pas dénaturé »*.

Si le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), M. Jean-Claude Mallet (Force ouvrière), s'est réjoui de l'accord, invitant les syndicats non signataires à *« s'associer aux travaux »*, ces derniers n'ont pas manqué de critiquer l'avant-projet de loi de M. Teulade.

Jugé *« inapplicable »* par le syndicat des médecins généralistes MG-France, présenté comme *« un chantage inadmissible »* par le SMF (Syndicat des médecins libéraux), l'agrément gouvernemental est jugé insuffisant pour *«transformer (...) les appréciations critiques »* de la Fédération des mutuelles de France. De son côté, la FMF (Fédération des médecins de France) a réitéré sa volonté d'*« entrer dans une logique d'opposition »*. *« Si l'opposition le vote, nous en tirerons les conséquences »*, a précisé son président, M. Jean Gras.

Nouveau délai pour les inscriptions aux élections prud'homales

Le ministère du travail a une nouvelle fois repoussé, jeudi 7 mai, la date limite des inscriptions sur les listes des élections prud'homales, qui doivent avoir lieu le 9 décembre 1992. Ce nouveau et *« dernier délai »* de l'envoi des déclarations a été fixé au 12 mai à minuit. D'abord reporté du 5 au 7 mai (*le Monde* du 5 mai) dans le but de *« faciliter l'inscription des salariés, des employeurs et des demandeurs d'emploi »* sur les listes électorales, ce nouveau délai est rendu possible, selon le ministère, par *« un calendrier* [qui] *permet encore de repousser sans perturber l'organisation »* des élections.

Avec ou sans l'aval de Bruxelles

Bull va recevoir 2 milliards de francs de fonds propres en 1992

Bull n'attendra pas l'agrément de la Commission européenne pour recevoir les 2 milliards de fonds propres promis pour 1992 (*nos dernières éditions du 8 mai*). Visiblement irrités par les lenteurs de Bruxelles, qui examine le dossier depuis l'été dernier, les pouvoirs publics français ont décidé de précipiter le mouvement.

Le groupe informatique – dont les pertes se sont élevées à 3,3 milliards de francs en 1991 (elles étaient de 6,8 milliards en 1990) – va ainsi procéder à une augmentation de capital, dont les modalités techniques ont été publiées jeudi 7 mai au *Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO). D'un montant nominal de 1 038 405 500 francs, elle sera souscrite par les principaux actionnaires de Bull, c'est-à-dire l'Etat français (75,8 % du capital), France Télécom (17 %) et le japonais NEC (4,7 %). Les actions seront vendues au prix de 40 francs, correspondant à une valeur nominale du titre de 20 francs à laquelle s'ajoute une prime d'émission de même montant. Au total, Bull devrait ainsi récupérer 2,076 milliards de francs.

L'enquête de Bruxelles n'est pas *« suspensive »*, précisait jeudi à l'AFP un porte-parole du groupe public. Cette opération de recapitalisation sera suivie cette année d'une augmentation de capital réservée au groupe informatique américain IBM pour la contre-valeur de 100 millions de dollars, rappelle l'avis paru au BALO. Cette nouvelle opération est la suite de l'accord technologique signé il y a quelques mois dans le domaine des processeurs RISC (à jeu d'instructions réduit). La Commission des opérations de Bourse (COB), qui a donné son feu vert, rappelle cependant au public détenteur de 2,5 % du capital de Bull que les fonds propres du groupe sont désormais inférieurs à la moitié du capital social.

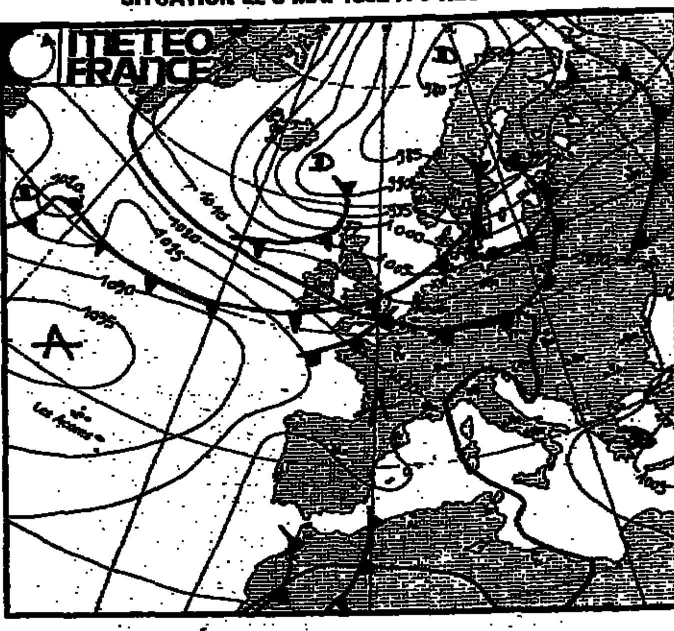
INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

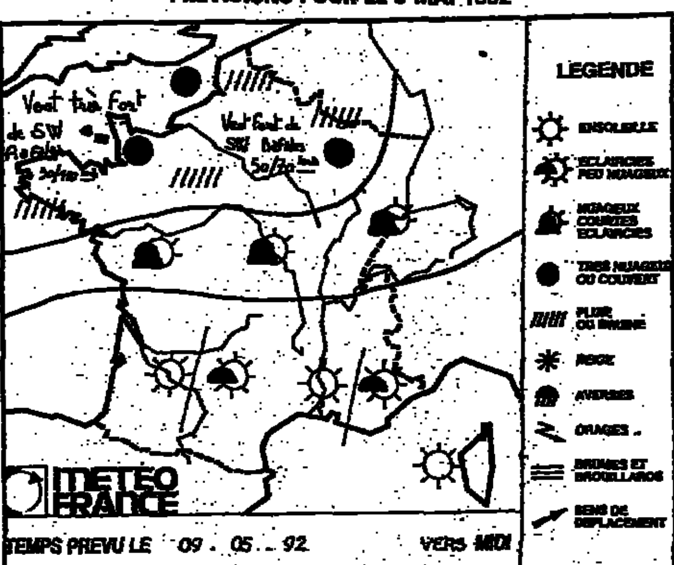
● **Ventes de détail : nette progression en avril.** – Les grands magasins américains ont enregistré en avril une nette hausse de leurs ventes, selon les statistiques publiées par la profession le jeudi 7 mai. Comparées à avril 1991 sur un nombre constant de magasins, les ventes ont progressé de 14,8 % chez Woolworth, de 14,5 % chez JC Penney et de 13 % chez Wal-Mart (premier groupe de distribution américain). Elles ont cependant diminué de 2,1 % chez Sears Roebuck. Ces chiffres, exprimés hors inflation, confirment la reprise récente de la consommation.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 9 MAI 1992



Samedi : retour de la pluie au nord, soleil persistant au sud. – Une perturbation en provenance des îles Britanniques va balayer la France du nord au cours du week-end.

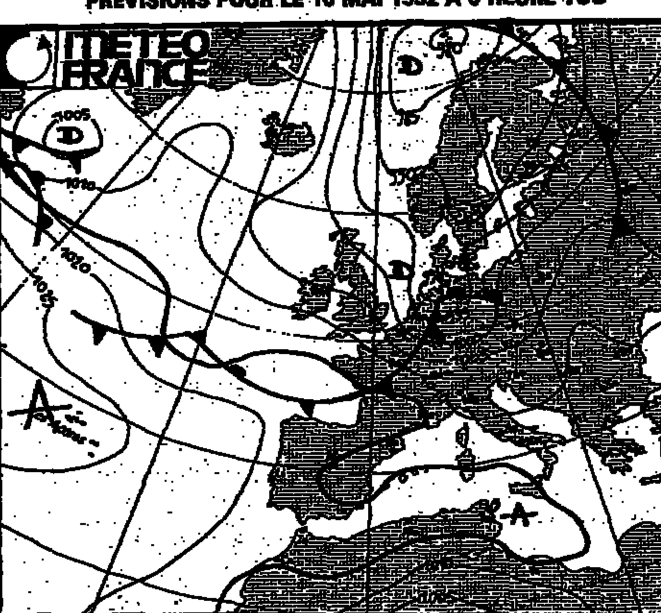
Pendant la nuit de vendredi à samedi, les nuages auront déjà envahi le quart nord-ouest du pays. Les régions Nord - Pas-de-Calais, Normandie, Bretagne, Pays de Loire et Touraine se réveilleront sous la grisaille. Cette couverture nuageuse progressera rapidement vers le sud-est pour atteindre les frontières orientales en cours d'après-midi. Les nuages donneront temporairement de la pluie sur les régions situées au nord de la Loire mais ils iront en s'étiolant au fur et à mesure de leur progression. Les passages nuageux seront encore conséquents entre la Loire et le 45e parallèle alors qu'ils resteront négligeables plus au sud.

Les vents de secteur ouest associés à cette perturbation souffleront fort. Les rafales pourront dépasser 100 km/h sur les côtes de la Manche mais elles resteront inférieures dans l'intérieur des terres. Eole montrera nettement moins de fougue dans le sud du pays malgré une tramontane et un mistral persistants.

Les températures minimales avoisineront 8 degrés sur l'ensemble de la France sauf près des côtes méditerranéennes où le thermomètre ne descendra guère sous la graduation des 13 degrés.

Les maxima s'étageront de 13 degrés au nord à 25 degrés dans l'extrême sud.

PRÉVISIONS POUR LE 10 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 7-5-1992 à 18 heures TUC et le 8-5-1992 à 6 heures TUC — le 8-5-92

FRANCE			
AJACCIO	20	9	D
BIARRITZ	19	10	D
BORDEAUX	23	9	N
BOURGES	22	9	C
BREST	14	10	P
CAEN	18	9	P
CHERBOURG	14	10	C
CLERMONT-FER.	21	7	C
DIJON	22	8	C
GRENOBLE	23	9	D
LILLE	21	10	C
LIMOGES	19	10	C
LYON	21	8	D
MARSEILLE	26	16	D
NANCY	21	9	N
NANTES	20	6	C
NICE	24	16	D
PARIS-MONTS.	21	8	C
PAU	20	10	C
PERPIGNAN	24	16	D
RENNES	21	6	C
ST-ETIENNE	21	6	D
STRASBOURG	22	11	C
TOULOUSE	21	11	D
TOURS	21	5	C
POINTE-A-PITRE	31	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	21	9	N
AMSTERDAM	17	11	D
ATHÈNES	28	15	D
BANGKOK	–	–	–
BARCELONE	21	12	D
BELGRADE	24	10	D
BERLIN	–	–	–
BRUXELLES	19	10	D
COPENHAGUE	15	9	C
DAKAR	26	20	N
DJERBA	26	15	D
GENÈVE	21	8	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	19	10	D
JÉRUSALEM	24	15	N
LE CAIRE	31	16	D
LISBONNE	27	15	D
LONDRES	20	10	D
LOS ANGELES	–	–	–
LUXEMBOURG	20	8	N
MADRID	25	9	D
MARRAKECH	28	14	A
MEXICO	–	–	–
MILAN	25	10	D
MONTRÉAL	–	–	–
MOSCOU	19	12	C
NAIROBI	–	–	–
NEW DELHI	–	–	–
NEW-YORK	–	–	–
OSLO	18	4	N
PALMA-DE-MAJ.	25	7	D
PÉKIN	25	12	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	16	D
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	17	9	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	–	–	–
TUNIS	24	9	D
VARSOVIE	14	12	P
VENISE	24	13	D
VIENNE	22	15	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

« Celui qui a inventé le chômage »

UN jour, Julie en a eu assez. Elle a pris son stylo et a écrit à François Mitterrand. Une belle lettre de sa belle écriture d'écolière, pour ne rien demander, simplement y déverser tout entière sa colère du chômage de papa. L'Elysée a répondu par une lettre-type... adressée à ses parents, mais peu importe, Julie était soulagée. Son petit frère, lui, préfère réserver sa vindicte à *« celui qui a inventé le chômage »*.

Comment le voient-ils dans leurs rêves, ce monstre devenu familier ? Comme un grand robot lointain à tentacules, un ordinateur maléfique, un dragon noir, une des sinistres sorcières de cet Eurodisney où ils n'iront jamais ? Le phénomène, paraît-il, est devenu la troisième peur des enfants, expliquait une psychologue dans le très beau, simple et touchant reportage qu'« Envoyé spécial » consacrait aux « enfants du chômage ».

A force que tout ait été dit, que le fléau soit devenu une incantation abstraite dans les discours politiques – « surtout, Monsieur le ministre, n'oubliez pas, un mot sur le chômage », – on oublie comment, pour des centaines de milliers d'enfants, les références ont basculé. Certes, ils sont soignés, mangent à leur faim et parfois même, au prix de lourds sacrifices, continuent le tennis...

Mais il y a le père, gros bourdon inutile, qui tourne en rond autour de la table de la salle à manger et se met en tête – idée funeste – de faire répéter les leçons. La fissure qui se creuse avec les copains. Les projets de vacances qui se noient dans le futur antérieur. Les mots qui se bloquent soir après soir autour du dîner, et l'image des parents qui se brouille, se ronge, tombe en morceaux parfois. *« Nous nous battons, pour qu'ils gardent de nous une image combative, et sachent eux aussi se battre plus tard »*, disait une mère qui n'avait pas osé avouer elle-même à ses enfants le licenciement de leur père. Ils l'avaient appris chez des amis.

Encore ce reportage, délibérément sans doute, ne s'aventurait-il pas dans ces autres conséquences que sont parfois le divorce, la drogue, la bande, et tout le parcours qui commence par le blouson piqué au supermarché et se termine on sait où.

Un jour peut-être, si les choses tournent bien, les historiens du prochain millénaire s'ébahiront que nous ayions pu vivre avec ce fléau familier comme nous nous étonnons que les générations passées aient composé tant de siècles avec la servitude, la guerre ou la faim. A cette injustice, comme à toutes les autres, le mystère est en fait qu'on s'habitue si vite.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 8 mai

TF 1

20.45 Variétés : Tous à la Une.
22.40 Magazine : 52 sur la Une. Les Survivants de la cité perdue.
23.45 Sport : Boxe. Championnat de Grande-Bretagne et du Commonwealth, super-moyens : Henry Wharton (Grande-Bretagne)-Rad Carr (Australie) ; championnat nord-américain, poids super-légers : Greg Haugen (Etats-Unis)-Ray Mencini (Etats-Unis) ; combat international, poids moyens : Ray Jones (Etats-Unis)-Art Serwano (Etats-Unis).
0.55 Journal, Météo et Trafic infos.

A 2

20.50 Jeu : La Piste de Xapatan.
22.10 Divertissement : Rire A 2.
23.00 Magazine : Lumière. Spécial Cannes.
23.25 Cinéma : Satyricon. ■■■ Film italien de Federico Fellini (1969). Avec Martin Potter, Hiram Keller, Max Born (v.o.).
1.30 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa. La Côte de la mort.
21.40 Magazine : Caractères. Ecrivains voyageurs. Invités : Michel Le Bris *(le Grand Dehors : pour une littérature voyageuse)* ; Paul Bussières *(Mais qui va donc consoler Mingo ?)* ; Tony Cartano *(American Boulevard)* ; Patrick Leigh Fermor *(Entre fleuve et forêt)* ; Daniel Vaxelaire *(Grand Port)*.
22.45 Journal et Météo. En direct de Cannes.
23.10 Magazine : Musicales. De Broadway à Hollywood. Œuvres de Steiner, Loewe, O. Strauss, Rodgers, Adams, Lehar, Williams, Gershwin et negro spirituals, par l'Orchestre d'Ile-de-France, dir. Jacques Mercier ; sol. Wilhelmenia Fernandez, soprano.
0.10 Magazine : Océaniques. Itinéraire d'un ciné-fils (2e partie).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : L'habit ne fait pas le moine.
22.00 ▶ Documentaire : Striptease.
22.55 Flash d'informations.
22.57 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Le Château de ma mère. ■■■ Film français d'Yves Robert (1990). Avec Philippe Caubère, Nathalie Roussel, Didier Pain.
0.35 Cinéma : Kill me Again. ■ Film américain de John R. Dahl (1989). Avec Joanne Whalley-Kilmer, Val Kilmer. (v.o.).

M 6

20.40 Série : Equalizer.
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.50 Capital.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.05 Documentaire : Grand reporter.
20.55 Informations : Dépêches.
21.00 Magazine : Les Carnets de l'Europe.
21.05 Téléfilm : Une fille d'Eve. *Portrait d'une passion. D'après Honoré de Balzac.*
22.25 Informations : Dépêches.
22.35 Téléfilm : Places Not Our Own.
23.35 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
21.30 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 mars à Sarrebruck) : L'Orestie, ouverture, de Tanelev ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en mi bémol majeur, de Liszt ; Symphonie nº 3 en fa majeur op. 90, de Brahms, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Vladimir Fedosseiev ; Zoltan Kocsis, piano.
23.10 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct des Alligators à Paris : La chanteuse Sheila Jordan et le Trio du pianiste Steve Kuhn.
1.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. La Colombe, opéra-comique en deux actes, de Gounod.

Samedi 9 mai

TF 1

13.20 Magazine : Reportages. Figurants... les illusions perdues. *L'espoir de devenir de « vrais comédiens ».*
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.10 La Une est à vous. Avec la série « Pour l'amour du risque ».
15.55 Sport : Football. Coupe d'Angleterre (finale) : Liverpool-Sunderland.
17.50 Magazine : Trente millions d'amis.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Divertissement : Les Roucasseries.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tapis vert, Météo, Trafic infos et Tiercé.
20.45 Variétés : Surprise sur prise.
22.25 Téléfilm : Seule contre la Mafia.
0.45 Magazine : Formule sport. Boxe ; Automobile.
2.00 Journal, Météo et Trafic infos.

A 2

13.15 Magazine : Si ça vous change...
14.05 Magazine : Animalia. L'animal dans la ville.
14.55 Magazine : Sport passion. Basket-ball : championnat de France (finale).
15.15 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.25 Magazine : Sport passion (suite). Basket-ball ; Judo.
18.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.30 INC.
18.35 Série : ENG.
19.25 Série : Sylvie et compagnie.
19.50 Trois minutes pour faire lire (et à 0.55). Présenté par Michel Polac. *Le vieux qui lisait des romans d'amour*, de Luis Sepulveda.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Variétés : Concours Eurovision de la chanson. *Trente-septième édition du rituel. Les interprètes de vingt-trois pays briguent le titre.*
23.50 Journal et Météo.

FR 3

14.00 Variétés : Eurotop.
14.30 Magazine : Mondo Sono. Spécial Brésil.
15.00 Série : L'Etrange Monsieur Duvallier.
15.55 Documentaire : Le Patrimoine français vu du ciel. 2. Le Centre-Loir-et-Cher.
16.00 Traverses. A cœur, à corps, à cris. 2. A corps. *Les équipes de Médecins sans frontières sur le terrain.*
17.00 Série : Les Aventures de Sherlock Holmes.
18.00 Magazine : Montagne. Conquérants de l'inutile. 4. Le Lion des neiges.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.10 Divertissement : Yacapa.
20.45 Série : C'est mon histoire. Internement arbitraire. *La veuve d'un pianiste abusivement enfermée. D'après un fait réel.*
21.40 Soirée spéciale : Samedi en fête. Un soir à Séville. *Balade musicale dans la vieille ville. Joueurs de Flamenco, chanteurs-gitans et toréros dans l'ombre de l'Exposition universelle.*
22.45 Journal et Météo.
23.10 ▶ Traverses. Serial Killers, enquête sur une déviance.
0.00 Magazine : L'Heure du golf.

CANAL PLUS

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.05 Série : Le Juge de la nuit.
14.55 Sport : Golf. 3e journée de l'Open Perrier, en direct du golf de la Boulie.
17.05 Les Superstars du catch.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Décode-pas Bunny. Tiny Toons.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.

20.30 Téléfilm : L'Arme du silence. *Espionnage.*
22.15 Documentaire : Le Grizzly, maître des montagnes.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Le Journal du cinéma. Spécial Cannes.
23.05 Cinéma : Schizo Dream. ■ Film canadien de Sandor Stern (1988). Avec David Hewlett, Cyndy Preston, John Ferguson.
0.45 Cinéma : Parrain d'un jour. ■■ Film américain de David Mamet (1988). Avec Don Ameche, Joe Mantegna, Robert Prosky (v.o.).

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Brigade de nuit.
15.45 Série : Les Espions.
16.35 Série : Vegas.
17.25 Série : Amicalement vôtre.
18.20 Série : Les Têtes brûlées.
19.15 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.30 Divertissement : Les Dents de l'humour.
20.40 Téléfilm : Marie et sa bande. *Pour s'intégrer à un groupe musical, une fillette se fait passer pour un garçon.*
22.25 Téléfilm : Coup de main aux Philippines. *Trois agents secrets tentent de récupérer une cargaison d'armes et de missiles dans la jungle.*
0.00 Musique : Flashback.
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.00 Documentaire : Ma légion.
15.45 Documentaire : Jazz à Paris.
16.40 Documentaire : Trotski. 2. Exils.
17.40 Chronique : Le Dessous des cartes.
18.05 Magazine : Objectif amateur.
19.00 Documentaire : Les Leçons d'Olivier Messiaen. *En hommage au compositeur récemment disparu.*
20.00 Chronique : Le Dessous des cartes.
20.05 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Téléfilm : Places Not Our Own. *Les malheurs d'une famille indienne au Canada, en 1929.*
21.55 Le Courrier des téléspectateurs.
22.00 Magazine : Cinéma de poche.
23.05 Magazine : Mégamix.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Pierre Falocci, architecte.
20.45 Dramatique. *Une année sans été*, de Catherine Anne.
22.35 Musique : Opus. Ethel Waters, la première voix du jazz.
0.05 Rencontre au clair de la nuit. Paola Antolini, consultante à l'UNESCO et à la CEE.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 10 avril, salle Pleyel) : Der Freischütz, de Weber, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Stefan Soltesz ; sol. : Tobias Scharfenberger, Thomas Thomaschke, Karita Mattila, Ulrike Sonntag, Oskar Hillebrandt, Wolfgang Schmidt, Martin Blasius, Ferdinand Seiler, Franck Hoffmann.
0.08 Les Bruits du siècle. Par Franck Mallet.
1.30 Les Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.

Dimanche 10 mai

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Série : Columbo.
16.30 Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot. Présentation de la finale de la Coupe de France.
18.20 Loto sportif et Tiercé.
18.30 Magazine : 7 sur 7. Invité : Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture.
19.30 Journal.
19.50 Sport : Football. Coupe de France : finale, en direct du Parc des Princes. A 20.45, Météo et Tapis vert.
22.00 Magazine : Ciné dimanche.
22.05 Téléfilm : Les Démoniaques. *Une femme disparaît après son mariage.*
23.40 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.40 Jeu : Module jeu.
17.25 Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde. Iles du Détroit. 2. A l'approche d'une marée humaine.
18.10 1. 2. 3. Théâtre (et à 0.00).
18.20 Magazine : Stade 2. Basket-ball ; Football ; Les résultats de la semaine ; Rugby ; Judo ; Voile ; Cyclisme.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Les Carnassiers. *Sales combines dans le milieu de la boxe.*
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Ungaro, couturier.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Documentaire : Tati sur les pas de Monsieur Hulot.

FR 3

13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.50 Documentaire : La Rivière volée.
14.40 Magazine : Sports 3 dimanche (suite). Volley-ball ; Judo ; A 15.15, Tiercé, à Longchamp.
17.15 C'est Lulo !
18.15 Magazine : A vos amours. Invité : Hippolyte Girardot.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Téléchat.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Divertissement : Comiques au top de « La Classe ». *Des sketches diffusés dans l'année.*
22.05 Magazine : Le Divan. Invité : Yves Robert (2e partie).
22.25 Journal et Météo.
22.55 Cinéma : Le Vaisseau fantôme. ■■ Film américain de Michael Curtiz (1941). Avec Edward G. Robinson, Ida Lupino, John Garfield (v.o.).
0.20 Sport : Hockey sur glace.
1.05 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Dans les coulisses d'Hollywood.
14.55 Sport : Golf. 4e journée de l'Open Perrier, en direct du golf de la Boulie.
17.25 Cascades et cascadeurs nº 6.
18.00 Cinéma : Une journée de fous. □ Film américain de Howard Zieff (1989).

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.45 Flash d'informations.
19.50 Ça cartoon.
20.20 Magazine : Dis Jérôme ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
20.30 ▶ Cinéma : Le Voyage du capitaine Fracasse. ■■ Film franco-italien d'Ettore Scola (1990). Avec Vincent Perez, Emmanuelle Béart, Massimo Troisi.
22.35 Flash d'informations.
22.39 Le Journal du cinéma. Spécial Cannes.
22.45 L'Equipe du dimanche. Football, Boxe.
0.50 Cinéma : La Tempête. ■ Film italo-français d'Alberto Lattuada (1958). Avec Van Heflin, Geoffrey Horne, Sylvana Mangano.

M 6

13.55 Série : L'Incroyable Hulk.
14.45 Variétés : Multitop.
16.15 Série : Clair de lune.
17.05 Série : Le Saint.
18.00 Série : Espion modèle.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Téléfilm : El Diablo. *Au Far West, un jeune instituteur se lance à la poursuite d'un gang.*
22.35 Magazine : Culture pub.
23.00 Cinéma : Black Emanuelle en Orient. □
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

13.30 Opéra : La Damnation de Faust.
15.45 Informations : Dépêches.
15.50 Documentaire : Les Hommes-livres.
16.25 Informations : Dépêches.
16.30 Téléfilm : Une fille d'Eve.
18.00 Informations : Dépêches.
18.05 Documentaire : Grand reporter. 1. La force du témoignage.
18.55 Informations : Dépêches.
19.00 Documentaire : Histoire(s) du cinéma. 1. Toutes les histoires.
19.55 Informations : Dépêches.
20.00 Sait-on jamais.
20.30 Cinéma : Zappa. ■■ Film danois de Bille August (1983). Avec Adam Tonsberg, Morten Hoff, Peter Reichhardt.
22.10 Chronique : Le Dessous des cartes.
22.15 Cinéma : L'Esprit de la ruche. ■■ Film espagnol de Victor Erice (1973). Avec Fernando Fernan Gomez, Teresa Gimpera, Ana Torrent.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Printemps paysages, par René Farabet.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 21 février à Nanterre) : Porte-voix, d'Aperghis. Concert inaugural de l'Atelier de théâtre musical (ATEM) de Georges Aperghis.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 22 juillet 1991 lors du Festival de Montpellier) : Concerto pour alto et orchestre en sol mineur, de Telemann ; Concerto brandebourgeois nº 6 en si bémol majeur BWV 1051, de Bach ; Sérénade pour orchestre à cordes en ut majeur op. 48, de Tchaïkovski, par les solistes de Moscou-Montpellier, dir. et sol. Yuri Bashmet.
22.15 Mémoire d'orchestres. Par Philippe Morin. Cycle Sergiu Celibidache. Concerto nº 5 en mi bémol majeur, de Beethoven ; Daphnis et Chloé, de Ravel.
23.35 Mère obscure, père ambigu et fils accompli. Par René Koering.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Chine. Les ballades de Nan-Kouan avec Tsai Hsiao-ueh et l'ensemble Nan-Sheng She.

Le Monde

En Afghanistan

M. Massoud n'entend pas se séparer des miliciens ouzbeks

Lors de sa première conférence de presse, réunie le jeudi 7 mai au ministère de la sécurité en présence d'une foule de journalistes et de diplomates, M. Ahmed Shah Massoud a refusé de faire sienne l'exigence formulée par son rival M. Hekmatyar d'avoir à renvoyer les miliciens ouzbeks dans le nord du pays.

Le chef du Hezb-e-Islami avait menacé d'attaquer à nouveau Kaboul si le commandant Rashid Dostom ne quittait pas aussitôt la capitale avec ses quelque 9 000 hommes. Le rôle de cet ancien pilier du régime communiste rallié à la mi-mars au commandant Massoud a été crucial dans la récente victoire des islamistes en Afghanistan; mais ses soldats sont tenus pour responsables d'exactions récemment commises à Kaboul.

M. Massoud a fustigé l'attitude de M. Hekmatyar, qui a lui-même passé alliance avec des éléments durs de l'ancien régime : des militaires et des policiers de la faction «Khalq» de l'ex-PDPA (communiste) : *«Il est étrange que M. Hekmatyar rejette des forces qui ont coopéré à l'effondrement du régime de Kaboul mais apprécie celles qui n'y ont pas participé et ont encore des idées communistes»*, a déclaré le ministre de la défense.

M. Massoud, qui est d'origine tadjik, une minorité elle aussi implantée dans le nord du pays, a conclu à propos des miliciens ouzbeks : *«Ces forces doivent être appréciées et non pas insultées.»* Le ministre a, en outre, assuré que les forces du Hezb-e-Islami seraient bientôt repoussées assez loin de Kaboul pour ne plus prendre ses habitants sous leurs tirs. Par ailleurs, plusieurs dignitaires communistes ont quitté le pays ces derniers jours, y compris, semble-t-il, l'ex-ministre des affaires étrangères, M. Abdul Wakil. Interrogé sur ce point, M. Massoud a répondu que la liberté de circulation était un droit des Afghans. La télévision, enfin, a annoncé jeudi des décisions du Conseil islamique intérimaire interdisant la vente d'alcool dans le pays, et faisant aux femmes obligation de porter le voile. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **CAMBODGE : les Khmers rouges s'engagent à cesser les combats.** – Les Khmers rouges, qui avaient lancé début mai une attaque contre des positions gouvernementales dans la province centrale de Kompong Thom, se sont engagés, jeudi 7 mai, à respecter le cessez-le-feu. Cette attitude, si elle se confirme, pourrait permettre le lancement, le 1er juin, de la seconde phase des accords de Paris : le désarmement de 70 % des forces des quatre factions cambodgiennes, sous le contrôle de l'Autorité provisoire des Nations unies (APRONUC). Il est toutefois probable que le calendrier ne sera pas tenu, du fait du retard pris par le déploiement des soldats de l'ONU. – *(AFP.)*

□ **INDE : quinze morts dans un attentat sikh.** – Quatre extrémistes sikhs ont tiré, le jeudi 7 mai, sur les clients d'une échoppe dans l'Etat d'Haryana, proche du Pendjab. Cet attentat a fait au moins quinze morts. – *(UPI.)*

A l'Arc de triomphe

M. Mitterrand préside les cérémonies de l'anniversaire du 8 mai 1945

M. François Mitterrand devait présider, vendredi 8 mai en fin de matinée, à l'Arc de triomphe, à Paris, les cérémonies du quarante-septième anniversaire de la capitulation allemande du 8 mai 1945 après la victoire des troupes alliées sur l'Allemagne hitlérienne. A cette occasion, le chef de l'Etat devait remettre une série de décorations, dans l'ordre de la Légion d'honneur, à huit personnalités françaises – deux femmes et six hommes – de la Résistance ou engagées volontaires durant la seconde guerre mondiale.

Les organisateurs soulignent que, cette année, la cérémonie coïncide avec un double cinquantenaire : celui de la bataille de Bir-Hakeim, en Libye, grâce à laquelle les Anglais et les Français libres commencèrent, au printemps 1942, de venir à bout de l'Afrika Korps du maréchal allemand Rommel, et celui de l'opération Torch, en novembre 1942, par laquelle les Anglo-Américains entreprirent le débarquement en Afrique du Nord, contre les forces allemandes et italiennes d'occupation.

Au congrès de Nantes

Les milieux agricoles s'interrogent sur l'efficacité des systèmes mutualistes et coopératifs

Le monde agricole français hésite entre l'efficacité économique et la solidarité sociale. Il s'est interrogé sur la pérennité de son modèle de développement à l'occasion du 74e congrès de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA) réuni du 5 au 7 mai à Nantes.

NANTES

de notre envoyé spécial

L'éthique et les valeurs de l'économie sociale en agriculture ont – tout autant que les prix, les quotas, les soutiens ou autres subventions – été au centre du 74e congrès de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA). Cette assemblée, à laquelle assistent régulièrement tous les «poids lourds» de ce qui reste de la grande famille agricole, des organisations syndicales aux chambres d'agriculture en passant par la «banque verte», se veut représentative d'une spécificité qui, en dépit des crises, reste bien réelle : les formes d'organisation mutualistes sociétaires, coopératives, par opposition à une économie privée libérale et capitaliste multinationale, sont toujours un trait marquant de l'agriculture française et, certains continuent même à le prétendre, un atout.

A tel point que le président de la CNMCCA, M. Jacques Chambaud, a pu lancer : *«Les pays de l'Est sont à la recherche de modèles de référence pour passer à l'économie de marché, renouer avec la croissance et le développement, vulgariser une approche démocratique des problèmes. Pour leur agriculture et les secteurs de l'agroalimentaire et des services, nos organisations mutualistes et coopératives privées pourraient leur être fort utiles.»*

Qu'il s'agisse de l'organisation du Crédit agricole, du secteur de l'assurance, de la Sécurité sociale ou des coopératives de production, le poids de l'économie sociale en agriculture est considérable. Fruit de l'histoire, héritier d'une époque où l'agriculture exerçait une influence économique et politique considérable, vecteur de solidarités grâce à un maillage couvrant le moindre canton rural, et école de démocratie et de responsabilité puisque, pour ne prendre que l'exemple de la mutualité sociale, elle fonctionne à travers quatre-vingt-cinq caisses administrées par 118 000 élus, ce système est toutefois aujourd'hui sévèrement remis en question.

Contre le gigantisme

Le Crédit agricole, qui fait appel désormais à des sociétaires extérieurs, est-il encore le banquier privilégié des paysans de l'Hexagone? Avec la baisse accélérée de la population active agricole (alors que la population rurale, elle, a tendance à augmenter), auprès de qui les caisses de mutualité sociale trouveront-elles leurs cotisations? Les jeunes agriculteurs les plus dynamiques seront-ils toujours disposés à cotiser au système agricole ou bien plus préférentiellement au régime général? Et Groupama ne ronge-t-il pas son frein dans l'attente de devenir enfin, au nom de la diversification et de l'efficacité, un assureur comme les autres?

Interrogations aussi sur le modèle coopératif qui, ici, multiplie les succès (dans les secteurs de la viande porcine, du vin, des semences) et là, les contre-performances (dans le lait). Les coopératives, en élargissant leur actionnariat et en créant des filiales, souvent de sociétés anonymes, ne risqueront-elles pas de dénaturer leur statut fondamental et leurs objectifs d'origine?

En définitive – et la question se pose aussi dans les pays européens voisins où le secteur coopératif occupe une place essentielle, à savoir les Pays-Bas, le Danemark, ou l'Allemagne – les débats du congrès de la CNMCCA auront tourné autour d'une question fondamentale : les agriculteurs, qui deviennent chaque année plus minoritaires en nombre et en poids dans le produit intérieur brut en France, ont-ils encore les moyens d'entretenir le vaste réseau d'organismes mutualistes et coopératifs qu'ils ont créé et d'y exercer un pouvoir prédominant (1)? Le président Chambaud, à sa façon, a posé le même dilemme. *«Il faut savoir ce que la société attend de son agriculture et les perspectives offertes aux jeunes qui s'installent. Quel dosage subtil doit-on réaliser entre les activités productives, l'animation rurale, et la gestion ou l'entretien par les paysans de l'espace? Entre le jeu des forces économiques et les facteurs d'équilibre social, où trouver le bon dosage?»*

Venu, selon une tradition qui ne souffre que peu d'exceptions, clôturer le congrès, le ministre de l'agriculture et de la forêt, M. Louis Mermaz, n'a pas cherché à apporter une réponse philosophique ou politique sur l'intérêt actuel du système coopératif et mutualiste. Dans un souci pédagogique, il a surtout saisi l'occasion, devant un public beaucoup moins houleux qu'il y a un mois, à Bourg-en-Bresse, au congrès [illegible] (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), pour préciser trois points à propos des négociations internationales, à savoir la réforme de la politique agricole commune et les négociations du GATT :

– l'absolue nécessité de sauvegarder le principe de la préférence communautaire qui doit être la marque de la solidarité entre les Douze;

– toute baisse des prix dans les trois ans qui viennent est acceptable dans la mesure où des compensations seront attribuées aux paysans afin de maintenir leurs revenus;

– le patrimoine collectif communautaire devra être protégé et valorisé à travers les deux règlements européens en préparation sur les appellations d'origine ou les dénominations géographiques des productions.

Enfin, M. Mermaz a annoncé qu'il allait saisir, le 20 mai, la Commission européenne, afin de défendre les intérêts des exploitations petites et moyennes contre le gigantisme en agriculture. Le ministre faisait allusion aux projets de l'industriel allemand Poelmann, qui veut installer dans la Marne un poulailler géant de cinq millions de poules pondeuses, ce qui, évidemment, provoque une levée générale de boucliers contre l'invasion de «l'empereur de l'œuf» d'outre-Rhin.

FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) Selon une récente étude du ministère de l'agriculture, plus de 400 000 exploitants cesseraient leur activité entre 1990 et 1999 et un sur deux seulement serait remplacé; on compte aujourd'hui 920 000 exploitants agricoles.

Dans l'Aude

Le maire de Carcassonne est candidat à sa propre succession

Le conseil municipal de Carcassonne se réunira le 12 mai pour élire son maire. M. Raymond Chesa (RPR), qui s'est démis de ses fonctions le 4 avril après être entré en conflit avec plusieurs élus de sa majorité sur les suites de l'affaire Orta, du nom d'un promoteur condamné pour détournement de fonds au préjudice de la ville, sera candidat à sa propre succession.

CARCASSONNE

de notre correspondant

La bombe à retardement de l'affaire André Orta finira-t-elle par être, dans les prochains jours, fatale à M. Raymond Chesa, qui, en 1983, avait arraché la mairie de Carcassonne au tout-puissant Parti socialiste audois? Maire RPR isolé dans le «vignoble rose», M. Chesa avait voulu frapper un grand coup, lors de son premier mandat, en faisant construire, au pied des remparts de la cité médiévale, un superbe Centre international de loisirs. Il est tombé, hélas, sur André Orta, qui s'est empressé d'utiliser les capitaux recueillis pour des affaires plus personnelles. Résultat : le centre de loisirs n'a jamais dépassé le stade de la première pierre. André Orta avait été condamné en 1989 à quatre ans de prison. Il est aujourd'hui libre. Mais la «dette», l'énorme gouffre financier, empoisonne, depuis, la vie des quarante-cinq mille Carcassonnais. Ils n'en ont pas voulu pour autant, dans un premier temps du moins, à leur maire, qui criait haut et fort que la ville ne paierait pas un centime pour rembourser, notamment, la Caisse des dépôts et consignations. M. Raymond Chesa et son équipe ont été brillamment réélus au premier tour des élections municipales de 1989.

C'est à [illegible] mandat, pourtant, que les choses ont commencé [illegible] de la majorité municipale. D'abord feutrée, la fronde a rapidement éclaté au grand jour à la suite des prises de position de plus en plus contestataires du premier adjoint, CDS, Mme Nicole Bertrou. Elle dénonçait le pouvoir personnel du maire. D'autres élus de la majorité se sont alors engouffrés dans la brèche ouverte.

La décision de la cour d'appel de Montpellier condamnant, le 17 septembre 1991, la ville de Carcassonne à rembourser les 120 millions de francs de la dette Orta a mis le feu aux poudres. Le maire, cette fois, devait se rendre à l'évidence. Réuni le 2 avril, le conseil municipal a approuvé l'inscription au budget 1992 d'une première tranche de remboursement : 15 millions de francs, soit une augmentation de 12 % des impôts locaux. Mais, outre les dix élus de l'opposition, neuf conseillers de la majorité ont voté contre. Parmi eux, Mme Bertrou et trois adjoints RPR, dont M. Michel Sampietro, chargé des finances.

Le 4 avril, M. Raymond Chesa annonce sa démission du poste de maire : *«Suite à un vote de défiance de certains de mes adjoints et collaborateurs de la majorité, et après avoir noté leur refus de démissionner, je me suis résolu à le faire moi-même»*, déclare-t-il en précisant : *«Je briguerai de nouveau le poste de premier magistrat et porterai à l'approbation du conseil la composition de la nouvelle municipalité.»* En fait, sa démission entraînant *ipso facto* celle de ses adjoints, M. Raymond Chesa compte ainsi se débarrasser de la « «bande des quatre». Le 27 avril, le préfet de l'Aude acceptait la démission de M. Chesa. De son côté, Mme Nicole Bertrou annonce sa candidature. Elle est soutenue par les trois autres adjoints. Pour l'un d'eux, M. Jacques Albarel, *«Raymond Chesa est un autocrate qui veut imposer sa façon de voir. Il a le mépris de la concertation et la phobie de voir ses collaborateurs prendre de l'importance»*.

Une affaire, qui a défrayé la chronique carcassonnaise pendant des semaines, est tombée à point pour illustrer ces accusations, M. Jocteur-Monozier, l'un des adjoints frondeurs, évoquant à ce sujet l'*«ivresse du pouvoir solitaire»*. Malgré une très forte opposition, M. Chesa avait imposé la construction d'une résidence HLM devant l'église Saint-Vincent, située au cœur de la vieille ville. Rien n'avait pu faire revenir le maire sur sa décision, ni les manifestations ni une grève de la faim du curé. Le 10 avril, le tribunal administratif de Montpellier ordonnait l'arrêt du chantier. Le maire s'est obstiné à faire continuer les travaux. Il a fallu une mise en demeure du préfet pour qu'il s'incline finalement le 24 avril.

BERNARD REVEL

Dans les Hautes-Pyrénées

L'ex-président du conseil général se met en congé du MRG

TARBES

de notre correspondant

Battu aux élections cantonales, le 29 mars, dans son fief d'Ossun, après trente-huit ans de mandat, M. Hubert Peyou, sénateur (Rass. dém.), vit avec amertume la perte de la présidence du conseil général des Hautes-Pyrénées qu'il occupait depuis 1971. Accusant son successeur à la tête de l'assemblée départementale, M. François Fortassin, issu comme lui du MRG, de pratiquer *«une politique sectaire après tant d'années d'ouverture, de dialogue et de collaboration constructive»* et de nier *«tous les principes de base d'un parti empreint d'humanisme, de tolérance et de conciliation»*, il vient de décider de se mettre en congé de son parti. La section du MRG de son canton d'Ossun a fait de même.

M. Peyou et ses amis, qui se disent *«trahis»*, dénoncent l'existence d'une *«coalition PS-MRG savamment orchestrée»* au cours de la dernière campagne électorale *«dans le seul objectif de le déloger de ses fonctions présidentielle et prochainement sénatoriale par le biais d'une défaite cantonale sournoisement organisée...»*. Ils s'élèvent *«contre la campagne de vote menée par l'appareil du Parti socialiste en faveur du candidat UDF, M. Pierre Chû, élu le 29 mars à Ossun avec 56 % des voix»*.

Est également montré du doigt – sans être nommé – un autre cacique du MRG, l'ancien secrétaire d'Etat au tourisme, M. François Abadie, ancien maire de Lourdes et sénateur du même groupe, qui ne pouvait espérer poursuivre son destin politique au palais du Luxembourg après les récents accords entre le MRG et le PS sur le partage des pouvoirs que *«dans le secret espoir»* d'une défaite cantonale de M. Peyou (*le Monde* du 25 juillet 1991). M. Abadie s'est montré très discret et n'a participé à aucune réunion de M. Peyou durant la campagne cantonale.

Même s'il ne veut pas le reconnaître, M. Peyou semble surtout avoir payé sa prise de position aux législatives de juin 1988. Il avait alors soutenu, en effet, un dissident du Parti socialiste, M. Claude Miqueu, devenu député contre le candidat investi par le PS, M. Jean Glavany, ancien chef de cabinet du président de la République, aujourd'hui secrétaire d'Etat à l'enseignement technique.

JEAN-JACQUES ROLLAT

M. Nicolas Sarkozy invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

Nicolas Sarkozy, secrétaire adjoint du RPR chargé des fédérations, sera l'invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-*le Monde*», dimanche 10 mai de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Sarkozy, député des Hauts-de-Seine, maire de Neuilly, répondra aux questions d'Olivier Biffaud et André Passeron du *Monde* et de Richard Arzt et Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Sans visa» folioté 17 à 24

Le numéro du « Monde » daté 8 mai 1992 a été tiré à 480 648 exemplaires.

EN BREF

□ **PAKISTAN : six morts dans des attentats au Sind.** – Six personnes ont été tuées et au moins seize blessées, jeudi 7 mai, par l'explosion de bombes dans trois villes du Sind. Les campagnes de la province méridionale du Pakistan sont depuis des mois en proie à un regain d'agitation autonomiste. – *(UPI, AFP.)*

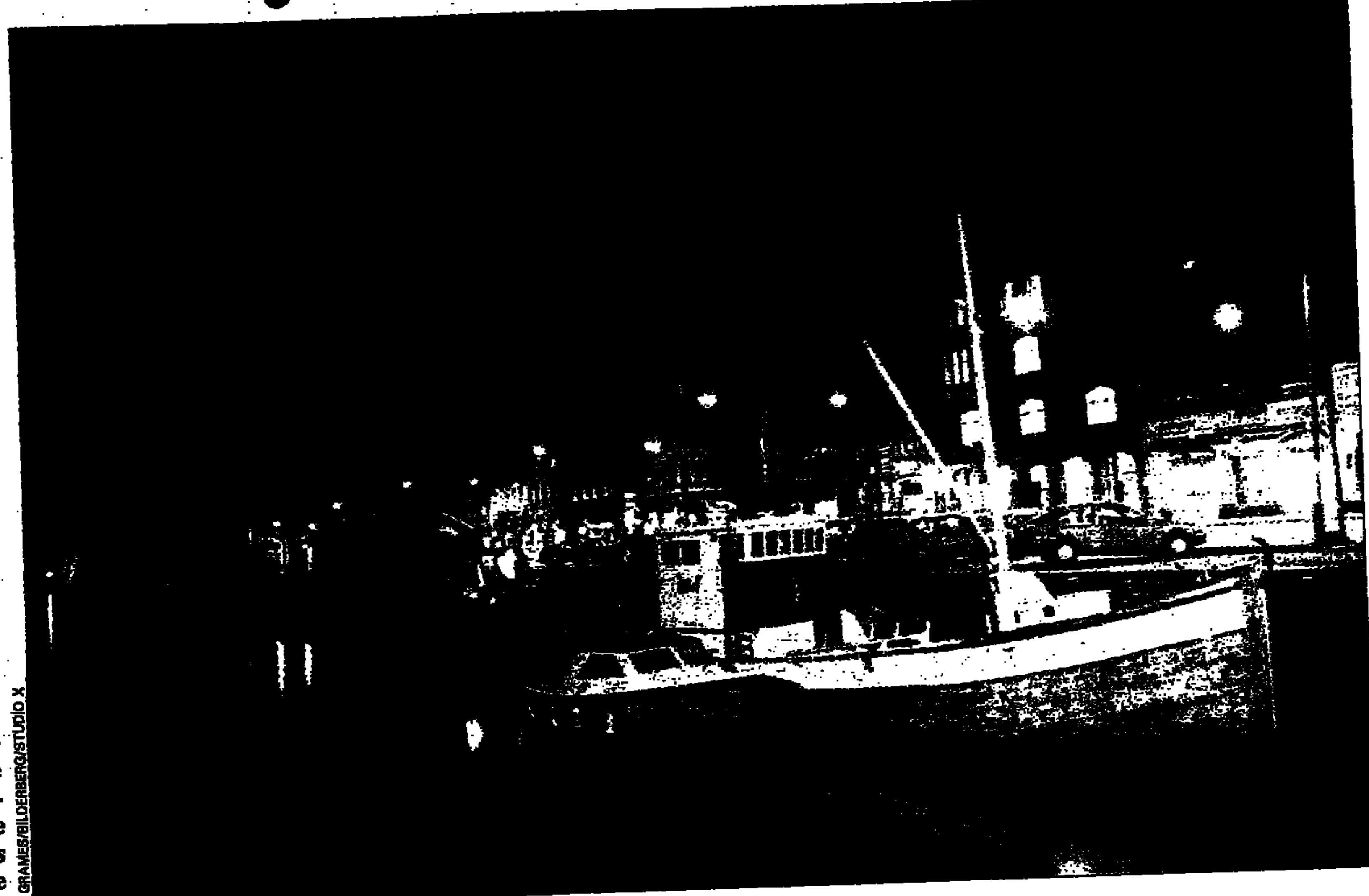
□ **SRI LANKA : 40 morts dans des affrontements entre soldats et Tamouls.** – Deux graves affrontements ont eu lieu vendredi 8 mai entre forces gouvernementales et Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) dans le district de Batticaloa à l'est du pays. Ces combats ont provoqué la mort de 12 soldats et de 26 séparatistes tamouls. En outre, l'explosion d'une mine a coûté la vie à un civil et à un soldat. – *(AFP.)*

□ **Précautions renforcées pour le match de barrage entre Rennes et Strasbourg.** – A la veille de la rencontre de barrage entre Rennes et Strasbourg, la commission de sécurité du Stade rennais a procédé, jeudi 7 mai, à un examen de la structure de la tribune Est (1 800 places) et des quatre tribunes d'angle (200 places chacune). Des soudures ont été renforcées sur les tubulures fixées aux poteaux de soutien solidement boulonnés sur des plots en ciment. *«La date de la tenue de cette commission de sécurité, qui se réunit de façon régulière, était fixée bien avant le drame de Bastia»*, soulignait M. Yannick Boisard, directeur administratif du Stade rennais. *«En raison du syndrome de Furiani, nous avons procédé à une révision générale plus approfondie et anticipée sur des travaux prévus pour la fin du mois»*. – *(Corresp.)*

Le Monde

S A N S • V I S A

Citoyens de Bergen



E. GRAMER/BILDERBERG/STUDIO X

pas de Norvège

Sous l'ironie perce un sentiment que les habitants de Bergen ont toujours entretenu avec conviction. *« Je ne suis pas de Norvège, je suis de Bergen. »* Pourquoi cette certitude ?

COMME chaque année, début mars, lorsque les tambours ont commencé de retentir dans une douzaine de quartiers de la ville, les habitants de Bergen ont saisi que le printemps se mettait en branle. Ces roulements familiers accompagnent deux mois durant, deux ou trois après-midi par semaine, les marches cadencées des *buekorps*, ces groupes de garçons dont l'uniforme, à l'image d'une ville prise entre mer et montagne, tient du costume de marin et du chasseur alpin, et qui s'adonnent à leurs exercices répétés avec un enthousiasme et un sérieux que démentit leur arme, une petite arbalète de bois, tout juste bonne au simulacre.

Car les habitants (220 000) de la seconde ville de Norvège seraient fâchés qu'on les soupçonnât de vouloir enrégimenter leurs enfants. Ces groupes largement autogérés, disent-ils, n'ont rien de militaire. Ils ne font que manifester, mieux qu'ailleurs dans le pays, la cohésion sociale et la solidarité, en maintenant un esprit de quartier, en donnant des assises collectives au futur, en illustrant quotidiennement les vertus de l'égalité et la quasi-disparition des conflits de classe, même s'il demeure des corps de réputation plus enviable que d'autres, tant que l'on puisse souhaiter se réclamer d'un père qui y ait appartenu pour y être admis à son tour.

L'entrée en force l'an passé, à leur initiative, dans cette confrérie ou dans cette chorégraphie, d'un premier groupe de filles, a été un vif sujet d'émoi et de réprobation chez les traditionalistes, d'interrogations et de commentaires chez les plus jeunes. Ceux qui s'étonnaient que l'une des toutes premières démocraties à reconnaître le droit de vote aux femmes (en 1913) n'ait pas poussé l'audace jusqu'à la mixité, se sont entendus rétorquer qu'il y a vingt ans encore, l'orchestre philharmonique de la cité ne comprenait que des hommes. Ce qui, dans la ville où naquit il y aura cent cinquante ans l'an prochain Edvard Grieg, l'un des pères – pas seulement musicaux – de la nation, et où la musique (les musiques) doit être faite par tous et pour tous si l'on en juge et par le nombre de boutiques qui lui sont consacrées et par l'assiduité des plus modestes aux concerts, argumente de poids.

Filles ou garçons, l'objectif et la récompense essentiels sont de présenter en bonne place leurs enchaînements d'apparence assurément assez martiale, un quartier rivalisant avec l'autre, devant la ville rassemblée pour la grande parade du 17 mai, jour de la fête nationale. Tout ce que Bergen peut compter de musiciens, de discoureurs, de bateleurs professionnels ou improvisés descend dans la rue, mêlé aux casquettes rouges des littéraires et des scientifiques, à celles, bleues, des commerciaux derrière les drapeaux de leurs lycées respectifs. Un ordonnancement, un bouillonnement carnavalesques dont on se flatte de voir l'esprit, comme celui des *buekorps*, échapper largement aux étrangers, et qui célèbre simultanément la naissance d'une nation, la sortie de l'adolescence, l'accomplissement d'une saison.

Heureux le mois de mai qui fait lever les insistantes nuées d'ouest, qui dépouille les montagnes de leurs neiges, comme pour rendre plus éclatants, sur les rives du Hardangerfjord, à quelques kilomètres au sud-est de Bergen, les pétales blancs des pommiers, et donc d'autant plus impérieuse leur protection. Car ces arbres modestes ont eux aussi pour fonction d'éprouver et de renforcer la solidarité nationale. A l'automne, l'on se désespérera et l'on se flattera de payer leurs fruits tellement plus cher que ceux d'importation, mais on veillera à leur faire honneur jusqu'au dernier.

Mai ouvre la porte à ces nuits *« blondes »*, où la pluie, compagne deux cent dix-neuf jours l'an passé de la capitale de l'Ouest, consent deux mois durant à se retenir, comme pour plus clairement abandonner la nuit au jour, faire entendre et faire voir à tout moment que les fjords ne sont peut-être pas nés de l'obstination du ciel mais de l'attente de la mer. Ciel et mer assurément si profondément mêlés qu'il a bien fallu apprendre à regarder l'un pour voir l'autre. Au point que l'art d'observer le temps pour en tirer des leçons s'est particulièrement épanoui à la fin du siècle dernier à Bergen, conduisant à la création d'une Ecole de météorologie et à la mise au point de méthodes de prévision nouvelles. Après quoi, la surface du globe a pu être découpée en zones, en commençant par la Norvège (numéro un) en hommage à ses activités pionnières.

Manière d'associer le pays à son entreprise de pêche, au destin d'hommes alors conduits un jour ou l'autre à l'affrontement avec la mer et le vent, la météo était jusque dans les années 70, avec la prudence et la gravité d'attendus dont la vie dépend, le long préalable à toute information radiodiffusée. Il lui fallait sept ou huit bonnes minutes pour couvrir toutes les nuances d'une côte dont on a pu calculer qu'avec ses fjords immiscés aux plus profonds replis du continent et ses 200 000 îles et îlots, elle offrait 22 000 kilomètres d'entêtante intimité entre la terre et l'eau.

Aussi, comprend-on que le meilleur moyen de répondre à l'attente de Bergen, de l'honorer, d'entrer dans la compréhension de son paysage et de son histoire, est d'y arriver par la mer. On saisit mieux toute la protection d'îles dont elle dispose à l'ouest, propre à décourager les tempêtes, et cet environnement de montagnes à l'est, entre lesquelles – si l'on excepte quelques hautes tours d'habitation qui semblent vouloir concurrencer les silos du port ou exagérer l'échelle humaine en réduisant les proportions des sommets environnants – toute une population de maisons vient à votre rencontre, poussée vers le rivage comme une moraine colorée.

L'accostage au bassin central de Vagen permet de choisir le temps auquel interroger la ville. Le présent appartient au quai sud, avec ses immeubles modernes, ses hydroptères et ses navires express plus rapides que la route pour gagner Stavanger. Au nord, la halle du roi Hakon et le quartier de Bryggen imposent le passé : celui qui fit de la cité la première et éphémère capitale authentique du pays au XIIIe siècle, puis un comptoir majeur de la Hanse, le seul dont les structures bâties restent inscrites inchangées, ce qui lui vaut, outre la qualité propre des immeubles restants, d'avoir été retenu dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

Lire la suite page 20

AU SOMMAIRE

COUP D'ŒIL

Contretemps

«*ET presque tout cela se passait aujourd'hui, c'est-à-dire, comme toujours, dans le temps. Et tous suivaient celui qui criait :* «En avant !» *Et puis, soudain, ce ne fut ni n'était aujourd'hui, hier soir ou demain matin, on entendit un autre cri :* «En après !» *C'était, venant d'une autre espèce d'impasse d'espace, une voix d'enfant, la voix joyeuse et folle d'un hors-la-loi du temps* (1). » Un sourire éclaire le visage de Sergueï Krikalev, le cosmonaute oublié. *« Je suis comme cet enfant,* songe-t-il. *Un hors-la-loi du temps et de l'Histoire ! »*

Il faut une bonne raison pour arrimer ainsi un poème de Prévert aux pensées extraterrestres d'un homme trempé depuis plus de trois cents jours dans l'espace (2). Puissent notre pusillanimité, notre incapacité patente à suivre la marche en avant du temps, suffire à justifier l'arrangement. Certes nous étions-nous jugés suffisamment armés, au départ, pour saisir « la substance » à bras-le-corps, la presser, en tirer le jus, faire parler le marc : il aurait dit comment à travers les âges l'homme s'est employé à « mensurer » l'ombre, avec un zèle évident (on sait aujourd'hui dater les événements au milliardième de seconde), et non moins d'insuccès (qu'est-ce donc que le temps ?). Las ! Les calculs, les littératures, les tics et les tacs, les sondages, ne nous ont rien valu qui vaille sinon, ô malheur des malheurs ! que le Français consacre quotidiennement 198,8 minutes à la télévision, contre 36,7 seulement à la lecture des journaux (3). Le pire, nous ignorions toujours la martingale, soupirant comme soupirent tous les joueurs malchanceux : *« Je n'ai jamais rien gagné, même pas du temps. »* Au terme de quoi il ne restait plus qu'à conclure : l'homme compte le temps et le temps lui est compté. Un tête-à-tête éternel. Ennuyeux.

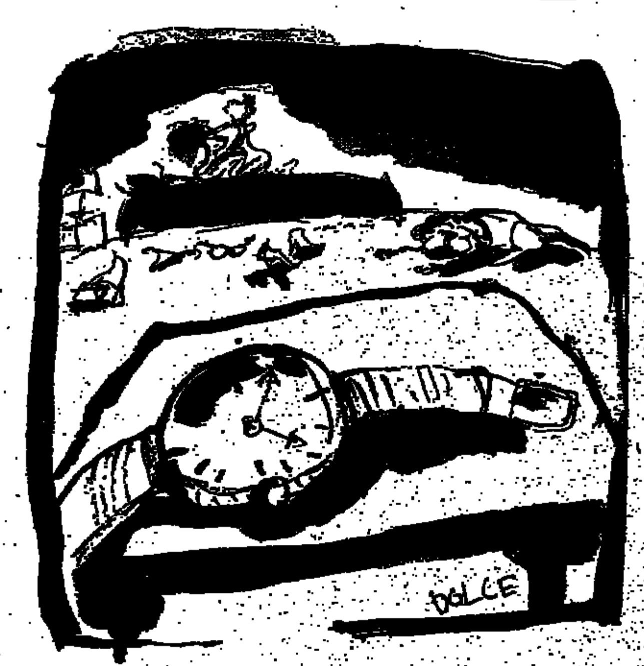
Agacés, le mot est faible, nous nous mîmes donc à chercher des poux au temps, guidés par d'étranges divagations et une clique de « hors-la-loi » : s'ils ne sont pas nécessairement les artisans de leur propre isolement, ces gêneurs ont une façon bien à eux de mettre la confrontation (le temps qui passe - la vie qui meurt) entre parenthèses puisqu'ils ne se basent plus sur un comptage objectif (cherchant midi à 14 heures) mais se contentent d'une appréhension intime du temps (il est l'heure qu'on veut). Il suffit d'ailleurs parfois de peu.

RIEN n'étreint plus ordinairement qu'une montre au poignet, et quand elle n'y est pas – d'après une étude de la SOFRES, un homme sur trois l'enlève pour faire l'amour, – au moins subsiste-t-il un bracelet de peau blanche. Dès lors, que penser d'un poignet nu ? La réponse nous fut donnée par Michel Piccoli, acteur célèbre et « montre en l'air notoire », comme il ne se sait pas, qui nous confia obligeamment sa *« fascination pour l'objet »* (4), mais nous avoua, au contraire, sa *« hantise »* du temps contingenté, *« accroché à moi »*. Une parmi ces petites rébellions, lesquelles n'ont jamais permis aux hommes d'effacer leur ombre, mais qui s'en va à contretemps, et s'inscrit dans notre quête de « liberté » : *« Je ne suis pas un homme « pressé ». Mon travail me contraint à des horaires fixes et aussi à une large liberté d'horaire (nécessaire). Donc je sens les heures et aime le « dépassement ». Et puis on voit l'heure partout. Et la lumière qui bouge. »*

A peine le flâneur s'était-il remis à flâner que s'approcha un autre «hors-la-loi du temps» en piteux état. Il convient d'ailleurs de l'entendre gravement.

Dans la rue, André vit tous les jours le temps des laissés-pour-compte. Marcher est sa seule mécanique. Sa trotteuse. Il dort deux ou trois heures par nuit, à ce qu'il peut en juger. Condamné à veiller son malheur. *« Quand t'es dehors, tu peux pas vraiment dormir. T'es toujours aux aguets. Avec le vol et tout, t'es obligé. Si j'avais un logement pas de problème. »* On estime, uniquement à Paris et dans sa région, entre 25 000 et 50 000 le nombre de femmes et d'hommes expulsés hors du temps social. Les physiologistes séparent, en effet, les rythmes de l'environnement – entre autres l'alternance du jour et de la nuit en vingt-quatre heures – qui ont une action synchronisatrice sur l'organisme, et constituent un véritable *Zeitgeber* (donneur de temps), et les synchroniseurs sociaux au rang desquels l'emploi tient une place essentielle. *« Si je travaillerais,* confie André, *j'aurais une montre. Là, c'est différent. Je travaille pas. C'est inutile. »* La vie avorte. Voilà plus de six ans qu'il dérive ainsi, ce qui n'a la saveur ni d'une promenade de santé ni d'une délicate oisiveté ; qu'il vit esseulé et perdu : *« Des fois, j'ai des visions mais je ne sais pas si ça a trait à l'avenir ou au passé. »*

« Sauf aux amis ! » Plaqué sur un panneau de signalisation, un sens interdit, l'avertissement fait l'économie de douloureuses rencontres. Il faut comprendre : un ermitage n'est pas une auberge espagnole. Il faut savoir : Bernard est un renégat. Notre temps l'ennuie. Il lui suffit d'entendre au lever le vent soulever l'angélus de Dabisse, carré de belles pierres posé au creux de la vallée de la Durance, puis de remonter sur le plateau au domaine de la Bressane ; alors, comme tous les jours, chaque chose prend son temps. Il y a, par exemple, l'eau à la source, 400 mètres plus bas, et ce bidon vide déposé chaque matin à l'émergence pour en capter le filet cristallin. Il est plein vers midi puis remplacé, relevé puis remplacé... C'est ainsi. Le cours est ajusté. Entre la toilette et le café, solitaire comme son chien, Bernard s'en va relever les traces des sangliers. Un rituel qui ne souffre d'autre contretemps que l'oubli du nécessaire : *« Je peux partir sans mon tabac mais pas sans mon couteau. Là, je fais demi-tour ! »* Dans son habitat spartiate, une horloge murale, sur laquelle on devine le paraphe d'un artisan de Manosque, entretient l'illusion. Elle va trop vite ou trop lentement selon ses humeurs mécaniques. Bernard lui donne son temps. Le bon.



CE qu'est le bon temps ? Michel Siffre peut le dire : *« Le 17 septembre 1962,* écrit-il dans le premier compte rendu de ses expériences (5), *après deux mois passés seul sous terre... je retrouvais, épuisé, sanglotant, la lumière du jour... Je me croyais le 20 août... Descendu le 16 juillet, n'ayant emporté aucune montre, aucun moyen d'évaluer les durées, je venais d'accomplir la première expérience « hors du temps » de longue durée jamais réalisée volontairement par l'homme. »*

Outre la validation d'un protocole expérimental – *« C'était la décennie Gagarine ! Je présentais mes expériences comme des vols spatiaux simulés. Je ne cherchais pas à conquérir l'inutile. Ma démarche était scientifique »*, – l'aventure révéla que *« la période spontanée du rythme veille-sommeil humain en libre cours est supérieure à vingt-quatre heures et approche vingt-cinq heures, indiquant que les humains, comme les autres animaux, ont un système circadien endogène* (6) *»*. Elle montra également que notre conscience, en dépit d'une rythmique biologique interne, privée de repères, hors des cycles terrestres, s'avérait incapable d'apprécier les durées. Une nuit de trente heures semblait être une sieste de deux heures ! *« Je vis et je crée ma sensation de durée, sorte de mouvement que je ne perçois pas et qui pourtant m'entraîne irrésistiblement vers la victoire ou la mort. »* Trente ans ont passé. Michel Siffre, «hors-la-loi du temps», se bat encore.

Pierre Pinelli

(1) *Choses et autres*, Jacques Prévert. Ed. Gallimard.

(2) «Après plus de 300 jours dans l'espace, le cosmonaute russe Sergueï Krikalev est revenu sur Terre, mercredi 25 mars. Venant de la station Mir, le vaisseau Soyouz TM-13 a atterri à 9 h 51 (heure de Paris) au Kazakhstan.» Dépêche AFP.

(3) D'après une enquête du Centre d'étude des supports de publicité menée auprès de 18 240 personnes.

(4) De Charles VI, qui ne se déplaçait pas sans un cadran solaire d'argent émaillé enfermé dans un étui de cuir ouvragé, à la Swatch portée par 90 millions de nos contemporains, l'objet affirme sa dimension vestimentaire et ornementale.

(5) *Hors du temps*, Michel Siffre. Ed. René Julliard. 1963. *Les Expériences hors du temps*, Michel Siffre. Ed. Fayard, 1972.

(6) *The Clocks That Time Us*, Martin C. Moore-Ede, Frank M. Sulzman et Charles A. Fuller, Harvard University Press, 1982. Un cycle circadien vaut vingt-quatre heures.

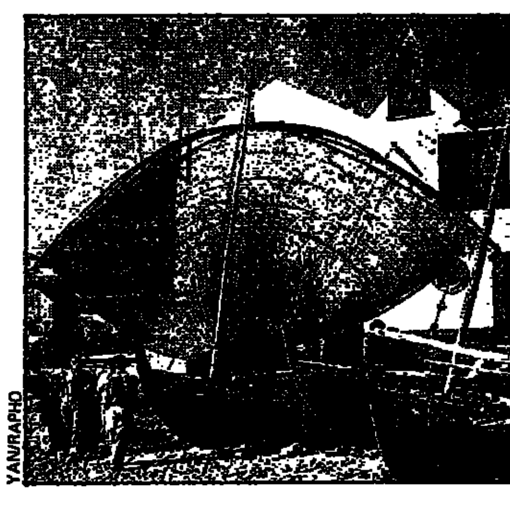
ESCALES

Madère, l'Atlantique côté jardins

Lors de sa découverte, cette terre aux allures d'Eden regorgeait de forêts impénétrables. Une profusion unique d'eucalyptus, de chênes, de pins sauvages, de fougères géantes, de genêts, d'arbres à muguet et de mimosas. C'est par hasard que le navigateur portugais Joao Gonçalves Zarco, découvrit, en 1418, cet archipel volcanique et désert de 794 kilomètres carrés.

C'est à l'épaisse forêt qui la recouvrait que l'île principale doit son nom : l'île du bois, «Ilha da Madeira». Dès 1425, les premiers habitants s'installèrent sur la côte sud, la plus hospitalière, non sans comprendre rapidement que le paradis se méritait. Avant d'être pêcheurs, ils se firent donc agriculteurs pour apprivoiser un relief montagneux (l'île culmine à 1800 mètres) coupé de vallées encaissées et de plateaux encastrés, bref un pays de plaies et de bosses où chaque parcelle de terre était chichement comptée. Au point qu'aujourd'hui encore, les maisons multicolores, aux toits de brique, de chaume ou de tôles, accrochées à flanc de montagne, semblent ne tenir debout que par un équilibre qui relève du miracle. Ce qui n'empêche pas l'île (près de 265 000 habitants dont plus de 100 000 à Funchal, la capitale) d'afficher une densité démographique record.

Dans ce paradis subtropical posé sur l'Atlantique, à 980 km au sud-ouest du Portugal mais à une heure et demie d'avion de Lisbonne, les randonneurs sont rois. Si trois jours suffisent pour faire, sur d'excellentes routes, le tour de l'île en voiture, huit ne sont pas de trop pour parcourir des circuits pédestres aménagés, sur environ 1 800 kilomètres, le long des *levadas*, ces canaux d'irrigation qui sillonnent les montagnes. Creusés pendant six siècles, ils servent à domestiquer l'eau qui court partout dans l'île, en rivières, ruisseaux ou cascades.


YANN/RAPHO

La chapelle des pêcheurs à Camâra-de-Lobos.

La rudesse des conditions de vie locales expliquent l'exil des nombreux Madériens (entre 600 000 et un million de personnes) partis, au siècle dernier, chercher fortune en Afrique du Sud, en Australie ou aux Etats-Unis. L'île n'en est pas moins hospitalière aux visiteurs, consciente qu'elle tire aujourd'hui environ 70 % de ses revenus du tourisme. Un résultat auquel ont contribué la construction de l'aéroport de Funchal (une extension est prévue en 1997), les investissements des expatriés de retour au pays, l'aide de la CEE et le statut de l'île, région autonome du Portugal depuis 1976 et dotée d'une zone franche depuis 1980.

Sans oublier deux atouts majeurs : un climat exceptionnel (entre 18 et 25° degrés toute l'année) et un sol fertile (banane, chou, canne à sucre, patate douce, osier, vigne, citronnier, goyave, mangue, anone) qui lui a valu son surnom de «jardins de l'Atlantique». Près de trois mille plantes et fleurs d'espèces différentes y cohabitent harmonieusement : camélias, azalées, chrysanthèmes, hortensias, capucines, tulipes, agapanthes, jaracandas, orchidées et, bien sûr, les «oiseaux de Paradis» (strelitzias), emblème de l'île.

Parmi les 300 000 visiteurs annuels, on relève un fort contingent d'Anglais (ils furent, au dix-neuvième siècle, les premiers touristes dans la place) qui n'oublient pas que leurs ancêtres faisaient escale ici pour remplir leurs cales d'un de leurs vins liquoreux favoris, le fameux madère. Ils fréquentent surtout, de concert avec les Scandinaves, les palaces de Funchal, dont le Ried's, rétro en diable. Sans oublier une vue imprenable sur la mer, un décor à la Monte-Carlo et une impressionnante volée d'escaliers taillés dans le basalte et qui descendent vers les piscines et la mer.

Les sportifs ont le choix entre les loisirs nautiques, l'équitation le golf. Les dix-huit trous du golf de Madère, situé à trois quarts d'heure de Funchal, seront portés à vingt-sept à la fin de l'année. Dominant l'océan, suspendu entre montagnes et nuages, ce nouveau golf, très spectaculaire, mérite, de l'avis des connaisseurs, de figurer parmi les plus beaux parcours d'Europe.

Si Madère n'a pas de plages, ses habitants ont leur jardin secret : la petite île de Porto-Santo et ses onze kilomètres de sable, à environ une heure de bateau.

Les Italiens, les Espagnols et les Portugais préfèrent souvent loger chez l'habitant (une formule qui se développe) ou dans l'une des petites auberges de l'arrière-pays, telles les *pousadas* de Santana ou Saô-Vicente dans lesquelles, pour 4 500 escudos (150 F environ) la nuit, sur une terrasse face aux pics tourmentés, on peut siroter une *ponchada*, boisson locale à base de miel, de rhum et de jus de citron.

Quant aux Français, moins nombreux qu'autrefois à honorer l'île de leur présence, ils la contemplent avec mélancolie. En pensant peut-être au héros de Jacques Chardonne qui, dans *Vivre à Madère* (Grasset), se suicide du haut de la falaise de l'Aigle, l'une des plus hautes du monde (580 mètres).

Au service, comme son nom l'indique, des adeptes de la petite balle blanche, Destination Golf (8, rue Domat, 75005 Paris, tél. : 43-29-30-30) propose une semaine au Reid's, à partir de 11 740 F, en demi-pension avec voiture de location et cinq «green-fees» au golf-club de Madère et départ le samedi sur le vol direct Paris-Funchal de la TAP. Egalement proposé, un séjour dans un hôtel confortable situé en pleine montagne : à partir de 7 205 F. Formules week-end à partir de 5 470 F.

Pour tout savoir sur Madère, s'adresser à l'office de tourisme du Portugal, 7, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-55-57.

B. C.-L.

TÉLEX

Plaisirs et manières de table, aux quatorzième et quinzième siècles : une exposition du Musée des Augustins, à Toulouse. Pièces d'orfèvrerie médiévales illustrant le raffinement des tables princières (argent, étain, mais aussi ivoire, jaspe, bois de noix de coco), objets provenant des fouilles de la Cour Napoléon et de la cour Carrée du Louvre, de Saint-Denis et de l'hôtel de Brion, en Avignon, et manuscrits de la Bibliothèque nationale. Jusqu'au 29 juin prochain (21, rue de Metz, 31000 Toulouse, tél. : 61-22-21-82).

L'abbaye de Vaux-de-Cernay (Yvelines) abritera, du 23 au 31 mai, le 3e Festival «Les cinq sens à l'honneur». L'ouïe (concerts en l'abbaye les 23, 24, 28, 29, 30 et 31 mai, places de 90 à 200 F), la vue (expositions de peintres et sculpteurs contemporains, Son et lumière le 30), le goût (déjeuners et dîners servis dans les salons de l'abbaye, de 200 à 375 F). Egalement forfait nuit et petit déjeuner (500 et 580 F). Réservations concerts et Son et lumière : FNAC, Virgin, et au 45-79-40-88 ; hôtellerie et restaurants : abbaye (Cernay-la-Ville, 78720 Dampierre-en-Yvelines, tél : 34-85-23-00).

Indochine, en version originale, dans un combiné Vietnam-Cambodge préparé par Kuoni. Au Vietnam, thé à l'Hôtel Continental de Saïgon, les temples de Hué, les jonques de la baie d'Along. Au Cambodge, deux jours à Angkor, séjour à l'Hôtel Villa Apsara et visite des musées de Phnom-Penh, le Mékong en bateau. Vols directs Air France, vols intérieurs évitant les longs trajets par la route, transferts, pension complète : 34 990 F par personne en chambre double. Un départ par mois en juillet, août, octobre et novembre. Dans les agences de voyages et auprès de Kuoni (tél. : 42-82-04-02).

Week-end «Pas de deux» au Grand Hôtel : un forfait permettant d'assister à une représentation de ballets à l'Opéra de Paris (places de 1re catégorie), de découvrir la bibliothèque de l'Opéra tout juste restaurée et de passer deux nuits (petits déjeuners inclus) au Grand Hôtel voisin : 3 500 F par couple (1 550 F la nuit supplémentaire). Programme des représentations au Palais Garnier et à l'Opéra-Comique et réservations auprès du Grand Hôtel (tél. : 40-07-32-34).

Fête de la transhumance, à Die (Drôme), du 17 au 21 juin. Un ensemble de manifestations : rencontres internationales sur le thème «L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance» (17-19 juin); musiques et chants polyphoniques pastoraux de la Méditerranée (19 juin, 21 heures, en la cathédrale); exposition «Passion de bergers, cloches et sonnailles : usages et fabrications» (19-28 juin); grande traversée de Die par le troupeau et journée de l'élevage régional (20 juin). Programme complet des rencontres au (16) 75-22-00-05. Office de tourisme de Die : 75-22-03-03.

Stations balnéaires d'exception, en Angleterre et au pays de Galles : une brochure diffusée par l'office du tourisme de Grande-Bretagne (63, rue Pierre-Charron, 75008 Paris, tél. : 42-89-11-11). En 32 pages, un inventaire régional : le front de mer, l'arrière-pays, les ports et les sports, les différents types d'hébergement, le calendrier de l'été, la marche à suivre pour se renseigner et réserver en Grande-Bretagne même.

Sélection établie par **Patrick Francès** et **Danielle Tramard**.

Houdan

Aux confins de l'Ile-de-France, de la Normandie et de l'Orléanais, Houdan entretient, depuis Henri IV, un style bourgeois avec des préoccupations écologistes avant la lettre. Le voisinage des turbulentes cités de Dreux et de Mantes est venu redonner du prix à cet art de vivre.

la saga tisanière


J.-P. FAVREAU

HOUDAN a toujours trinqué pour les autres. Sans remonter jusqu'aux Carnutes et aux Véliocasses, respectivement Celtes de Chartres et du Vexin qui, à l'âge des druides, venaient s'étriper sur son sol, l'interminable affrontement franco-anglais plaça longtemps les Houdanais sur un harassant limes militaire.

Après tout, comme de Gaulle se plaisait à le souligner, cinq ou six *« grands vieillards »* seulement nous séparent de la fin de la guerre de Cent Ans. Et la conscience collective sait fort bien oublier les faits précis, tout en préservant les comportements qu'ils ont forgés.

D'évidence, Houdan, des siècles où elle eut l'anti-privilège d'être étape des armées royales en campagne, quand la gent militaire logeait chez l'habitant, a conservé une sainte horreur des boîtes et batailles; a cultivé en contrepoint un amour sacré pour le train-train bourgeois, le service de la bouche et le négoce tranquille. D'Henri IV, qui leur donna une jolie frayeur avec les combats d'Ivry, les Houdanais ont préféré ne retenir que la poule au pot, d'ailleurs honorée ici avec une volaille indigène à légère saveur de faisan, dont la renommée franchit même l'Atlantique.

Par nos temps de longue paix, où cet épicurisme familial et rural, plus jamais dérangé, risquait de virer à un perpétuel demi-sommeil de digestion, les malheurs des proches Dreux et Mantes-la-Jolie, cités de l'intégration ratée, tombeaux du rêve pluriculturel, sont revenus donner du sel au bonheur des trois mille Houdanais.

Au douzième siècle, Houdan s'était pourvue d'un formidable donjon, *« livré mais jamais pris »*, dont la pureté de lignes n'a cessé jusqu'à nous de susciter l'admiration des architectes. A la Révolution, les Houdanais, fidèles à leurs mœurs douces, ne s'enflammèrent point lorsque l'arbre de la Liberté fut décapité; on préféra accuser une vache et on ficha la paix aux nobles du coin, se contentant malicieusement de laisser un cabaretier racheter sa *« tour »* – euphémisme régional pour le colossal donjon – au duc de Luynes avant, cent ans plus tard, d'y dissimuler un château d'eau, montrant de la sorte un souci prémonitoire de l'environnement.

Aujourd'hui, la crainte de *« nos deux voisines de mauvaise vie fait songer chacun à se doter de ses propres machicoulis »*, ironise un résident secondaire, en évoquant les retombées des turbulences mantoises et drouaises; en clair, les installateurs de lasers à 30 000 francs autour des maisons font florès dans le canton, promettant une véritable insurrection électrique en cas de franchissement...

Grand bruit fut donc fait récemment autour de la décision de l'évêque de Versailles, à l'initiative du Secours catholique, de donner à bail gratuit pour soixante-cinq ans un terrain houdanais, où l'association Logements pour tous, dans la mouvance de l'abbé Pierre, proposera des loyers vraiment modérés à trente-deux familles. L'apaisement est venu quand on a su que les bénéficiaires seraient *« forcément des autochtones »* puisque, dans cette ville à l'aise, quatre-vingt-huit ménages ont été recensés comme payant un loyer au-dessus de leurs moyens. Aux élections cantonales de mars, les électeurs ne sont donc pas sortis de leurs gonds gaullo-centristes.

Parfois, confie un Houdanais, on serait tenté *« comme dans la chanson de Charles Trenet, de lancer aux nombreux vacanciers et week-endiers qui longent toute l'année nos murs* : « Vous qui passez sans me voir ». *Mais mieux vaut cette indifférence que les feux de la télé et le tourisme morbide qu'ils entraînent souvent. »*

En tout cas, le passant ne risque pas de manquer Houdan, avec le triple signal de son donjon, de son clocher et de son usine, dont les hauteurs égalitaires couronnent l'éminence stratégique où est assise la localité. Une usine connue du monde francophone entier puisque c'est là qu'est fabriquée, depuis soixante ans, la célébrissime Boldoflorine. L'histoire de cette tisane des familles concentre en elle toutes les pacifiques vertus houdanaises déjà énumérées, auxquelles il faut ajouter la bosse du commerce, symbolisée par la Foire de la Saint-Matthieu, qui fêtera en septembre sa neuf cent vingt-troisième édition.

La saga tisanière commence avec la chute du fatigant Napoléon Iᵉʳ, trublion du négoce, remplacé par un roi dans un fauteuil : ce signe ravit tant les Houdanais qu'ils en commirent l'un des rares excès de la chronique locale, cassant leur grosse cloche à force de la solliciter en l'honneur de Louis XVIII. Séduit par ces bonnes dispositions, un ex-gabelou de Béziers, qui n'avait de commun que son nom avec l'ancien ministre de la police, Fouché, cherchant fortune en Ile-de-France, ouvrit un bistrot à Houdan, bientôt très couru car le patron, raconte aujourd'hui son descendant à la sixième génération, *« inventa avant la lettre, pour régaler ses clients, des boissons types Cointreau, anisette ou gentiane »*.

Au moment de la Grande Guerre, le docteur René-Paul Fouché fit glisser le savoir-faire héréditaire des spiritueux à la pharmacopée. Les buissons de bourdaine poussant en abondance dans les environs lui avaient permis de signer quelques contrats intéressants avec l'armée britannique qui utilisait alors le charbon de bois du *rhamnus frangula* pour la préparation de la poudre à canon...

Cependant l'héritier du liquoriste biterrois sut découvrir, en cette belliqueuse bourdaine – qui d'ailleurs se cache aussi sous ses appellations populaires de « bois-de-chien » et d'« aulne noir » – des propriétés intimes d'une tout autre nature et pour tout dire laxatives... Un peu de séné vint renforcer cette qualité, tandis que l'ajout de romarin et surtout de boldo permettait, par la même occasion, de dégager la vésicule.

Le boldo, alors là, quelle aventure ce fut! Pas plus que le séné, importé de Madras, il ne pousse sur les bords de la Vesgre et de l'Opton, au confluent desquels s'étage Houdan, mais au... Chili. On doit aller quérir cette monimiacée sur les contreforts de la cordillère des Andes, où sa bienfaisance apparut au dix-neuvième siècle lorque des moutons atteints de la douve, un parasite du foie, y furent guéris en broutant le *peumus boldus* des botanistes.

Le méchant goût métallique du boldo fut masqué par réglisse et menthe, tandis que l'aunée venait fixer le tout. Boldoflorine était née, appelée à une carrière qui dure encore – favorisée naguère par les premières réclames radio-télévisées jamais réalisées en France pour un médicament, – avec ses cadettes moins notoires, Calmiflorine, à la fois aspirine et somnifère végétaux où s'allient aubépine, valériane et écorce de saule, et Minciflorine, comme son nom l'indique.

Aux yeux des tenants de médecines douces et des amants de la nature, Houdan est donc un haut lieu. Contrôles « modernes » et Dieu sait quelles « normes européennes » ne risquent-ils pas de déranger ce lent travail des générations? De sa manufacture à l'ancienne, où travaillent une petite quarantaine de personnes, dans l'odeur paradisiaque des silos en bois recélant notamment les vingt produits (1) formant la Boldoflorine, le quadra Carol Fouché, pharmacien et pédégé d'Exflora, indique : *« L'administration, ayant jugé que la formule Boldoflorine était trop compliquée pour être bien vérifiée, nous a demandé de la simplifier et, à partir de janvier 1993, elle sera fabriquée avec seulement une dizaine de plantes. Pour des cas comparables, l'Allemagne, elle, a laissé subsister des recettes qui n'ont jamais tué personne, bien au contraire. »*

Ne pas croire néanmoins que Houdan, entre son bouillon de volaille et ses tisanes, ne songe qu'au confort du ventre! Ce dont la petite agglomération francilienne est la plus fière est sans doute son église Saint-Jacques-Saint-Christophe, quelque peu snobée peut-être par quelques esthètes que choque son télescopage trop brutal entre gothique et Renaissance, mais qui contient de grandes orgues adulées par musiciens et mélomanes du monde entier.

Le général à la retraite Henri Paris, organiste actuel, explique : *« C'est ici qu'on vient pour enregistrer Couperin à l'identique. Notre instrument fut commandé par les fidèles Houdanais au facteur d'orgue de Louis XV, Louis-Alexandre Clicquot, de la même famille que la Veuve. Réputées à leur époque les plus harmonieuses du royaume en dehors de la capitale, elles fonctionnèrent de 1735 à 1870. Ce qui fait leur prix, c'est qu'au siècle dernier on ne les adapta point à la musique d'église alors en vogue, et en 1972, avec la bénédiction de Mᵐᵉ Pompidou, mais sans obtenir pour autant la moindre participation étatique, nous avons pu les restaurer par la voie associative et les utiliser ensuite avec les sonorités d'origine. »*

Le général-organiste se met alors à son buffet, face aux soufflets cunéiformes, actionne ses manettes archipatinées et vous fait remonter musicalement l'Histoire.

Dans ce même sanctuaire, allégé ces derniers lustres par le vol de tous ses autres trésors, il en reste quand même encore un, intransportable il est vrai comme les orgues et mondialement aussi connu des amateurs : la fresque de Montserrat.

Au fond d'une des chapelles latérales, on a redécouvert sous le crépi, en 1949, une composition picturale de 1582 racontant le pèlerinage à pied qu'une trentaine d'Houdanais effectuèrent cette année-là à Notre-Dame de Montserrat près de Barcelone, pour que la peste épargne leur communauté.

Sous les costumes à la Clouet, c'est le Houdan de toujours que fait défiler le fresquiste, avec sa placidité sociale, sa fierté commerçante, ses espoirs naïfs : l'ébéniste brandissant sa scie comme un titre de respectabilité, et le boucher son hachoir, l'unijambiste son complément en bois, et tous affichant leurs noms de bonne roture, garantis du terroir : Ferrière, Rondin, Touilleby, Caillou, Langlois, etc. Ni particules ni couleuvrines.

Il y a quelques années, les descendants des pèlerins ont refait à pied et à vélo les 1 000 kilomètres séparant Houdan de Montserrat, *« juste pour prouver que la graisse n'a pas dissous chez nous tout muscle et toute conviction »*. Et toc!

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Outre les sept plantes citées dans notre article, il s'agit des spécialités suivantes : marc de pomme, frêne, noisetier, châtaignier, saponaire, reine-des-prés, fougère, pariétaire, mélisse, hysope, cacao, coriandre et fenouil.

Guide

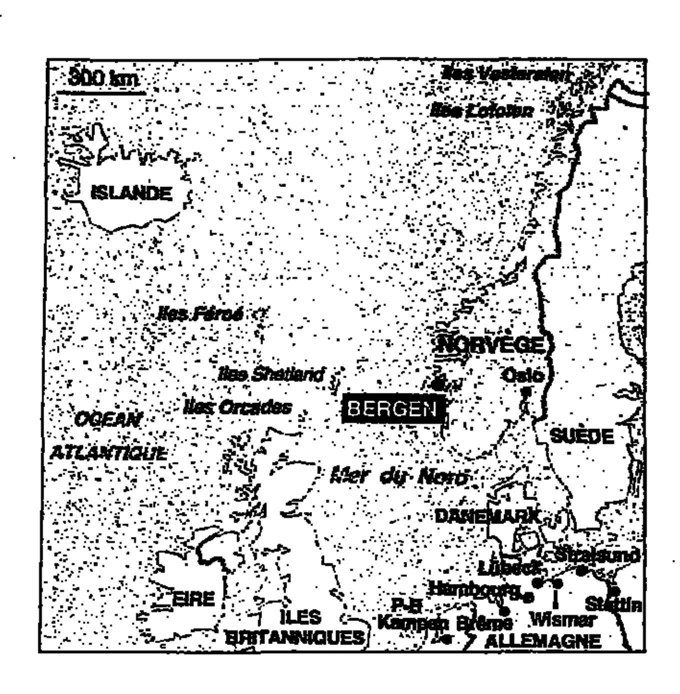
● Le syndicat d'initiative (hôtel de ville, 78550 Houdan, tél. : (1) 30-59-62-23) diffuse un ouvrage sur la ville, *Houdan*, (300 p., 90 F, avec une large bibliographie) rédigé par le général Henri Paris, sur la base de recherches historiques antérieures, dues notamment à feue Odette Paul-Boucher.

Les deux principales festivités houdanaises se déroulent pour la Saint-Christophe à la mi-juillet (chars fleuris) et pour la foire de la Saint-Matthieu, durant le dernier week-end de septembre.

Les orgues de Clicquot fonctionnent lors de certaines messes dominicales et à l'occasion de concerts, notamment estivaux (rens. tél. : (1) 30-59-65-95).

La fameuse poule noire à houppe de Houdan, dont l'élevage vient d'être sérieusement relancé sur place est servie au Plat d'Etain (tél. : (1) 30-59-60-28) qui est la seule des vingt bonnes auberges, recensées dans la ville à la fin de l'Ancien Régime, à être restée en activité dans un décor préservé avec également l'Auberge du Renard, laquelle sert le pâté de Houdan (tél. : (1) 30-59-61-66). ●

Citoyens de Bergen



K. BOSSEMEYER/BILDERBERG/STUDIO X

Le marché aux poissons.

Suite de la page 17

Bergen est fondée depuis à peine plus de cent ans lorsqu'une troupe de croisés la visite en 1191 avant de gagner la mer du Nord. Leur relation – la première connue – offre déjà l'image d'un centre de commerce international. « *Cette cité est la plus célèbre du pays,* notent-ils. *Elle est très peuplée, florissante, riche de marchandises variées. On y trouve du poisson séché au-delà de ce que l'on peut imaginer. Les navires et les hommes arrivent de toutes terres : du Groenland, d'Islande, d'Angleterre, de Germanie, de Suède, du Danemark et de bien d'autres encore. Il y a grande abondance de vin, de miel, de blé, de drap, d'argent et un commerce actif de tout cela.* »

Le siècle, selon la formule, sera celui où *« la terre sépare, mais où la mer réunit »*. Par bon vent, l'Angleterre ou l'Allemagne sont plus proches de l'extrême côte ouest qu'Oslo. Située entre ces pays et les îles Lofoten et Vesteralen dont les gisements de morue semblent inépuisables et la valeur supérieure à celle de toute autre marchandise, Bergen dispose d'un havre parfait pour stocker et échanger. Aussi la concurrence pour s'assurer la prééminence dans le transport et les transactions est-elle farouche, scandée de terribles règlements de comptes, d'entrées éclatantes et de sorties penaudes.

Les Allemands s'approprient rapidement la scène, obtenant dès 1278 de premiers privilèges que la Ligue hanséatique fait conforter durablement, ne laissant aux Anglais, aux Néerlandais et aux Norvégiens eux-mêmes que des miettes. Brême, Hambourg, Rostock, Wismar, Stralsund et Stettin rivalisent avec Visby, Riga ou Kampen. Mais c'est Lübeck qui va dominer le comptoir durant cent cinquante ans, jusqu'en 1528, avant d'être relayée par les citoyens de Brême vers 1600. Le blason des lieux n'en reste pas moins partagé verticalement entre un demi-aigle lübeckois (une seule tête) et la silhouette bénéfique de la morue couronnée (étêtée), cette rarissime monstruosité que l'on suspend séchée au plafond des *stue* (salles communes) en gage de prospérité.

Bryggen (qui signifie à la fois le quai et l'ensemble de ses bâtiments) est devenu une véritable colonie, une enclave fermée dans et face à la ville norvégienne, bénéficiant d'une quasi-extraterritorialité et d'un monopole de fait sur le commerce et le transport, nullement destiné aux seules cités de la Hanse puisque l'Angleterre est l'un de ses principaux clients. Chaque année, à la mi-mai, descendent du Nord lointain des centaines de bateaux chargés des prises séchées de l'été et de l'automne précédent, de barils d'huile de foie de morue fraîche, et aussi de bois, de peaux et de fourrures. Une foire gigantesque conclut le grand troc en août : blé, seigle, malt, bière (1) viande et sel (de Vendée) sont arrivés du sud.

Les transitaires, comptables émérites, sont aussi banquiers (ils règlent à l'avance les pêcheurs pour mieux s'assurer d'eux), et ont été suivis par un flot d'artisans (tailleurs, cordonniers, fourreurs et orfèvres) qui travaillent sur place et participent à l'intensité des échanges. A son apogée, la Bergen moyenâgeuse compte moins de dix mille habitants et jusqu'à deux mille Allemands, exclusivement de sexe masculin, le mariage leur étant interdit, ce qui suscite derrière Bryggen un actif marché parallèle : la prostitution.

Puis les Norvégiens reconquièrent lentement leur territoire. Le tournant est pris vers la fin du XVII[e] siècle : le quai compte cinq établissements locaux, contre quatre-vingt-huit allemands. Lorsque s'établit en 1754 un comptoir norvégien, dont les règles sont purement et simplement hanséatiques, le dernier secrétaire allemand regagne Lübeck avec les archives, mais les mains « norvégiennes » entre lesquelles est passé le commerce sont pour l'essentiel celles d'Allemands qui ont adopté la citoyenneté bergenoise. Un siècle plus tard, le comptoir peut cesser d'exister, Bryggen passant sous juridiction commune. Tandis que dans Mariakirke, la plus ancienne église de Bergen, résonne un ultime sermon en allemand, un avisé marchand de poisson séché transforme déjà sa demeure en musée de la Hanse.

L'actuel conservateur de la place, Marco Trebbi, qui a succédé à l'héritier du fondateur raconte : *« C'est au XVIII[e] siècle que l'on trouve les derniers hommes nés en Allemagne, mais nombreux sont ceux qui ont continué à parler leur langue jusqu'à la fin du XIX[e]. Très actifs, ils se sont installés d'emblée dans l'élite de la commune. Avant la guerre, le cercle étroit des grands du commerce se retrouvait dans cette sorte de club que devenait la maison des marchands pour jouer aux cartes et boire du whisky. C'est là qu'ils traitaient leurs affaires et c'est là que se décidait la politique de la mairie. A l'époque, et il y a encore une génération, ces grandes familles descendant des Allemands se mariaient entre elles, entre cousins, pour préserver leur fortune. »*

Cette endogamie a-t-elle déteint sur la ville ? A moins que la haute idée qu'elle paraît avoir d'elle-même ne ressortisse d'une forme de compensation au dépit d'avoir vu la capitale lui échapper (il y a près de sept siècles !), bien qu'elle soit demeurée économiquement plus active qu'elle jusqu'au siècle dernier. En tout cas, la boutade *« je ne suis pas de Norvège, je suis de Bergen »* est trop souvent répétée aux visiteurs pour n'être pas, sous l'ironie, sans fière provocation. Et comment n'évoquerait-elle pas l'époque de la Hanse où l'on était citoyen d'une ville et non pas d'une nation ?

Auteur de plusieurs romans policiers, dans lesquels un détective privé bergenois jusqu'au bout des ongles, répondant au nom étrange de Varg Veum (2), arpente chaque pouce de la cité, Gunnar Staalesen insiste : *« A la différence du reste du pays, nous prononçons les r, comme dans Bergen, à la française. Cela nous est venu de France,* via *la cour du Danemark. Notre théâtre a été le premier à jouer en norvégien – Ibsen y a d'ailleurs fait ses classes – en sorte qu'à Oslo, au début du siècle, les acteurs, tous formés sur notre scène, parlaient avec l'accent d'ici. »*

» Bergen dispose d'un hymne, écrit il y a cent cinquante ans par l'archevêque du lieu sur l'air d'une vieille chanson populaire française. La plupart des villes norvégiennes, ont le leur, mais chez nous, lorsqu'on le chante, tout le monde se lève comme s'il s'agissait d'un hymne national. Le roi lui-même, assidu spectateur du festival de mai l'écoute debout ! N'est-ce pas la preuve, plaisante le père du plus populaire « privé » norvégien, *que nous n'appartenons pas à une ville mais à une nation. »*

Des esprits moins passionnés défendront l'idée que la province n'existe pas en Norvège, et donneront en exemple la seconde chaîne de télévision qui émettra de Bergen en septembre prochain, la concentration de deux chaînes à Oslo étant très spontanément apparue comme contraire à toute logique. Il s'en trouvera pour leur rétorquer qu'il ne s'agit précisément pas de logique, ni même d'économie, mais de sentiment. Celui qu'ils éprouvent à l'arrivée du funiculaire de Floien (le plus

Guide

● La compagnie SAS (réservations à Paris au (1) 47-42-06-14) assure plusieurs vols quotidiens pour Bergen, au départ de Paris ou de Nice, *via* Copenhague ou Oslo. Tarifs à partir de 2 620 F. Elle propose également un système de coupons au départ d'Oslo qui permettent de gagner les principales villes norvégiennes pour environ 450 F le parcours. Ceux qui disposent de plus de temps n'hésiteront pas à prendre le chemin de fer pour effectuer le long trajet Oslo-Bergen de jour (environ six heures et demie).

Les prix élevés des hôtels et restaurants en Norvège (souvent le double de ceux pratiqués en France) n'ont pas empêché le nombre de visiteurs français de croître de 50 % en deux ans. Comme à son habitude, le Guide du routard *Europe du Nord* (Hachette, 352 p., 69 F) apporte quelques précises indications pour parcourir le pays sans trop souffrir de la différence des prix. Le Guide bleu, qui a refondu récemment son édition *Norvège,* en est un bon complément (Hachette, 392 p., 169 F). Mais ceux qui veulent en savoir un peu plus sur les Norvégiens contemporains liront non sans amusement *le Savoir-Etre norvégien* (L'Harmattan, 288 p., 145 F), qui rassemble des textes d'anthropologues et de journalistes norvégiens sur eux-mêmes. A Bergen, se procurer *Round Bergen on Foot* (JW Eides Forlag, 110 p., 59 NKR – environ 54 F), qui propose (en anglais) cinq itinéraires pédestres illustrés couvrant tant la ville contemporaine que les quartiers anciens. Les Editions du Rocher publieront un premier roman policier de Gunner Staalesen cet automne.

Le Festival de mai (musique, danse, théâtre et folklore) se tient cette année du 20 au 31 mai à Bergen.

Office national du tourisme de Norvège, 88, avenue du Général-de-Gaulle, 92220 Neuilly-sur-Seine. Tél. : (1) 47-45-14-90. Bergen Tourist Board : Slottsgt. 1, PO Box 4055 Dreggen. N-5023 Bergen. Tél. : (5) 31-38-60. ●

LIVRES

Le Rhin, de César à Maastricht

Dire que tant de Français n'hésitent pas à perdre de nombreuses heures en avion, à faire la queue pour un visa, à affronter chaleur, poussière, foule et bruit, afin de passer quelques jours sur le Nil alors qu'ils ont à leur portée, et même en partie chez eux, l'un des plus captivants fleuves du monde : le Rhin !

Tournant courageusement le dos à l'exotisme ultramarin, notre confrère Bernard Lefort tente, dans son livre *le Rhin, mémoires d'Europe*, de nous convertir à l'une des principales splendeurs naturelles du Vieux Continent. Le Triestin Claudio Magris y était parvenu, ces dernières années, pour le Danube (L'Arpenteur-Gallimard, 1988, 500 p.) malgré les côtés par trop bourratifs de son travail.

Bernard Lefort a la persuasion plus légère, même si son procédé n'est pas différent pour nous « vendre » les beautés multiples du Rhin, hélas ! parfois bien écornées par une industrialisation forcenée (le Nil couvert d'une immense flottille de bouteilles en plastique, ce n'est pas formidable non plus...). L'auteur choisit donc les voies, ici également, ô combien royales, de l'Histoire, des Lettres, de l'Art. Sans oublier la politique et l'économie avec la Commission rhénane siégeant à Strasbourg, la Convention navigatoire de Mannheim, et, bien sûr, les perspectives européennes, notamment la liaison Main-Danube (à propos, à quand une vraie réanimation du trafic fluvial continental ? Les Verts devraient plus y songer).



JEAN-LOUP CHARMET IN « LE RHIN, MÉMOIRES D'EUROPE »

Gravure d'après un bas-relief de la colonne de Trajan.

La meilleure pâte de l'ouvrage lève autour de Goethe en pèlerinage dans les cathédrales riveraines, et également avec les inquiétudes germanoïdes d'Edgar Quinet et les incantations grandioses sans grandiloquence de Michelet. Depuis les Romains, et même avant, à chaque siècle ou presque, le Rhin a suscité d'extraordinaires engouements, des *« batailles lyriques »*.

Si le Rhône n'a eu qu'un Mistral, le cours d'eau franco-allemand a inspiré, pour ne citer que les plumes de notre rive et le siècle dernier, Lamartine, Dumas, Nerval, Musset, Hugo.

Nul mieux que ce dernier peut-être n'a su mettre en littérature française *« les métamorphoses rhénanes »* dans *le Rhin, lettres à un ami*, peu lues de nos jours et qui, lors de leur parution sous Louis-Philippe (1842), enthousiasmèrent les Européens de toutes les esthétiques.

Bernard Lefort sait mettre en scène avec un éclectique doigté la littérature *rhinophile* voire *rhinomane*, mais aussi l'Histoire, irriguée profondément par le fleuve : d'Adenauer, le Rhénan à visage asiatique, à Munatius Plancus, favori de César fondant Bâle, de Charlemagne à Custine prenant Mayence, d'Erasme à Louis XIV entrant splendidement dans Strasbourg, sans omettre Wagner ni même Frankenstein, une distribution unique surgit sur les berges au fil de notre lecture.

Ce Rhin qui, si près de nous, exprime *« la majesté, la puissance et l'énergie »* (Friedrich List), c'est sans doute l'un des deux ou trois plus riches itinéraires fluviaux d'Europe, le livre de Bernard Lefort constituant dès lors le meilleur guide culturel récent pour ce parcours.

J.-P. P.-H.

► **Bernard Lefort, *le Rhin, mémoires d'Europe,* Mercure de France, 260 p. 159 F, avec un cahier de photos noir et blanc, deux cartes et une bibliographie sélective.**

VOYAGE

proche des sommets dominant le fjord) non pas devant les entrelacs de la ville, des îles et des eaux, mais à les suivre au travers d'une naïve grille de fer forgé où s'inscrit la partition de l'hymne local qui scelle l'appartenance – mieux, la reconnaissance – à Bergen.

Tout cela est affaire d'imprégnation, beaucoup de pluie et un peu de *religion aidant*. A ce titre, que les montagnes (plutôt appelées collines l'été) emmitouflant la ville, soient assurément au biblique et romain nombre de sept, même s'il faut parfois les compter et les recompter, et annexer par sécurité l'île voisine, n'est assurément pas indifférent. Car c'est là que se donne chaque dimanche la communion avec la nature, celle qui assure la cohésion des familles, la complicité des générations, la paix des corps, et, au fond, le service à la nation.

C'est là aussi que, sous l'apparence discrète d'un parcours de santé accompli, vécu, par les plus sportifs en martyre laïque, se manifeste, sous le dévouement apparent à la cause commune, le consentement secret au romantisme. Celui qui met les larmes aux yeux des plus endurcis devant les peintures de Johan Christian Dahl (1788-1857), «père» de la peinture norvégienne, qui grandit à Bergen avant de devenir à Dresde le compagnon d'armes de Caspar David Friedrich, et dont les images minutieuses de montagnes et de glaciers, de sources et de ciels *toujours* renouvelés et toujours à l'étude, s'offrent aujourd'hui à chaque pas (à chaque *foulée*) comme un modèle de la piété due à mère Norvège.

Et puisqu'il importe tant d'apprendre à voir ensemble le présent à travers le regard des maîtres anciens, Bergen a disposé ce qu'il faut de bronze aux carrefours essentiels pour s'assurer de leur personne et de leur renommée, et Gunnar Staalesen, pour employer un matériau plus modeste et plus *malléable, peut en appeler à l'œuvre* multiforme de Ludvig Holberg (1684-1754), qui vécut à Bergen jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Non pour ses pensées de Montesquieu danois (3), ou ses satires de Voltaire scandinave, mais pour son théâtre inspiré de Molière, chez qui le romancier «noir» *estime* avoir retrouvé la malice, la vivacité, et l'ironie moralisante des *habitants de la ville*, celles de son détective, qui se veut un révélateur, aussi impertinent et aussi dévoué à la société qu'un valet de comédie à son maître. Car si la social-démocratie n'a pas pu conduire les arrière-petits-enfants de Peer Gynt à rejeter toutes leurs *aspirations au vagabondage*, elle les a convaincus qu'il leur fallait auparavant se rendre utiles. Ainsi, Varg Veum, le «privé», peut-il vivre pour eux cette invivable contradiction, et passer avec les meilleures raisons du monde du Börs café, le populaire rendez-vous des marins sur le port, aux demeures victoriennes des armateurs adossées au «bon» flanc de la colline et qui donnent, avec les vieux quartiers aux maisons de bois comme Strangehagen, à Bergen *un air de San-Francisco*.



Maisons du vieux quartier de Bryggen.

A cela près que la lointaine Américaine, installée elle aussi sur l'extrême côte ouest d'un continent, a donné naissance à un détective (le Sam Spade de Dashiell Hammett) sensiblement plus expéditif et plus brutal que son *confrère norvégien, qui se targue*, lui, de disposer *«d'une langue pour toute arme»*. Surtout, il ne se trouverait personne à San-Francisco pour faire sien ce caustique constat d'un Bergenois, *témoignant* peut-être simplement d'un refus de voir se clore toute enquête *sur lui*, sur la ville, ou sur le pays : *«N'oubliez pas que la méfiance des extrêmes est extrême chez nous, mais que le conformisme peut être un extrémisme en soi.»*

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

---

(1) La fabrique de bière locale a conservé le nom de Hansa.

(2) Nom tiré d'une expression «viking» signifiant «proscrit».

(3) De 1380 à 1814, la Norvège est demeurée sous tutelle danoise, et Holberg produisit l'essentiel de son théâtre et de ses essais à Copenhague.

Bridge

nº 1483

UN COURAGEUX STRATAGÈME

En tournoi par paires, il est très important d'empêcher l'adversaire de faire une levée de mieux. Mais cela semble parfois impossible, comme dans la donne suivante. Mais la championne cannoise Hélène Zuccarelli eut le courage d'utiliser un étonnant stratagème qui lui rapporta le top.

♠ 4 3
♡ V 7 6 3
♢ A D V 10
♣ R 7 4

♠ R V 10 6
♡ 9 5
♢ 8 3 2
♣ V 10 8 6

N / O E / S

♠ A D 9 7 2
♡ D 2
♢ R 9 7
♣ D 9 3

♠ 8 5
♡ A R 10 8 4
♢ 6 5 4
♣ A 5 2

Ann. : O. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Buchal.	Chailloux	Zuccar.	Lebahen
Passe	passe	1 ♠	passe
2 ♠	contre	passe	3 ♡
Passe	passe	passe	

Ouest a entamé le Valet de Pique, pris par l'As d'Est qui a immédiatement contre-attaqué le 3 de Trèfle car il y avait certainement urgence à faire au moins une levée à Trèfle avant que les Carreaux n'aient été libérés. La déclarante a pris avec le Roi de Trèfle du mort, puis elle a donné deux coups d'atout (As et Roi) et a fait l'impasse au Roi de Carreau. *Comment Hélène Zuccarelli en Est a-t-elle joué* pour que Sud ne fasse que *neuf* levées au contrat de TROIS CŒURS?

Réponse :

Hélène Zuccarelli a fourni *le 9 de Carreau sur le 10.* La déclarante a repris la main à l'atout pour refaire l'impasse à Carreau et, sur le Valet de Carreau, Est, sans broncher, *a mis le... 7 de Carreau!* Dès lors, pour la déclarante, il n'y avait plus de problème : le Roi de Carreau étant forcément en Ouest, elle pouvait en toute quiétude jouer l'As de Trèfle pour reprendre la main et faire *une troisième fois l'impasse à Carreau* et défausser le Trèfle perdant. Mais, catastrophe, le Roi de Carreau est sorti comme un diable de sa boîte pour s'emparer de la Dame et réaliser la Dame de Trèfle, la quatrième levée de la défense, celle qui n'aurait jamais existé si Est avait fait le Roi de Carreau au premier ou au deuxième tour...

L'ART DU PLACEMENT

Dans la panoplie des manœuvres techniques du jeu de la carte, le placement de main permet souvent de gagner des contrats qui semblaient infaisables, comme le montre cette donne de la sélection nationale. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

♠ D 9 7 5 2
♡ V 4
♢ A 8 3
♣ R V 6

♠ 10
♡ A D 10 9 5 2
♢ R D 10 4
♣ 8 3

N / O E / S

♠ V 4
♡ 8 7 3
♢ 7 6 5 2
♣ D 10 4 2

♠ A R 8 6 3
♡ R 6
♢ V 9
♣ A 9 7 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Covo	Ellia	Paladino	Palau
1 ♠	2 ♡	4 ♠	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau pour le 5 d'Est, *comment Félix Covo en Sud a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense?

Note sur les enchères :

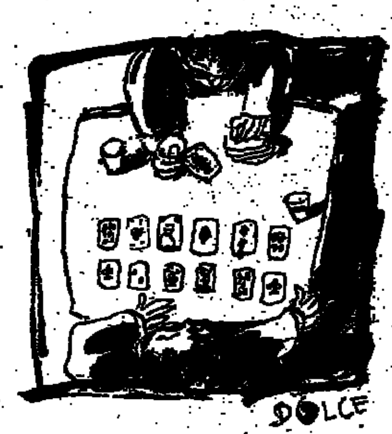
Toutes ces enchères sont évidentes, notamment celle « 2 Cœurs » par Ouest, car un contre d'appel donnerait une fausse image de la main et poserait un grave problème au tour suivant.

COURRIER DES LECTEURS

Une échelle des valeurs (nº 1474)

« Sans vouloir présenter un cinquième échelon dans l'échelle des valeurs, écrit J.R. Maillard, *il me semble que cette donne mérite des développements encore plus simples. »* Et ce lecteur propose une cinquième solution dans trois grandes pages. Elle consiste, au lieu de tirer l'As de Trèfle, à couper tout de suite Trèfle, mais les deux solutions sont à peu près équivalentes...

Philippe Brugnon



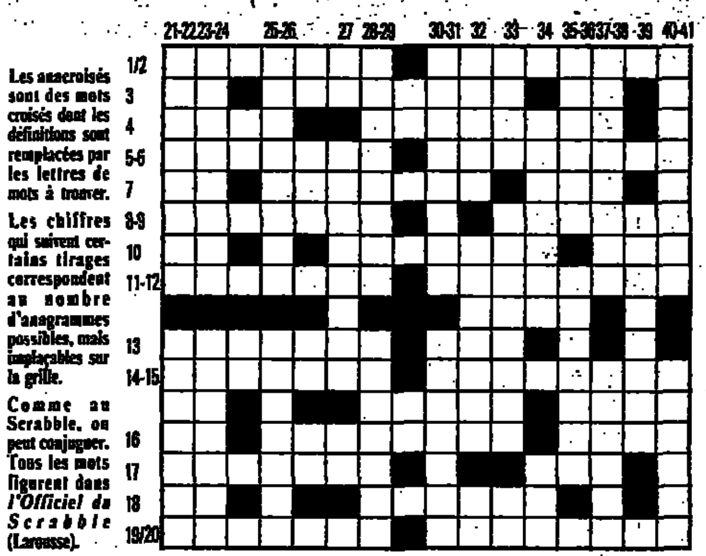
Anacroisés (R)

nº 714

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ABCDERS. - 2. ACEELPTT. - 3. CEHLLRU. - 4. AACDINOT. - 5. EELOSUU. - 6. ACDELNOS (+ 3). - 7. EHORSS. - 8. AEHRRS. - 9. AACCOR (+1). - 10. ADELRRU. - 11. AEEGMUX. - 12. EIMMORSS. - 13. AACEHPS. - 14. ADEINOS (+ 2). - 15. AADLNPRT. - 16. EEHOPRST (+ 1). - 17. EEIQRSU (+ 3). - 18. ACINOR (+ 1). - 19. EERRRSU (+ 1). - 20. CEHLOSS.

VERTICALEMENT

21. BDGHILNU. 22. ABDEERV. - 23. EEENORTU. - 24. AEPRSSU (+ 3). - 25. ACEEIMMS (+ 1). - 26. CEOPRUU (+ 2). - 27. EERRRSSU. - 28. ADEIRSUX. - 29. EERSSTT. - 30. ACDEILPS. - 31. EELNPSS. - 32. AELORSY. - 33. AAACDEMR. - 34. AALMNPS. - 35. ADEERV (+ 1). - 36. EIOOPST. - 37. AAEGOTTU. - 38. AAGIOS. - 39. ACMNOORR. - 40. AEINOSSV. - 41. DEIQSU.

SOLUTION DU Nº 713

1. FORTUNEE. - 2. LISIERE (RESILIE). - 3. LUNULE. - 4. OBSOLETE. - 5. VIOLONE. - 6. AULNAIES. - 7. ETARQUAT (ATTAQUER). - 8. LIBYENNE. - 9. RESTERAI (ARETIERS...) - 10. PRIEURE. - 11. CAUSAIT (SAUÇAIT). - 12. ENTOILE (ETOLIEN). - 13. LEVOGYRE. - 14. ESCOBAR. - 15. NAPPEES. - 16. TARGETTE. - 17. EMEUVE. - 18. UNIOVULE. - 19. DELUGES (DEGLUES). - 20. AJUSTEE. - 21. PRYTANEE (PAYERENT REPAYENT). - 22. FROLEUR. - 23. CEINTURA (CURAIENT). - 24. EPANNA, aplanit (une pierre meulière). - 25. ROSSAIS (RASSOIS). - 26. SOUPÇONS. - 27. ULLUQUE. - 28. RUILEE. - 29. ENTRAVA (AVERANT VANTERA). - 30. TESSELLE, élément de mosaïque. - 31. PALOTE vt. bêche (PELOTA POELAT). - 32. LEVURIER. - 33. EBAUDIR (RIBAUDE). - 34. SPONDYLE. - 35. ORGELET. - 36. ELOIGNER. - 37. YATAGAN. - 38. ETESIEN. - 39. RECENSEE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 430

LE COIN DU DÉBUTANT

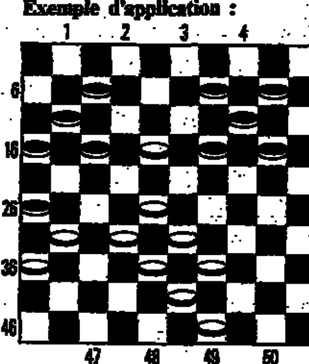
● Coup de l'express : dans ce thème, on donne à prendre *quatre* pièces, une à une, à *deux* pièces adverses en les faisant *pivoter alternativement.*

Schéma :

Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION : 37-31 (26×37) 27-21 (16×27) 28-22 (27×18) 38-32 (37×28) 33×13!, rafle tout.

Exemple d'application :



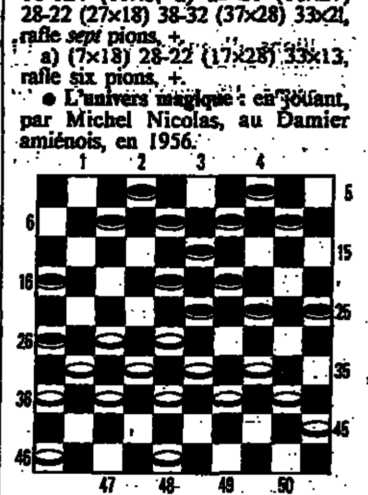
Les Blancs jouent et gagnent.

Attention à la variante secondaire : une variante peut en cacher une autre, comme dans ce passage de l'express.

● SOLUTION : 32-27 (26×37) 18-12! (17×8, a) 27-21 (16×27) 28-22 (27×18) 38-32 (37×28) 33×21, rafle *sept* pions, +.

a) (7×18) 28-22 (17×28) 33×13, rafle six pions, +.

● L'univers magique : en jouant, par Michel Nicolas, au Damier amiénois, en 1956.



Les Blancs jouent et gagnent.

La difficulté majeure de cette belle combinaison tient à l'existence d'une variante secondaire, qui peut faire douter du gain chez un initié.

● SOLUTION : 27-22! (18×27) 32×21!! (23×41, a) 36×47!! (16×36) 47-41 (36×47) 38-32 (47×29) 34×1! [dame], +.

a) (23×43) 37-32!! [le nœud de la difficulté] (16×29) 34×1! (43×34) 40×20, etc., +.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 429 GARLOPEAU (1992)

Blancs : pions à 25, 28, 29, 32, 33, 34, 39, 40, 41, 44, 45, 49.

Noirs : pions à 7, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 21, 35, 37.

29-24!! [place les Noirs en situation de *prise alternative*] (19×30) [si (37×46), suite analogue] 33-29 (37×46) 32-27! [bien des initiés ne verront toujours pas la solution] (21 × 23) 25-20 (15 × 33) 39 × 6! (30 × 50) [seconde dame] 6-1 (35×44) 1×5!!, + superbe par enfermé de la dame à 50 et neutralisation de la dame à 46. Double motif final amené à partir d'une position naturelle.

PROBLÈME JACK BIRNMAN (USA) (1972)

Les Blancs jouent et gagnent.

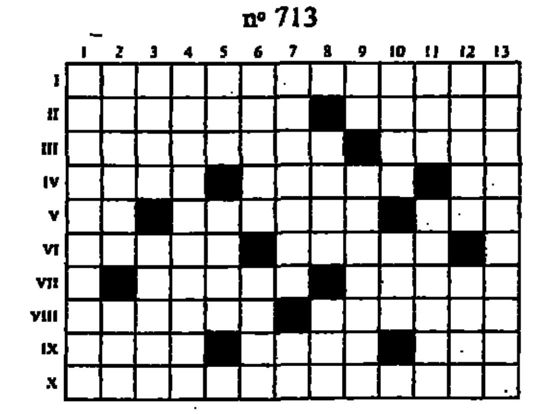
Final de rêve, aérien, chorégraphique au plus haut niveau. Dans le style du célèbre et difficilement comparable probléiniste néerlandais Blankenaar.

SOLUTION DANS LA PROCHAINE CHRONIQUE

Jean Chaze

Mots croisés

nº 713



HORIZONTALEMENT

I. N'en déplaise aux modernes, c'est la vassalisation d'un prince. - II. Donne une agréable nonchalance. Avant d'être coupé. - III. Réunit deux liquides. Se fit un nom dans les colorants. - IV. Le grand est bien loin ! Va toujours trop loin. Note. - V. Pronom. Finit au cimetière. Trop parfait, peut-être ? - VI. Il avait le droit d'utiliser la rivière. Ils sont perdus si on est sur leurs traces. - VII. Peuple du froid. Pourrait se porter. - VIII. Dieu. Convention. - IX. Tient une maison close. Se fait à visage découvert. Possessif. - X. Firent marcher à distance.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas tout d'y signer... - 2. Il en a plein la vue. Pour cocotte. - 3. Toujours pour quelques dollars de plus. Macho ? - 4. Vit dans l'improvisation. - 5. Vit en cellule. Laissa Troie en héritage. - 6. Habits de cérémonie. De même. - 7. Peu conforme. Participe. - 8. Attriste un jeune visage. Explique très brièvement. - 9. Débuts littéraires. File une avoine. - 10. Doivent-ils s'effacer ou s'exposer ? Devant un suave florentin. - 11. Rit en mauvais état. Gagne parfois à être chanté. - 12. Au Japon. Pas avec grand soin ! - 13. Mettent en bon ordre.

SOLUTION DU Nº 712

Horizontalement

I. Fantasmagorie. - II. Oreiller. Rang. - III. Recréation. Go. - IV. Mot. Aviateurs. - V. Apartés. Essai. - VI. Largo. Spn. Ul. - VII. IGS. Inertie. - VIII. Se. Brise. Allé. - IX. Orée. Avilie. - X. Epoustouflées.

Verticalement

1. Formaliste. - 2. Aréopage. - 3. Nectars. Oô. - 4. Tir. RG. Bru. - 5. Aléatoires. - 6. Slave. Niet. - 7. Métissés. - 8. Aria. Préau. - 9. Otent. Vf. - 10. Ornés. Iail. - 11. Ra. Usuelle. - 12. Ingrat. Lie. - 13. Egosillées.

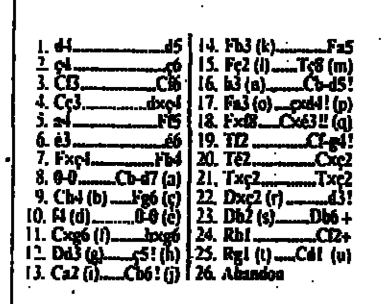
François Dorlet

Echecs

nº 1486

TOURNOI INTERNATIONAL de Linares, 1992.

Blancs : A. Youssoupov.
Noirs : E. Bareiev.
Gambit D.
Défense slave.



1. d4 ..... d5	14. Fb3 (k) Fa5
2. ç4 ..... ç6	15. Fç2 (l) ..... Tç8 (m)
3. Cf3 ..... Cf6	16. b3 (n) ..... Cb-d5!
4. Cç3 ..... dxç4	17. Fa3 (o) ..... ç×d4! (p)
5. a4 ..... Ff5	18. Fxf8 ..... Cxé3!! (q)
6. é3 ..... é6	19. Tf2 ..... Cf-g4!
7. Fxç4 ..... Fb4	20. Té2 ..... Cxç2
8. 0-0 ..... Cb-d7 (a)	21. Txç2 ..... Txç2
9. Ch4 (b) ..... Fg6 (ç)	22. Dxç2 (r) ..... d3!
10. f4 (d) ..... 0-0 (é)	23. Db2 (s) ..... Db6 +
11. Cxg6 (f) hxg6	24. Rh1 ..... Cf2+
12. Dd3 (g) ..... ç5! (h)	25. Rg1 (t) ..... Cd1 (u)
13. Ca2 (i) ..... Cb6! (j)	26. Abandon

NOTES

a) 8..., 0-0 est peut-être plus précis, selon Taimanov et quelques autres théoriciens.

b) Une vieille variante qui avait permis à Youssoupov de remporter la première partie de son match du tournoi des Candidats de 1988 contre Ehlvest à St-John. Une bonne continuation consiste en 9. Db3 (ou aussi 9. Dé2, Fg6 ; 10. é4 ! ou 9. Dé2, 0-0 ; 10. é4, Fg6 ; 11. Fd3, Fh5 ; 12. é5, Cd5 ; 13. Cxd5, çxd5 ; 14. Dé3, Fé7 ; 15. Fd2), a5 ; 10. Ca2 !, Fé7 ; 11. Ch4 !, Fg4 ; 12. f3, Cd5 ; 13. fxg4, Fxh4 ; 14. é4, Cb6 ; 15. Fd3.

ç) Ou 9..., Fg4 ; 10. f3, Fh5 ; 11. g4, Fg6 ou 9..., 0-0 ; 10. Cxf5, éxf5 ; 11. f3 (une idée de Youssoupov) ou 11. Df3 ; 11. Dç2 ; 11. h3.

d) Contre Chalifman à Moscou en 1990. Ivantchouk joua curieusement 10. Fé2 et obtint un net avantage après 10..., 0-0 ; 11. Cxg6, hxg6 ; 12. Dç2, Db6 ; 13. Td1, é5 ; 14. dxé5, Cxé5 ; 15. Ca2, Fé7 ; 16. b4. Le coup du texte interdit aux Noirs de se libérer par é6-é5.

é) 10..., Cd5 est recommandé ; par exemple, 11. Cxg6, hxg6 ; 12. Fd2, 0-0 (ou 12..., Da5) ; 13. Dé2, a6 ; 14. Tf3, Té8 ; 15. Td1, Da5 ; 16. é4, C5-b6 ; 17. Fb3, ç5 ! (Browne-Tchernine, Dortmund, 1990).

f) 11. f5, éxf5 ; 12. Cxf5, Té8 n'est pas très clair.

g) Ou 12. Df3, Tç8 ; 13. Td1, Db6 ; 14. Th1, Tf-d8 (si 14...ç5 ; 15. d5, Fxç3 ; 16. dxé6) ; 15. é4, ç5 ; 16. d5, éxd5 ; 17. Cxd5, Cxd5 ; 18. Txd5. Dç7 ! (Tukmakov-Ribli, 1988).

h) La case é5 étant aux mains de l'ennemi, les Noirs doivent contre-attaquer sur la colonne ç, ce qui, en général, dans cette variante de la « défense slave », est réfuté par le retrait du Cç3 en a2.

i) Les Blancs ne s'attendaient pas à cette avance du pion ç qui n'eut pas lieu dans leur partie contre Ribli à Munich en 1988 : 12...,a6 ; 13. Td1, b5 ; 14. axb5, axb5 ; 15. Txa8, Dxa8 ; 16. Fb3, Td8 ; 17. Dç2, Db7 ; 18. h3, Fa5 ; 19. Cé4, Cxé4 ; 20. Dxé4, Cf6 ; 21. Df3, Dç7 ; 22. Dé2, nulle.

j) Et maintenant si 13..., Fa5 ; 14. dxç5 !, Cxç5 ; 15. Dxd8, Tfxd8 ; 16. b4 avec gain. En offrant ainsi un pion, les Noirs sortent de l'ouverture sans problème.

k) Si 14. Cxb4, Cxç4 ; 15. Dxç4 (ou 15. dxç5, Dxd3 ; 16. Fxd3, Tf-d8 suivi de Cd5), çxb4 ; 16. Fd2 (ou 16. Dxb4, Dd5), Dd5 ; 17. Dxd5, éxd5 ; 18. Fxb4, Tf-é8 avec un bon jeu pour les Noirs.

l) Si 15. Db5, Cb-d7 ; 16. dxç5, a6 ! Les Blancs menacent maintenant 16. dxç5 et 17. b4.

m) Sans craindre 16. dxç5, Dxd3 (et non 16..., Txç5 ? ; 17. b4, Td5 ; 18. Dé2) ; 17. Fxd3, Cb-d5 ; 18. b3, Cb4.

n) Evidemment, la suite de coups Fb3-Fç2-b3 ne semble pas de nature à gêner les Noirs.

o) Si 17. dxç5, Cb4 !

p) Une solution logique.

q) Avec une jolie pointe que les Blancs aperçoivent avec effroi : 19. Tf-ç1, Dd5 ! ; 20. Dé2, Cxç2 ; 21. Txç2, d3.

r) Les Blancs ont gagné une T.

s) Menaçant mat.

t) Si 24. Rf1, Cxh2 mat.

u) Avec gain de la Db2.

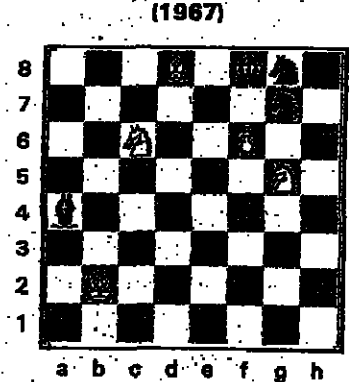
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1485 V. KOROLKOV (1948)

(Blancs : Rg5, Ca2 et g2, Pb4, ç5, ç6, é2, g3, h6. Noirs : Rg8, Pb5, ç7, é7, é6, h3.)

1. Ch4, h2 ; 2. Rg6, h1=D ; 3. h7 +, Rh8 ; 4. Rg6 menaçant mat si la d quitte la colonne h.

4...,é5 ; 5. é3 interceptant la diagonale ç1-h6, é4 ; 6. Cç3, é5 avec des idées de pat ; 7. Ca4 !, Dh2 (si 7...,bxa4 ; 8. b5, a3 ; 9. b6 avec gain) ; 8. Cb6 !, Dh1 ; 9. Cç4 !, Dh3 ; 10. Cd6 !, Dé6+ ; 11. Cg6+, Dxg6+ ; 12. Rxg6, çxd6 ; 13. ç7, dxç5 ; 14. ç8=D mat.

ÉTUDE Nº 1486 J. GLASER (1967)



Blancs (5) : Rb2, Fd8, Cç6 et g5, Pf6.

Noirs (4) : Rf8, Fa4, Cg8 et g7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

L'heure des primeurs

LE printemps nous les ramène, ces tendres légumes, fondants en bouche et que le gourmet sait n'avoir qu'un temps et tant de mérites.

Encore ne faut-il point s'y tromper ! Le Larousse nous dit qu'il s'agit de *« légumes commercialisés avant la saison normale, provenant d'une culture forcée ou d'une région plus chaude »*. Mais foin de ces légumes venus d'ailleurs, conservés par le froid, lassés par le voyage, ou élevés hors nature, en serre et chimiquement ! Dans le pays nantais, la culture des primeurs « maraîchères » (c'est-à-dire en terre humide des marais et bords de rivière) était déjà renommée en l'an 1780. A l'époque, il s'agissait plutôt de fruits, mais la concurrence du Midi poussa les « villagiers » (comme on disait alors) à devenir « légumistes ». Et au début de ce siècle les premières cultures légumières de plein champ de la vallée de la Loire apparurent. Elles représentent aujourd'hui, sur quelque 4 000 hectares, presque 15 % de la production agricole, et le val nantais, c'est-à-dire les maraîchers de Loire-Atlantique, produit annuellement plus de 20 000 tonnes de carottes, 8 000 de navets, 12 000 de poireaux primeurs.

Les Maraîchers nantais sont fiers, à juste titre, de leurs primeurs. C'est pourquoi ils ont demandé à quelques grands chefs des recettes originales. Et vont publier, pour les enfants, un recueil de ces recettes illustrées par Uderzo. Il est bon, n'est-ce pas, que les ménagères réapprennent le goût des bons légumes par les réclamations, à table, de leurs petits.

Nous avons eu l'occasion de goûter quelques-unes de ces recettes, en primeur, c'est le cas de l'écrire, lors d'un déjeuner chez *Drouant*. Les cinq cuisiniers créateurs étant pères de famille, ils avaient à servir les chroniqueurs gourmands accompagnés de leur progéniture. C'est pourquoi le repas débuta par une série de cocktails à base de légumes (préparés par Marty Soskin, le barman du *Saint-James Club*). Après quoi, nous dégustâmes la brouillade d'œufs et de petits poireaux au beurre de truffe de J.-P. Vigato (de l'*Apicius* 122, avenue de Villiers ; tél. : 43-80-19-66), les petits navets nantais aux huîtres bretonnes, sabayon de persil de Christian Thomas (du *Manoir de la Comète* à Saint-Sébastien-sur-Loire ; tél. : 40-34-15-93, chez qui vous pourrez, en voyage par là, déguster aussi un superbe saint-pierre aux bigorneaux, le filet de bœuf au chinon et une crème au citron et fraises des bois), une salade de sole et poireaux, vinaigrette au safran signée Louis Grondard, le chef qui a « relevé » *Drouant* (18, rue Gaillon : tél. : 42-65-15-16), le jarret de veau et ses petits légumes en minestrone de Gérard Faucher (Faucher, 123, avenue de Wagram ; tél. : 42-27-61-50), avant de terminer par un soufflé chaud aux carottes nouvelles, citron et menthe fraîche de Patrick Lenôtre.

Je tenais à saluer cette excellente initiative des Maraîchers nantais. La mode des « petits légumes » nouvelle cuisine n'avait, je crois, réussi qu'à reléguer ceux-ci au rang de faire-valoir. Et si le pot-au-feu hivernal n'a droit qu'aux solides légumes de sa saison, profitons au moins du printemps pour nous régaler sainement des légumes primeurs !

La Reynière

Semaine gourmande

Jacques Cagna à Paris

Qui a dit : *« La cuisine c'est le souvenir »* ? Il y a quelque six lustres que Jacques Hébertot me faisait découvrir, derrière son théâtre, un bouchon de la rue des Dames : *La Ficelle*. Débuts de patron d'un jeune cuisinier : Jacques, et de sa petite sœur : Anny. Le nom des Cagna allait entrer dans la petite histoire gourmande de Paris et s'imposer quelques années plus tard dans cette vieille maison à la façade classée de la rue des Grands-Augustins, entre le nº 12 qu'habita l'astronome Laplace et le nº 16 un temps occupé par Victorien Sardou. Hôtel particulier restauré avec goût, décoré avec art et une cuisine... surprise !... dont la complexité ne nuit aucunement au goût ni à la sagesse. Cela se retrouve dans la soupe de potiron aux huîtres avec ses petits croûtons au curry, dans la terrine de foie gras et de cèpes, dans le filet de bar farci d'huîtres (de la baie d'Isigny). Et du gigot d'agneau de lait rôti à la marjolaine au canard de Challans aux zestes d'orange et citron, par exemple. Jusqu'aux desserts où le paris-brest « de mon enfance » voisine avec les pommes reinettes au four et leur glace au pain d'épice. Superbe café Oro de Lavazza et cave exceptionnelle. On imagine bien que tout cela n'est point donné (comptez de 650 F à 750 F pour une fête) mais notez aux déjeuners un menu à 260 F, fromage et dessert, avec large choix d'entrées, de plats (poissons ou viandes).

► **Jacques Cagna, 14, rue des Grands-Augustins (6e). Tél. : 48-26-49-39. Fermé samedi midi et dimanche. Parking : rue Mazarine (gratuit). Chiens acceptés. Salon : dix couverts. AE-CB-DC**

FORTIFIANT

Le miel

LE miel, doit-on le rappeler, est un produit naturel élaboré par l'abeille à partir du nectar, sécrétion des plantes à fleurs, appât nécessaire à leur fécondation, et dont l'hyménoptère *Apis mellifica* est l'agent. Une transformation enzymatique complexe donne le miel. Elle est sur cette terre depuis des millions d'années. On connaît l'abeille pétrifiée dans l'ambre de l'éocène, l'*Electrapis*. *« Le miel tombe du ciel »*, écrit Aristote. Pythagore s'en nourrit exclusivement et Pindare lui doit le don de poésie. C'est une nourriture inspirante et initiatique . D'ailleurs, *« ce qui d'emblée sépare l'architecte le moins compétent de l'abeille la plus parfaite*, écrit Karl Marx, *c'est que l'architecte a d'abord édifié une cellule dans sa tête avant de la construire dans la cire »* (cité par François Mitterrand en exergue de *l'Abeille et l'Architecte)*.

L'histoire ne dit pas si les architectes, du moins ceux qui en connaissent un « rayon », sont amateurs de miel ! En Inde, aujourd'hui encore, parmi les innombrables contrées du globe qui comptent des abeilles, *Apis dorsata* loge ses rayons suspendus à des hauteurs vertigineuses. Les chasseurs népalais viennent les y cueillir munis de linges qui les dissimulent et de torches à fumée. L'apiculture est un art traditionnel. Ceux qui s'y adonnent le font comme une pratique magique. Ils « connaissent ». C'est le savoir ancestral et mythique des *Géorgiques* de Virgile. On appréciait également en Egypte, le miel – les « larmes du dieu Ra ». Et l'on a retrouvé à Saqqara des offrandes de miel datées de 2400 avant J.-C. C'est aussi le savoir des Indiens d'Amazonie, raconté par Claude Lévi-Strauss, une civilisation du miel qui nous sont révélés (*Du miel aux cendres*, Plon 1966).

Le miel se caractérise par l'arôme, la couleur et la texture. Sa couleur varie du blanc laiteux (miel de trèfle du Canada) au brun foncé, proche du tabac, de l'ambre et du cuir, comme le miel de bruyère de Fauchon. Le goût personnel de chacun dans cette gamme est purement subjectif, comme pour les thés, les vins ou les havanes. Existe-t-il, parmi l'incroyable variété, un miel de digitale ? On répertorie celui d'aubépine, de rhododendron, de chardon, de sauge et même de tournesol ! Par pots de 5 kilos, on vous fait une remise de 5 %. C'est à la Maison du Miel (24, rue Vignon à Paris). Vous trouverez les miels de Turquie, de Grèce et même de Tasmanie à l'Epicerie du Monde (30, rue François-Miron, Paris-4e) et un superbe rayon à la Grande Epicerie du Bon Marché. Mais il existe aussi un rucher et une école d'apiculture dans le verger des jardins du Luxembourg. Cela se visite (Société centrale d'apiculture, 41, rue Pernety, Paris-14e, Tél : 45-42-29-08). Au rucher du parc Georges-Brassens, se déroule tous les ans une fête du miel, nous dit Philippe Delacourcelle, le chef du Clos des Morillons (50, rue des Morillons, Paris-15e, Tél : 48-28-04-37). Originaire de Beaugency et riche de ses voyages en Orient, il prépare un canard au gingembre et au miel d'acacia qu'il servira avec un « chinon-saute-au-loup », 1989. Mais le canard laqué de Hong-kong, nous dit-il, reste une des gloires secrètes de la cuisine au miel. On ne saurait la découvrir qu'en Chine.

Le miel d'oranger est crémeux. C'est un don de l'Espagne. Il égale en saveur le miel de Provence. Le Lubéron encore, comme toute la Méditerranée, fournit un miel aromatique, celui de romarin. A Bonnieux, dans le Vaucluse, le miel de lavande se conjuge avec le parfum d'une distillerie, dans la combe de Lourmarin, juste au-delà du plateau des Clapparèdes (Kléber Negrin à Bonnieux, tél : 90-75-84-78). L'apiculteur dans la France ancienne de la IIIe République est près du « souverain bien ». Il est à la juste conjonction du respect de la nature et de l'idéal de vie sobre et pacifiste qu'expriment Jean Giono et les gens du Contadour. Et G. Navel, le compagnon ouvrier de ce temps du Front populaire, établi dans le Midi avec ses abeilles, de dire : *« Le maquis commença à me devenir plus sympathique, mes abeilles l'apprivoisaient »* (*Sable et Limon*, – Gallimard, 1952, p. 22).

La Russie, la Chine, la Hongrie, le Mexique, le Canada, l'Argentine produisent du miel. La France aussi, et du meilleur ! Pourtant, la consommation nationale s'amenuise. Il convient donc de protéger et d'accueillir ce miel humble et même coloré – politiquement – comme le miel du Larzac ! C'est l'art de l'apiculteur qu'il faut aujourd'hui honorer et pérenniser. Il égale celui du cuisinier. Les plus grands n'ont pas manqué de lui rendre hommage. Gérard Vié, à Versailles, avec une canette rôtie au vinaigre de cidre et au miel ; Michel Guérard, à Eugénie-les-Bains avec une glace et des profiterolles au miel ; sans omettre l'inoubliable madeleine au miel de Joël Robuchon ! La cuisine d'Orient aussi honore le miel : en témoigne la recette de l'épaule d'agneau au miel donnée par Odile Godard dans les *Soupers de Shéhérazade* (Actes Sud, 1990). Chez Maître Corbeau, (6, rue d'Armaillé, Paris-17e, tél : 42-27-19-20), le jeune chef Laurent Giet prépare un ris de veau au miel et au cumin, qu'il présente au creux de petits artichauds violets en barigoule, avec des fèves fraîches. C'est un mets étonnant qui marie avec douceur l'acacia et la sévère saveur tannique d'un lalande-de-pomerol, Château des Annereaux, 1986.

Le miel, produit naturel, vient rejoindre le concert des saveurs qui constituent la gastronomie. Ce que savent les Indiens d'Amazonie, dont la vénération pour le liquide ambré imprègne les us et coutumes. Nous ne faisons pas mieux.

Jean-Claude Ribaut

► **A consulter :**

Karl von Frisch : *le Professeur des abeilles*, Belin, 1987.

Prix Nobel 1973, le célèbre entomologiste a « décodé » la danse des abeilles ; il écrit : « Les abeilles sont des gourmandes professionnelles. Le monde des fleurs est leur confiserie. »

Philippe Marcheray : *l'Homme et l'Abeille*, Berger-Levrault, Paris, 1979.

Lecteur attentif – et avisé – Louis Sillaud (Librairie Roumanille, Avignon) a déniché récemment une amusante monographie : *Observations sur l'origine du miel*, par l'abbé Boissier de Sauvages de la Société royale des sciences de Montpellier. Edité à Nismes, chez Gaude, MDCCLXI.

Sommières ne se détache pas de Lawrence Durrell

Arrivé en 1957 sur ces terres aux vertus multiples, Lawrence Durrell gardera jusqu'à la fin de sa vie un attachement profond pour Sommières, cité languedocienne qui aujourd'hui encore ne se console pas de sa disparition.


CARLOS FREIRE

L'écrivain dans la cité languedocienne en 1987.

DANS la petite boutique de Ludo, Le Paradis des Plantes, en ce samedi jour de marché à Sommières, personne n'arrive à croire que Durrell n'est plus là. Pas plus Ludo, l'herboriste, que sa femme Martine ou la « môme Annie ». Bien au contraire, il va se garer et descendre de son « clitoris » – c'est comme ça qu'il appelait sa petite Fiat Panda bleue. Surgir avec ses yeux bleus comme un océan, se souvient Annie. Merveilleux et émouvant et grave tout à la fois. Emmitouflé jusqu'au menton s'il pleut ou dans son short s'il fait soleil. Pas très grand de taille mais si géant de cœur. Pour leur proposer d'aller jusqu'au Glacier – le bar de Sommières où il a ses habitudes – pour y boire un coup de gros blanc, le « coup du camionneur », comme il disait.

« Ah! soupire Ludo, soixante-treize ans, *il me manque, je le regrette. »* Il lève un peu sa casquette pour se gratter la tête, pose un œil tendre sur ses potions. Sa rencontre avec Durrell remonte à ce jour de 1973 où, grâce à sa préparation numéro 4, il débarrassa Durrell d'un terrible eczéma sur lequel avaient calé les plus grands spécialistes de Genève, de Bruxelles ou de Paris. *« Après, il est venu me demander l'autorisation d'écrire un article sur moi. »*

Ludovic Chardenon allait devenir célèbre outre-Atlantique grâce à cet article qui parut dans le New York Herald Tribune. « L'homme aux plantes magiques », c'est lui !

Après, plus rien – sinon le destin – n'allait les séparer. Durrell passera plus d'un Noël chez Ludo, un ancien abattoir, mêlé à des tablées de quatre-vingts personnes. Mêlé, aussi, aux plantes et aux chiens, aux poussins. S'il partait, il ne manquait jamais de lui envoyer un mot, une carte, depuis l'Angleterre, l'Egypte ou Corfou. Un salut : *« Jeunesse, soleil, volupté, yoga et le ski nautique, tout est donné gratis, arrive! »*, lui écrit-il depuis le Club Med. Puis, comme un leitmotiv : *« Je languis de Sommières. »*

Sommières, ce fut pour Durrell le port d'attache où il vécut trente ans, où il mourut le 7 novembre 1989, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le coup de foudre, il l'eut aussitôt pour ce gros bourg construit au treizième siècle, à mi-chemin entre Nîmes et Montpellier, un jour de 1957. Il a quarante-cinq ans, alors. Il évoquera cette découverte de Sommières dix ans plus tard dans un petit texte qui n'est pas dépourvu de gravité : *« Par une froide soirée de février (le fleuve, invisible, enveloppé de brume, bruissait mystérieusement), je descendis du car de Montpellier et perçus les premiers signes d'un pressentiment qui devait prendre corps, ce même soir, d'une façon soudaine et totale. Alors que j'étais venu, pour l'après-midi seulement, visiter une maison en vente à Aujargues, à la tombée de la nuit, j'avais loué une petite villa dans un clos dominant la calme vallée de Sommières d'où la grande armée des vignes s'avance vers le pic Saint-Loup. J'eus tout à fait le sentiment bizarre de me trouver chez moi, sentiment qui ne m'a pas abandonné (1). »*

Il arrive de Chypre *via* l'Angleterre, décidé à s'installer en France mais où ? Il vient de rompre avec la carrière diplomatique, son gagne-pain. Il écrira des romans. Et plus de poésie, pas pour l'instant. Il a besoin d'argent. De Chypre, il rapporte le premier volet de ce qui deviendra *le Quatuor d'Alexandrie : Justine*, que, au cours de cette année 1957, le monde entier découvrira, admirera, encensera. La gloire rôde au-dessus des eaux du fleuve invisible – le Vidourle – mais personne ne le sait encore.

Ce qu'il aime ? Le pont romain – il date du premier siècle – qui franchit ce fleuve directement face à la tour de l'Horloge, l'entrée de Sommières. Il aime la place du Marché à laquelle on accède sitôt franchi cette porte par un minuscule boyau, à gauche, un couloir, le passage dit de « Reilhe ». La place est au bout, en contre-bas, avec ses voûtes moyenâgeuses, ses maisons qui vous regardent avec leurs balcons, leurs fenêtres. C'est de cette place que, chaque samedi, s'élance et se répand le marché de Sommières.

Il aime, encore, le château fort, les rues basses, tout autour, construites en damier pour faciliter l'écoulement des eaux en cas de crues du Vidourle. Car ce bourg s'accroche aux flancs d'une colline.

Il faut grimper dans les Mauvalats pour découvrir la villa Louis, où il s'installe en cette année 1957. Après avoir été repoussée par les rues étroites, la lumière enfin revient, elle scintille sur les feuilles des oliviers, caresse la roche qui affleure et qui sert de chemin si l'on monte encore. Pour lui qui croyait à la réincarnation, à l'existence du trésor des Templiers, à la gnose comme seule vérité, aux initiés, Sommières paraît un étrange résumé où se retrouvent à la fois la Grèce qu'il chérit et ces mystères que la chrétienté s'employa à effacer. Voyez, d'ailleurs, accolé à Sommières, de l'autre côté, le château de Villevieille : sans lui, ce bourg n'aurait jamais existé. Il naît après que le roi de France, Louis IX, eut chassé Bermond de Sauve de son château, en 1243, parce qu'il était cathare. Alors, par décision royale, la ville fut conçue, première place franche du Languedoc. Qui dit que dans la bruine qui régnait sur Sommières en ce jour de février où Durrell arriva, il ne ressentit pas tout cela ?

Ni eau ni sanitaire, villa Louis. A ses côtés, il y a Claude, une Française d'Alexandrie, qu'il épousera en 1961, qui mourra en 1967. On se lave à l'aide d'un seau et d'un arrosoir. Pour le reste, on s'accroupit dans les vignes, « à la grecque » (2). Il se lève à cinq heures, fait ses trois quarts d'heure de yoga, puis, sur une table face à un mur pour ne pas se laisser distraire, c'est Justine qui continue, qui n'en finit plus de gravir dans son esprit. *Balthazar* et *Mountolive* – la suite – sont écrits ici, d'une même haleine, villa Louis.

Alors se crée ce réseau qui ne doit rien aux livres. Mais sa pauvreté émeut la femme du boucher qui lui refile des côtelettes. Ses premiers potes, il les fait autour d'un verre, au Glacier, déjà. A un banquet d'anciens combattants – ceux de la classe 36 – où on l'invite, il chante des chansons de Maurice Chevalier, un canotier sur la tête (3). Qu'importe que ces Provençaux l'aient lu ou non ! *« Vous avez l'essentiel en vous »*, leur disait-il.

« Il nous mettait sur un piédestal », relance, ce samedi, la « môme Annie », habillée d'un ciré noir, dans la boutique de Ludo. *« Il m'appelait comme ça et me disait, parce que j'avais été danseuse, chanteuse, ouvrière et travaillé dans les champs, lavé les vieux, vous êtes courageuse, vous êtes comme Bayard ! »* Prémonitoire ? Annie est aujourd'hui sergent-chef dans l'armée française. Durrell lui écrivit des chansons dont l'une parlait d'un « beau cascadeur tombé du ciel dans mes bras ».

Ressemblent-ils, ces personnages, à ceux de ses romans ? Pour eux, toujours – comme pour Justine, Melissa, Nessim, personnages du *Quatuor* – il eut une tendresse faite de miséricorde, cédant à leur sincérité, leur défi, leur folie. En eux, il se reconnaît comme eux se reconnaissent en lui. Famille émouvante qui fait dire aujourd'hui à la châtelaine de Villevieille qu'il *« s'encanaillait »*.

Marcelle, Louis, Blanco, Pépé... La première, femme de ménage au cœur en or, intendante à la fin, belle, grande, au nez aquilin, travailla sept ans chez l'écrivain. Annie a gardé sa photo. Blanco, le clochard, qui discutait le coup avec Durrell, des heures entières, l'un et l'autre assis sur le banc devant la tour de l'Horloge. Peu le savaient, ce clochard, ce routard était docteur en grec et en latin. Et Pépé, coiffeur de son métier, rue du Général-Bruyère, mais qui, la nuit, dans la cave de Durrell, peignait des tableaux naïfs, d'après cartes postales, à la lumière d'une baladeuse, une bouteille de pastis près de ses pinceaux. Louis, l'ancien résistant, et Durrell, le gnostique, pour l'encourager, buvaient avec lui. Dans cette cave bouchée comme un blockhaus.

La gloire et l'argent n'y changent rien. Ces soirées picturales se déroulent dans les soubassements de la grande maison avec un parc ombragé, une piscine, qu'il achète à Sommières en 1966. Si, maintenant, il écrit à l'abri d'une véranda, c'est toujours face à un mur. Il fait son marché avec un filet et un sac en plastique comme *« ceux dans lesquels on met les olives »*, précise Ludo, où il met ses gros billets.

On vient de loin découvrir le plus célèbre des Sommiérois. Il reçoit dans cette demeure de maître, un maître du tao, Chang Jola, qui apporte avec lui le manuscrit de son livre : *le Tao de l'amour et du sexe.* Durrell et lui planchent farouchement sur le texte. Cette visite donnera naissance à cet ouvrage truculent, de Durrell : *le Sourire du tao* (4).

Bernard Michel, cuisinier de son état, au restaurant Le Pont Romain, après avoir lu l'ouvrage, inventera cette curiosité culinaire de Sommières : la sauce Lawrence-Durrell qui doit beaucoup à la méthode taoïste. Car il faut *« hacher menu »*, nous expliquera-t-il; de la queue à la tête, les légumes, ajouter la cannelle, le vin blanc, le muscat! La sauce accompagne le sandre ou la sole, et il est conseillé d'y goûter en ayant Justine près de soi.

Henry Miller, Richard Aldington, Frédéric-Jacques Temple, Jacques Lacarrière, viennent à Sommières (5). C'est l'autre filière, plus littéraire, encore que ces écrivains ont le talent rebelle, des airs de Templiers. Ils ne croient pas que la condition humaine puisse être circonscrite par la politique ou la psychanalyse. Foutre non ! Des errants, des mutants... Françoise Kestsman, qui deviendra sa compagne, apparaît dans leur sillage un jour de 1968. Elle confirme : *« Larry* – diminutif de Lawrence – *n'aimait pas la lâcheté, la médiocrité. »*

Hélas ! bien des amis disparaissent, Blanco le clochard emporté par un accident de voiture, Pépé, lui, par le pastis, comme c'était à craindre. Miller, par la vie. Aldington, par la maladie. Sapho, sa fille, se suicide.

Le sourire du tao se fait plus triste. *« Parfois j'éprouve le sentiment de n'être resté que pour terminer ce livre avant d'aller les rejoindre ! »*, écrit-il dans son dernier ouvrage (6).

Un an après le décès de Durrell, son frère Gerald déclarera : *« Il était aussi complexe qu'un récif corallien. Il pouvait en même temps vous embraser comme une bûche incandescente un jour d'hiver, ou attaquer votre intellect avec un marteau de forgeron ou avec un rasoir (7). »* Et un frère en sait long !

Il est midi. Ludo range ses plantes. Ce Durrell-là, il ne l'a pas connu. A une époque, il achetait des bières sans alcool parce que Durrell avait décidé de ne plus boire. Un jour – il était allé le chercher à sa descente d'avion, à Nîmes – son ami l'écrivain lui mit les deux bras autour du cou, pour lui confier : *« Ludo, j'ai replongé. »* Qu'est-ce qui les unissait ? Durrell, dans son article américain sur Ludo, décrit celui-ci comme faisant partie *« de la race têtue des créateurs qui disent toujours oui à la vie, et qui montent la garde avec obstination, en Provence ou ailleurs, jusqu'à ce que nous tous retrouvions notre bon sens et décidions pourquoi, avec qui et comment nous voulons vivre. Oui, à nous de jouer »*. Et Ludo rentre chez lui, avec Martine, aux belles joues rubicondes, sa femme. A soixante-treize ans, il s'est marié la semaine dernière.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Baron

(1) Préface à *Sommières. Promenade à travers son passé*, d'Ivan Gaussen, Les Presses du Languedoc, 1968. Nous tenons à remercier F. Kestsman qui nous a communiqué l'essentiel des documents écrits concernant la présence de Durrell à Sommières.

(2) et (3). Cf. *Esprit des lieux*, Gallimard, 1976. Lettres et essais traduits et présentés par Jean-René Major.

(4) Gallimard, 1982.

(5) Cf., concernant Miller à Sommières, Lawrence Durrell-Henry Miller, *Une correspondance privée*, Buchet-Chastel, 1963.

(6) *L'Ombre infinie de César*, à paraître.

(7) A l'inauguration du Centre d'études et de recherches Lawrence-Durrell, à Sommières, le 21 septembre 1991.

► Outre la publication prochaine de *l'Ombre infinie de César*, aux éditions Gallimard, traduction de Françoise Kestsman, dernier livre de Durrell, cette année auront lieu deux autres événements importants :

– une conférence internationale sur son œuvre, en Avignon, au centre de congrès du Palais des papes, du 1er au 4 juillet ;

– une exposition, au Centre d'études et de recherches Lawrence-Durrell, à Sommières (tél. : 66-80-07-35), du 19 septembre au 29 septembre. A cette occasion, seront présentés des peintures de Lawrence Durrell – mais aussi d'Henry Miller –, des poteries réalisées par lui, des manuscrits, des livres rares.